

BENOIT-BEAUDRY GOURD

Angliers et le remorqueur
de bois T.E. DRAPER

L'exploitation forestière et le
flottage du bois au Témiscamingue

Collège de l'Abitibi-Témiscamingue
Cahiers du Département d'Histoire et de Géographie

Travaux de recherches no. 5

Rouyn
juin 1983



Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Mise en garde

La bibliothèque du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue a obtenu l'autorisation de l'auteur de ce document afin de diffuser, dans un but non lucratif, une copie de son œuvre dans Depositum, site d'archives numériques, gratuit et accessible à tous.

L'auteur conserve néanmoins ses droits de propriété intellectuelle, dont son droit d'auteur, sur cette œuvre. Il est donc interdit de reproduire ou de publier en totalité ou en partie ce document sans l'autorisation de l'auteur.

Ouvrage publié par le
Comité de la collection

Les Cahiers du Département d'Histoire et de Géographie.

Maurice Asselin, responsable
Louise-Hélène Audet
Guy Lemire
Benoît-Beaudry Gourd
Yvon Lafond
Nicole Berthiaume

Maquette de la couverture: HEBERT/SIMARD
Rouyn.

(C) Cahiers du Département d'Histoire et de Géographie
Collège de l'Abitibi-Témiscamingue.

Dépôt Légal - 2^e trimestre 1983
Bibliothèque nationale du Québec.

Les Cahiers du Département
d'Histoire et de Géographie

Déjà parus

Recueils d'études

- . Cahier no. 1: Abitibi-Témiscamingue. Quatre études sur le Nord-Ouest québécois, 1974 (épuisé).
- . Cahier no. 2: L'Abbitibbi-Témiskaming. Hier et aujourd'hui, (1975) (épuisé).
- . Cahier no. 3: De l'Abbitibbi-Témiskaming, 1976 (épuisé).
- . Cahier no. 4: De l'Abbitibbi-Témiskaming 4, 1977 (épuisé).
- . Cahier no. 5: De l'Abbitibbi-Témiskaming 5, 1979 (épuisé).

Monographies

- . Normand Paquin, Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue, 1981, 206 p.
- . Nicole Berthiaume, Rouyn-Noranda, 1981, 169 p.

Travaux de recherches

- No. 1 Travaux du Séminaire sur l'histoire de l'Abitibi-Témiscamingue de l'Université du Québec, 1980, (épuisé).
 - No. 2 Benoît-Beaudry Gourd, Mines et Syndicats en Abitibi-Témiscamingue, 1981, (épuisé).
 - No. 3 Benoît-Beaudry Gourd, Le Klondyke de Rouyn et Les Dumulon, 1982, 114 p.
 - No. 4 Maurice Asselin, La Colonisation de l'Abitibi. Un projet géopolitique, 1982, 171 p.
- Aussi: Abitibi-Témiscamingue. Carte historique, 1980.

<u>TABLE DES MATIERES</u>	PAGE
Liste des plans et cartes.	VIII
Liste des tableaux.	IX
 <u>INTRODUCTION:</u> LE PEUPEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DU TEMISCAMINGUE 1850-1950. UN SURVOL HISTORIQUE.	1
 <u>PREMIERE PARTIE:</u> L'EXPLOITATION FORESTIERE AU TEMISCAMINGUE.	13
A) L'EVOLUTION DE L'INDUSTRIE FORESTIERE AU TEMISCAMINGUE.	14
1) Les chantiers du lac Kipawa et du lac Témiscamingue 1850-1917.	14
2) La Riordon Pulp and Paper au Témiscamingue 1917-1925.	19
3) La Canadian International Paper au Témiscamingue 1925-1950.	23
B) LES TRAVAILLEURS FORESTIERS. L'EVOLUTION DES CONDITIONS ET DES METHODES DE TRAVAIL.	45
C) LE FLOTTAGE DU BOIS AU TEMISCAMINGUE.	55
 <u>DEUXIEME PARTIE:</u> ANGLIERS, LE T.E. DRAPER ET LE FLOTTAGE DU BOIS SUR LES LACS DES QUINZE ET SIMARD.	62
A) LE FLOTTAGE DU BOIS ET LE T.E. DRAPER.	62
B) ANGLIERS, EVOLUTION D'UN VILLAGE DU TEMISCAMINGUE.	77
 <u>Annexes:</u>	
1. Droits de coupe pour les colons du Témiscamingue 1896 et 1907.	89
2. L'ordonnance du 13 septembre 1939 sur les conditions salariales des travailleurs forestiers de la province de Québec.	90
3. Entrevues. Recherche T.E. Draper. Fiche signalitique.	95

<u>Liste des plans et cartes:</u>	Page
Les axes de peuplement de l'Abitibi-Témiscamingue.	3
Le Témiscamingue en 1937.	10
Les concessions de la Riordon Pulp & Paper 1917-1925.	22
Les activités de la Canadian International Paper en 1948.	30
Les concessions forestières de la Canadian International Paper, Division Kipawa-Noranda 1925 et 1966.	36
Les districts administratifs du Ministère des Terres et Forêts à partir de 1942.	40
Les principaux bassins forestiers du Québec et de l'Abitibi-Témiscamingue.	44
Le flottage du bois sur les lacs Des Quinze et Simard.	74 - 75

<u>Liste des tableaux et graphiques:</u>	Page
Evolution de la population du Témiscamingue de 1975 à 1930.	6
Le Témiscamingue. Statistiques agricoles de 1929.	7
Evolution de la population du Témiscamingue, de l'Abitibi et de la région de l'Abitibi-Témiscamingue de 1871 à 1976.	11
Etat des opérations forestières dans la région de l'Outaouais supérieur 1880-1935.	17
Transferts de concessions du Témiscamingue de la Riordon Pulp & Paper à la Canadian International Paper en 1925.	26
Volume des coupes de bois de la Riordon Pulp & Paper et de la Canadian International Paper sur leurs concessions du Témiscamingue et de l'Outaouais supérieur de 1918-19 à 1954-55.	27
Volume des coupes de bois sur les concessions de la Canadian International Paper, Division Noranda, 1952-53, 1953-54, 1954-55.	35
Coupe annuelle de bois au Québec en millions de pieds cubes 1915-1955.	39
Production de bois de pulpe en Abitibi et au Témiscamingue, 1942-1966.	41
Volume des coupes de bois dans les forêts de la Couronne en Abitibi et au Témiscamingue, 1948-1962.	42
Volumes des coupes de bois dans les forêts de la Couronne en Abitibi-Témiscamingue par bassin forestier en 1948, 1949, 1950.	43
Nombre de chantiers ouverts au Témiscamingue et en Abitibi pour les années 1942 à 1947.	52
Les remorqueurs de bois de la (Kipawa) Noranda Woods Division.	60
Fiche signalitique du T.E. Draper.	76
Evolution de la population d'Angliers, 1927-1981.	85
Maires et secrétaires-trésoriers de la municipalité d'Angliers de 1945 à 1981.	86

PRESENTATION

Ce texte constitue le rapport synthèse d'une recherche d'interprétation historique du bien historique classé le remorqueur de bois T.E. DRAPER d'Angliers. Le DRAPER se trouve aujourd'hui sur sa rampe de lancement à Angliers sur les bords du lac Des Quinze. Le remorqueur de bois témoigne de la vie forestière au Témiscamingue et plus particulièrement du flottage du bois sur le lac Des Quinze et le lac Simard.

La recherche, commandée par la Corporation Les Promoteurs d'Angliers propriétaire du Draper et financée par le Ministère des Affaires culturelles du Québec comportait plusieurs aspects. Il s'agissait de réaliser une bibliographie thématique, d'élaborer un dossier de données brutes et d'effectuer une recherche photographique et cartographique sur le sujet.

Le résultat de la recherche comprend un travail d'illustration photographique (30 photographies format 16 x 20), une carte à grande échelle sur l'exploitation forestière et le flottage du bois et une synthèse historique. Le dossier des données brutes contient entre autres 16 heures d'entrevues sur bandes magnétiques réalisées avec des pionniers d'Angliers.

La recherche fut effectuée entre septembre 1981 et avril 1982 par Carmelle Dion, Benoît-Beaudry Gourd et Jocelyne Saucier des PRODUCTIONS ABITI-BI-TEMISCAMINGUE INC. de Rouyn. Les Cahiers du Département d'Histoire et de Géographie publie ici une version remaniée du texte synthèse rédigée par Benoît-Beaudry Gourd.

Le Comité de la collection
Rouyn
Juin 1983.

INTRODUCTION

LE PEUPEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU TÉMISCAMINGUE 1850-1950. UN SURVOL HISTORIQUE

L'Abitibi-Témiscamingue constitue une région à part au Québec. Le Témiscamingue se peuple à la toute fin du XIXe siècle et les premiers établissements permanents en Abitibi remontent à 1912. Ce retard dans le peuplement s'explique par l'éloignement et surtout par l'absence de bonnes voies d'accès naturelles. Le plateau laurentien dans son secteur le plus massif isolait au sud-est l'Abitibi-Témiscamingue des régions préalablement aménagées du Québec.

L'Abitibi et le Témiscamingue demeurent jusqu'au milieu du siècle dernier la terre séculaire des indiens Algonquins. Constitués en petits groupes sans lieu de résidence fixe, les Algonquins se déplaçaient sans cesse à l'intérieur de ce vaste territoire riche en gibier et en poisson. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, la fourrure puis l'ardeur missionnaire vont attirer les blancs vers les immenses solitudes boisées du Témiscamingue et de l'Abitibi. Explorateurs, marchands de fourrure et missionnaire gagnent la région par la grande voie d'eau qui, de la rivière des Outaouais et du lac Témiscamingue, mène par lacs, rivières et portages vers la Baie James. C'est le chemin de fer qui à la fin du XIXe vient rompre l'isolement de l'Abitibi-Témiscamingue. Le Canadien Pacifique en atteignant le lac Témiscamingue en 1896 puis le Transcontinental en traversant l'Abitibi au début des années 1910 ouvrent définitivement la région au peuplement blanc et à l'exploitation organisée des ressources. Les Algonquins se sédentarisent peu à peu. Le développement blanc les dépossède et les marginalise.

Le vaste mouvement de colonisation intérieure qui débute alors s'effectue le long de trois axes de pénétration et donne vie à trois zo-

nes de peuplement: le Témiscamingue, l'Abitibi rural et la zone minière de la Faille de Cadillac. La population de l'Abitibi-Témiscamingue passe de quelques milliers au début du siècle à 141,458 en 1951.

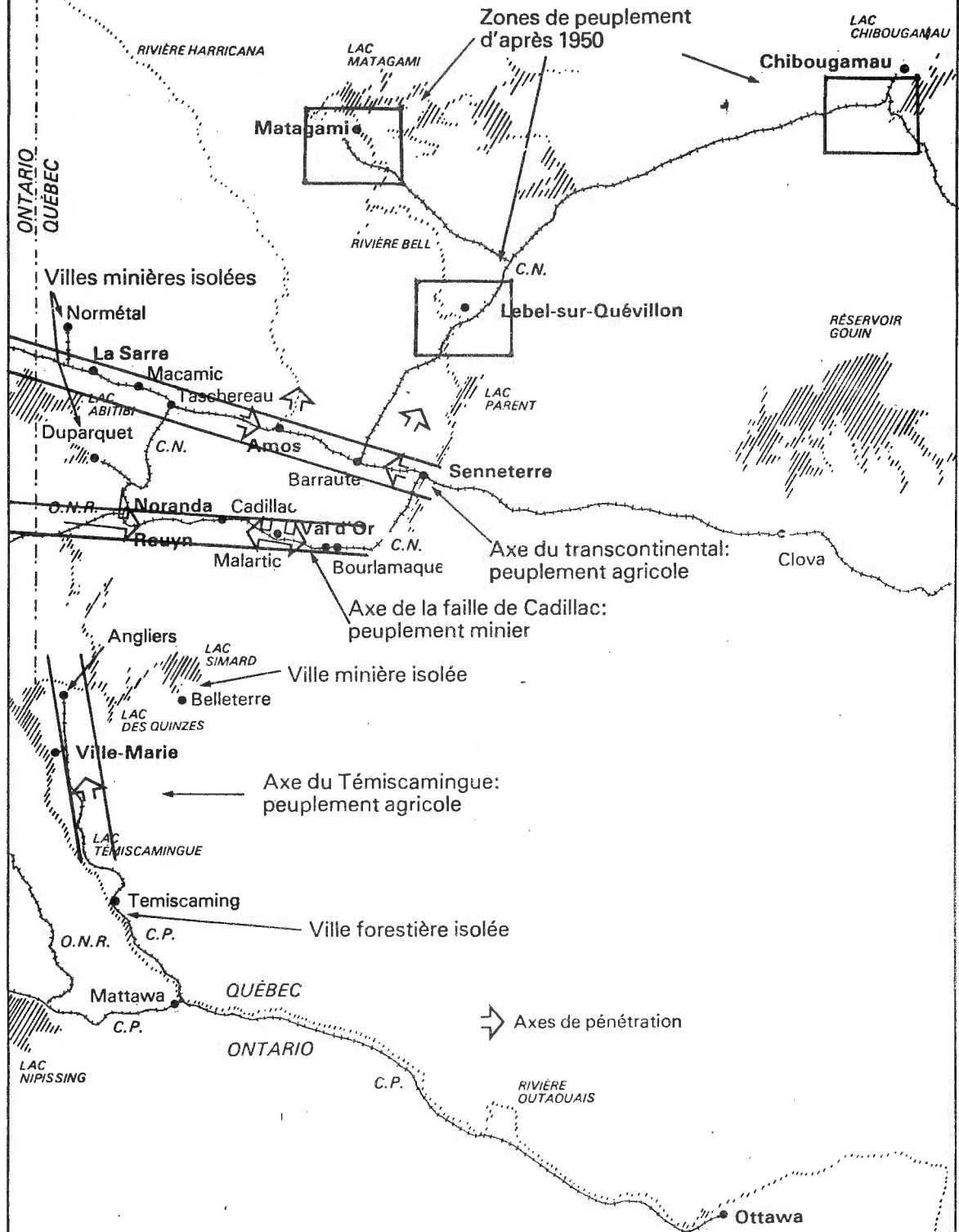
L'exploitation forestière et la colonisation agricole de la région, qui permettent la naissance des zones rurales du Témiscamingue et de l'Abitibi, demeurent indissociables. Les colons qui s'infiltrèrent au Témiscamingue derrière les chantiers à partir de 1880 vont dépendre longtemps de l'activité forestière qui leur assure le travail et les débouchés pour les produits de la ferme. En Abitibi, colons et bûcherons se lancent ensemble à la conquête du nouveau pays de colonisation. C'est toutefois le bois qui permet à l'Abitibi de se développer jusqu'aux années 1930, avant que la première génération de colons commence à vivre de la terre.

Les compagnies forestières font leur apparition au Témiscamingue au milieu du XIXe siècle. Des marchands de bois obtiennent du gouvernement québécois de larges concessions dans les secteurs des lacs Kipawa, Témiscamingue, Des Quinze et Simard (Expanse à l'époque). Disposant de puissants moyens, les compagnies se lancent à l'assaut des grandes forêts de pins du Témiscamingue à partir de 1850. Les chantiers se concentrent d'abord autour du lac Kipawa et au sud du lac Témiscamingue. Les zones de coupe gagnent ensuite le nord du lac Témiscamingue, puis le bassin des lacs Des Quinze et Simard. Quarante chantiers sont en opération au Témiscamingue en 1885 et 2,000 hommes y travaillent écrit Augustin Chenier dans ses Notes historiques sur le Témiscamingue.

Derrière les chantiers vont s'infiltrer les colons. L'antique mode d'occupation des terres vierges tel qu'il s'est déchainé depuis le début du XIXe siècle à travers toutes les Laurentides se répète au Témiscamingue. Le géographe Raoul Blanchard a très bien décrit le processus d'occupation du sol:

«En avant-garde s'avancent les ravageurs,
sous les espèces des compagnies de bois
et leurs chantiers; à grand renfort de

Les axes de peuplement de l'Abitibi-Témiscamingue



Source:
 B. - Beaudry Gourd,
 Mines et syndicats en Abitibi-Témiscamingue, 1910 - 1950

destructions, coupes sauvages, feux de forêts, ils font place nette, ou du moins ouvrent de larges trouées qui ajournent la masse forestière.

Derrière eux, dans les espaces dégagés, progressent les véritables colons, travaillant chacun à leur défrichement, l'élargissant patiemment; peu à peu ces charnières d'exploitation se rejoignent; l'occupation se dilate le long des terrasses lacustres, et aboutit à la fondation de solides paroisses».

Il s'agit de colonisation spontanée. Des ruraux des vieilles régions du Québec venus en chantiers l'hiver font connaître le «nouveau pays» et les qualités de la terre, et, souvent, s'y installent. Les premiers colons s'établissent dans le canton de Duhamel sur les bords du lac Témiscamingue, là où les Pères Oblats ont déjà commencé à défricher et à cultiver. L'action du clergé mérite d'être soulignée. Elle s'avère en effet déterminante dans l'ouverture du Témiscamingue à la colonisation agricole. La Société de colonisation du lac Témiscamingue, fondée en 1884 à l'initiative du haut clergé outaouais, va oeuvrer activement au peuplement de la nouvelle région de colonisation. La Société s'occupe d'améliorer les communications avec l'Outaouais et de faciliter l'installation des colons.

Les résultats se font sentir en moins d'une décennie. Le Témiscamingue compte que 37 familles en 1885. On en dénombre par contre 300 en 1893. La colonisation a gagné les cantons de Guigues, Fabre et Laverlochère. La population témiscamienne passe de quelques centaines à plus de 3,000 habitants en 1906. Les cantons de Baby, Nédélec, Mazonod, Guérin et Latulipe sont également occupés. Au recensement de 1911, le Témiscamingue abrite 8,293 personnes.

La région durant ces années de colonisation s'est organisée. Un embranchement du Canadien Pacifique relie à partir de 1896 Mattawa au sud du lac Témiscamingue. La navigation sur le lac connaît alors un grand essor. De gros bateaux à vapeur naviguent entre le sud du lac et les

centres de colonisation du nord, aussi bien ceux de la rive ontarienne que ceux du Québec. Le Témiscamingue profite de plus à partir de 1905 du Témiskaming and Northern Ontario Railway. Il suffit aux Témiscamiens de traverser le lac pour emprunter le chemin de fer ontarien. Un embryon de réseau routier se développe et remplace graduellement les chemins de pénétration.

Le Témiscamingue se pourvoit également des cadres qui lui sont indispensables. Les paroisses, structures à la fois administratives, sociales et religieuses, sont érigées. La création des paroisses suit le rythme de la colonisation. Ville-Marie, située à la Baie des Pères du lac Témiscamingue, est créée la première en 1888. Ville-Marie constitue alors le point d'arrivée des colons au Témiscamingue et la porte d'entrée vers les cantons de colonisation. Apparaissent ensuite au début du siècle les paroisses de Saint-Bruno-de-Guigues, Lorrainville et Notre-Dame-du-Nord. Puis huit nouvelles paroisses voient le jour au cours des années 1910: Fabre, Laverlochère, Béarn, Saint-Eugène-de-Guigues, Guérin, Nédélec, Fugèreville et Latulipe.

Certaines de ces localités connaissent une expansion relativement rapide. Elles deviennent de petits centres administratifs et de services. Ville-Marie, désignée comme chef-lieu du Témiscamingue vers 1890, s'impose comme la capitale administrative de la nouvelle région. Saint-Bruno, Lorrainville et Notre-Dame-du-Nord prennent aussi une physionomie de village. On y retrouve de petites industries de bois, des forges, des magasins. En 1913, Ville-Marie compte 1,175 habitants, Saint-Bruno, 1,125, Lorrainville 1,000 et Notre-Dame-du-Nord 800. Le Témiscamingue constitue en 1921 une région de 11,700 habitants qui se concentrent dans les paroisses agricoles créées autour du lac Témiscamingue. A l'extrême sud, la compagnie Riordon Pulp & Paper a érigé en 1918 une ville tout à côté de sa nouvelle pulperie. La ville de Témiscaming abrite en 1921 environ un millier de personnes. Le «Vieux Témiscamingue» se trouve ainsi formé en attendant les plans de colonisation de la crise économique qui vont ouvrir sa partie nord au peuplement et ainsi le souder à la région des mines de Rouyn et à l'Abitibi.

EVOLUTION DE LA POPULATION DU TEMISCAMINGUE DE 1975 A 1930

	1875	1882	1885	1887	1891	1895	1896	1906	1913	1920	1925	1930
Mission du Témiscamingue	330	390	560	875	1072	1500	2100					
Canton Duhamel								345				
Canton Guigues								921				
Canton Fabre								635				
Cantons Baby et Laverlochère								300				
Ville-Marie (1880)								545	1175	1300	1200	1400
Notre-Dame du Nord (1896)									800	783	1132	1400
Lorrainville (1905)									1000	1100	1200	1275
Saint-Bruno de Guigues (1906)									1125	1300	1285	1315
Fabre (1909)									675	720	898	876
Laverlochère (1909)									625	520	627	823
Béarn (1910)									425	514	640	710
Saint-Eugène de Guigues (1911)									370	500	570	686
Fugèreville (1912)									325	427	550	567
Guérin (1912)									550	500	625	661
Nédelec (1914)									150	575	600	625
Témiscaming (1919)												2500
Eatulipe (1924)									125	125		320
Angliers (1925)												200
TOTAL TEMISCAMINGUE	330	390	560	875	1072	1500	2100	2111	7345	8364	9327	15229

SOURCE: BOUCHER, R.,

La colonisation du Témiscamingue. Document d'interprétation sur
la colonisation, Rouyn, septembre 1981

Population: 18,229 âmes (1930)

L'INDUSTRIE LAITIÈRE

Evaluation municipale:

Biens imposables.	14 135 155,10\$
Biens non imposables.	5 173 028,10
Barrage sur la Rivière des Quinze.	1 000 000,00
Roulant.	1 039 515,00
Automobiles: 692.	521 100,00
Terrain en culture: 84,133 acres	
Superficie totale: 349,727 acres	
Total.	21 868 798,20\$

ANIMAUX DE FERME

3,080 chevaux.	431 200,00\$
8,648 vaches laitières.	648 600,00
10,196 autres bêtes à cornes.	356 860,00
8,506 cochons.	212 650,00
7,634 moutons.	61 072,00
12 chèvres.	144,00
176 oies.	264,00
75 dindes.	225,00
155 canards.	193,75
702 lapins.	351,00
43,698 poules.	43 698,00
469 ruches d'abeilles.	7 035,00
Total.	1 762 292,75\$

RECOLTES

40,190 tonnes de foin.	401 900,00\$
19,929 minots de blé.	24 901,25
40,123 minots d'orge.	24 073,80
390,355 minots d'avoine.	195 177,50
18,357 minots de pois.	55 071,00
1,193 minots de sarrazin.	1 371,95
9,018 minots de mélange.	5 410,80
48,741 livres de trèfle rouge.	12 185,25
27,947 livres de trèfle Alsike.	6 148,34
157,675 livres de mil.	15 767,50
146,856 minots de patates.	133 170,40
142,442 livres de choux.	4 273,26
776,945 livres de navets.	6 679,45
258,325 livres de carottes.	5 166,50
153,597 livres de betteraves.	4 607,91
95,828 livres de concombres.	4 791,40
72,367 livres de tomates.	5 789,36
16,622 douzaines de blé-d'Inde.	4 986,60
18,861 livres de fraises de jardin.	1 886,10
29,750 paniers de bluets.	29,750,00
Total.	958 678,37\$
Grand total.	24 589 769,32\$

Paroisses	Beurre	Valeur
Ville-Marie.	89,915 lbs.	25 625,78\$
Laverlochère.	86,256 "	24 582,96
Fugèreville.	81,416 "	23 203,56
St-Placide.	69,416 "	19 783,56
Guigues.	143,255 "	30 827,67
St-Eugène.	110,748 "	21 568,18
Lorrainville R-6.	38,605 "	11 002,43
Lorrainville Village.	126,468 "	36 043,38
Fabre.	87,503 "	24 938,36
Notre-Dame-du-Nord.	65,861 "	19 370,38
Nédelec (voir plus bas).	37,384 "	10 654,64

Paroisses	Fromage	Valeur
Nédelec.	47,475 lbs.	7 077,25\$
Guérin.	67,467 "	10 120,05
Latulipe.	53,842 "	7 021,64

Production de beurre.	936,827 lbs.	247 595,90\$
Production de fromage.	168,784 "	24 218,55
Production de crème expédiée à l'extérieur.		30 000,00

TOTAL. 301 804,45\$

SOURCE: QUEBEC (PROV.), DEPARTEMENT DE LA COLONISATION, DE LA CHASSE ET DES PECHERIES, Le Temiscamingue agricole. Statistiques de 1929-1930, Québec, 1931.

L'industrie du bois va constituer pendant longtemps le moteur du développement économique du Témiscamingue. Le travail dans les chantiers fait vivre la majorité des colons. Ce sont près de 5,000 hommes qui s'activent dans les forêts du Témiscamingue en 1905. Les chantiers représentent aussi le principal débouché pour l'agriculture naissante du Témiscamingue. Les entreprises forestières et le monde de la colonisation ne font pourtant pas toujours bon ménage, s'opposant régulièrement au sujet de l'utilisation du territoire. Le droit du colon de tirer profit du bois sur ses terres demeure sans doute le plus grand point de friction entre les colons et les compagnies de bois.

Le Témiscamingue connaît un ralentissement de sa croissance démographique au cours des années 1920. On assiste aussi durant la décennie à la consolidation de l'agriculture témiscamienne qui atteint sa maturité. Le Témiscamingue possède en 1929, 84,133 acres de terres en culture. On dénombre sur les fermes 3,000 chevaux, 8,700 vaches et 10,000 autres bêtes à cornes. La valeur des récoltes approche le million de dollars. Les paroisses du Témiscamingue produisent de plus cette année-là 937,000 livres de beurre. La vocation agricole de la région s'affirme définitivement à la fin des années 1920. Le Témiscamingue compte alors plus de 18,000 habitants.

L'industrie forestière subit elle aussi des changements marqués au cours des années 1920. La pulperie de Témiscaming commence à produire. La Riordon contrôle maintenant au Témiscamingue d'immenses étendues de forêt, ayant acquis les concessions de nombreuses compagnies pour assurer l'approvisionnement de son usine. L'exploitation du bois de pulpe devient intensive. Les chantiers pénètrent de plus en plus profondément à l'intérieur des forêts du bassin des lacs Des Quinze et Simard. En 1925 la puissante Canadian International Paper achète la Riordon. La compagnie papetière va régner sur l'industrie du bois du Témiscamingue pendant un demi-siècle. L'arrivée du chemin de fer à Ville-Marie et Angliers en 1923, en plus de stimuler l'agriculture, permet aussi aux colons et agriculteurs témiscamiens de faire le commerce du bois de pulpe se trouvant sur leurs lots. La C.I.P. va en effet acheter régulièrement

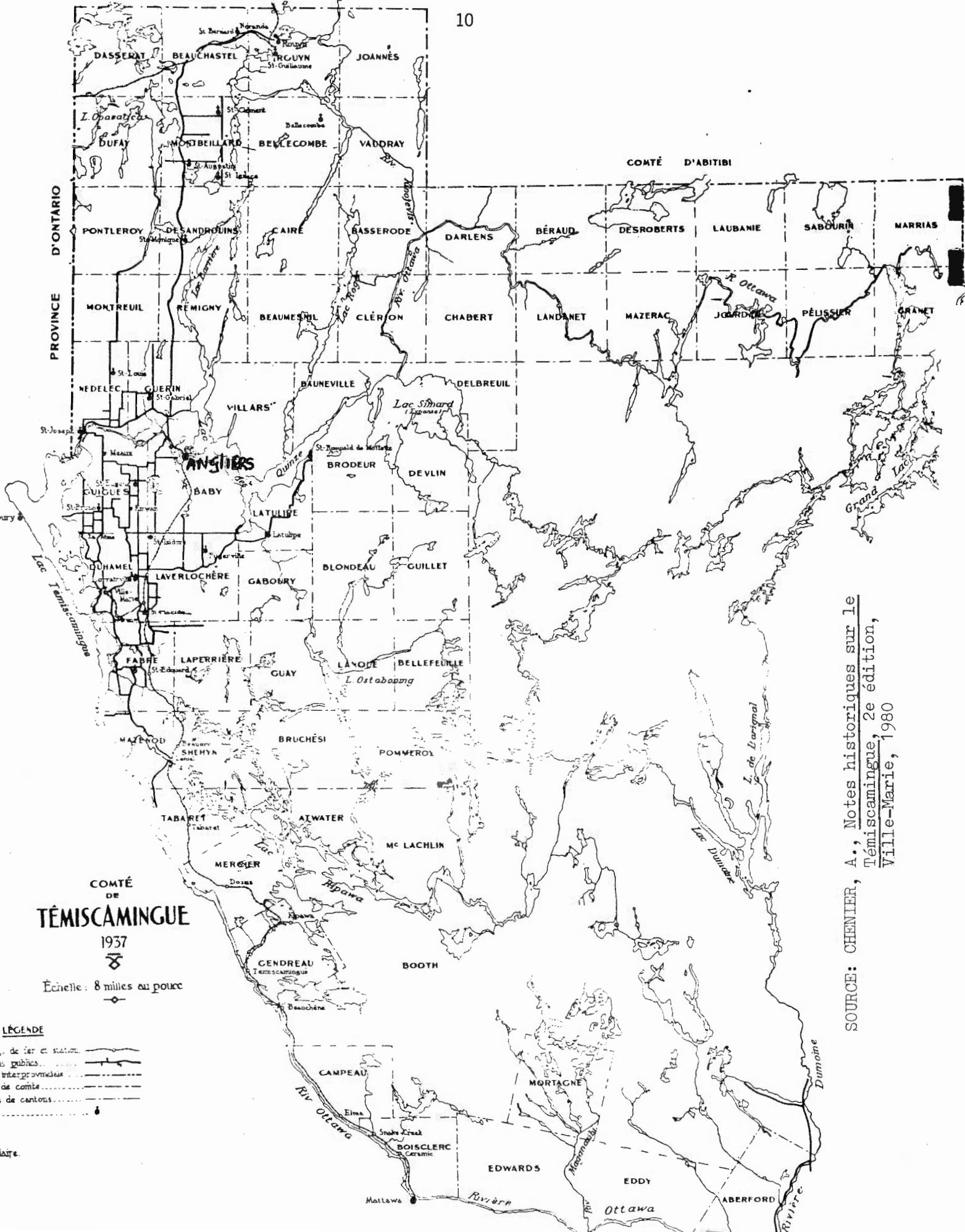
de grandes quantités de bois dans les paroisses du Témiscamingue traversées par le chemin de fer.

Le Témiscamingue voit durant les années 1930 son territoire agricole s'étendre. Les plans de colonisation de la crise économique donnent naissance à de nouvelles paroisses dans l'est témiscamien (Laforce et Moffet) et surtout au nord (Rémigny, Rollet, Montbeillard). Ces centres de colonisation vont combler l'hiatus entre le Témiscamingue, la zone minière de Rouyn-Noranda et l'Abitibi. Cette reprise de la colonisation et le fort taux de natalité du monde rural entraînent une augmentation rapide de la population du Témiscamingue qui passe de 20,609 habitants en 1931 à 40,471 en 1941 et 55,102 en 1951.

Le monde rural du Témiscamingue subit à partir de l'après-guerre de profonds changements. La venue de l'électricité dans les campagnes par le biais de la Coopérative d'électricité du Témiscamingue modifie les habitudes de vie des agriculteurs. La mécanisation du travail de la terre transforme l'agriculture qui graduellement se spécialise. On assiste également à la consolidation du domaine agricole, les grosses exploitations s'agrandissant au dépend des petites fermes. Ces changements coïncident dans la plupart des paroisses du Témiscamingue avec l'arrivée sur les fermes d'une nouvelle génération d'agriculteurs.

L'industrie forestière amorce elle aussi avec les années 1950 une période de changements. Le travail en forêt se mécanise. La main d'oeuvre va devenir de plus en plus spécialisée. Le temps où les cultivateurs d'une paroisse montaient en chantiers à l'automne avec le contracteur du village apparaît pratiquement révolu à partir de 1950. Les grandes zones de coupe de la C.I.P. se sont considérablement éloignées du Témiscamingue dans les années 1940 pour pénétrer au coeur des forêts des sources de l'Outaouais. Cependant, le bois flotté depuis l'Outaouais supérieur, continue d'emprunter le système d'eau du Témiscamingue avant d'aboutir à l'usine de Témiscaming.

Le Témiscamingue a fait en 1950 son plein de population. Jamais



COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE

1937



Échelle: 8 milles au pouce

LÉGENDE

- chemin de fer et station
- chemins publics
- ligne interprovinciale
- ligne de comté
- lignes de cantons
- glises

SOURCE: CHENIER, A., Notes historiques sur le Témiscamingue, 2e édition, Ville-Marie, 1980

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DU TÉMISCAMINGUE,
DE L'ABITIBI ET DE LA RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
DE 1871 À 1976

ANNEE	TEMISCAMINGUE	ABITIBI	RÉGION
1871	1 024		1 024
1881	1 099		1 099
1891	1 903		1 903
1901	4 280	2 405	6 685
1911	8 293	2 063	10 356
1921	11 764	14 807	26 571
1931	20 609	23 692	44 301
1941	40 471	67 689	108 160
1951	55 102	86 356	141 458
1956	57 661	99 578	157 239
1961	60 288	108 313	168 601
1966	60 312	114 725	175 037
1971	54 656	122 244	166 900
1976	52 392	87 939	140 331

SOURCE: BOILEAU, G., L'Abitibi-Témiscamingue, Québec, Editeur officiel du Québec, 1979, (Collection Etudes et Dossiers, série Etudes régionales).

Le territoire ne sera si pleinement occupé. La désertion des campagnes touche déjà toutefois de nombreuses paroisses du Témiscamingue, en particulier celles des marges. La population témiscamienne augmente encore légèrement au cours des années 1950, mais le déclin est par la suite brutal: 60,288 habitants en 1961, 54,656 en 1971 et 52,392 en 1976.

Le Témiscamingue se constitue en quelques décennies. La région d'abord considérée comme un simple réservoir de bois, se peuple véritablement à partir du début du siècle. Le «nouveau pays» de colonisation s'organise rapidement malgré son isolement par rapport à l'ensemble du Québec. La colonisation de l'Abitibi et le développement des mines de la Faille de Cadillac sortent vers le milieu des années 1920 le Témiscamingue de sa solitude. La région québécoise reste néanmoins longtemps liée par delà le lac Témiscamingue au Témiskaming ontarien. La vocation agricole du Témiscamingue s'affirme sans équivoque dès le début de la deuxième grande guerre. C'est toutefois l'exploitation de la forêt qui permet l'ouverture du territoire dans la deuxième moitié du XIXe siècle et qui donne pendant des décennies son impulsion au développement de la région. L'industrie du bois demeure par la suite essentielle à sa stabilité économique.

L'histoire du Témiscamingue apparaît donc intimement liée à l'exploitation forestière.

PREMIÈRE PARTIE: L'EXPLOITATION FORESTIÈRE AU TÉMISCAMINGUE

On retrouve les premières traces de la coupe de bois au Témiscamingue à la fin du XVIIIe siècle. Augustin Chenier signale en effet dans ses notes historiques sur le Témiscamingue la présence de bûcherons au Témiscamingue en 1799. C'est toutefois de la seconde moitié du XIXe siècle qu'il faut dater les véritables débuts de l'exploitation forestière. On peut distinguer deux grandes périodes dans la mise en valeur des ressources de la forêt au Témiscamingue. La première s'étend de 1850 jusqu'à la fin des années 1910. Les chantiers font leur apparition au Témiscamingue durant ces années; timidement d'abord, puis de manière définitive à partir de 1880. Les bûcherons s'attaquent alors aux grandes forêts de pins qu'ils vont décimer en quelques décennies. Une deuxième période s'ouvre avec la construction en 1917 de l'usine de pâtes de Kipawa par la Riordon Pulp and Paper. La coupe du bois à papier s'intensifie et devient bientôt prépondérante au Témiscamingue. La concentration industrielle amorcée par la Riordon s'accroît en 1925 lorsque la Canadian International Paper achète l'usine et les concessions de la Riordon. Le géant du papier règne alors en maître sur les forêts du Témiscamingue pendant plus d'un demi-siècle.

Il faut aussi toujours se rappeler que le Témiscamingue fait partie de l'immense bassin hydrographique de l'Outaouais supérieur. Le système d'eau de l'Outaouais permet l'accès aux grandes étendues boisées et surtout rend possible le flottage du bois sur de très longues distances.

A) L'ÉVOLUTION DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE AU TÉMISCAMINGUE

1) LES CHANTIERS DU LAC KIPAWA ET DU LAC TÉMISCAMINGUE 1850-1917

L'exploitation des forêts du Témiscamingue s'amorce véritablement avec la seconde moitié du XIXe siècle, bien que des chantiers aient existé avant cette date. La Compagnie de la Baie d'Hudson par exemple coupe du bois au Témiscamingue en 1810 pour pallier à la baisse des revenus de la fourrure. Elle est de nouveau active en forêt de 1840 à 1843 dans le secteur nord du lac Témiscamingue où elle opère trois chantiers. A la même époque, des marchands de bois, les McConnell, s'installent au sud du lac. En 1845, c'est la John Egan Company qui obtient des permis de coupe autour du lac Témiscamingue. Ces premières expériences de coupe de bois au Témiscamingue demeurent évidemment marginales. Elles annoncent cependant un mouvement appelé à prendre une ampleur considérable.

Les compagnies forestières opérant dans le bassin de l'Outaouais inférieur commencent à partir de 1850 à s'intéresser aux grandes zones boisées situées plus au nord, connues alors comme le Bloc A du Pontiac. Les revenus de vente de limites à bois et les droits de coupe perçus représentent durant la seconde moitié du XIXe siècle l'une des plus importantes sources de revenus de l'Etat québécois. Les autorités gouvernementales favorisent donc l'exploitation des ressources forestières en mettant régulièrement en vente aux enchères de très grandes concessions. D'immenses étendues de forêt sont ainsi affermées durant les années 1860-1890. En 1868 par exemple, 5,664 milles carrés de limites forestières situées en Mauricie et dans l'Outaouais sont offertes aux enchères. En octobre 1880, 3,243 milles carrés de concessions comprises dans le Bloc A du Pontiac sont vendues. Plusieurs compagnies de bois obtiennent alors de larges limites de coupe autour des lacs Kipawa, Témiscamingue, Des Quinze et Simard. De nouvelles concessions sont encore vendues au Témiscamingue en 1885 puis en 1905.

Les marchands de bois pénètrent au Témiscamingue en remontant la rivière Outaouais. On retrouve donc les premiers chantiers au sud du lac Témiscamingue et près du lac Kipawa. Les zones de coupe gagnent peu à peu vers le nord et se déploient sur les deux rives du lac Témiscamingue. Augustin Chenier signale en 1860 la présence d'un seul chantier au lac Témiscamingue, mais il en dénombre cinq en 1863. L'exploitation forestière connaît une expansion considérable au Témiscamingue jusqu'au début du siècle. Plusieurs compagnies d'importance comme J.R. Booth, Gillies Brothers, E.B. Eddy et McLaughlin opèrent dans la région du lac Kipawa. D'autres s'activent dans le secteur nord du lac Témiscamingue telles que Fraser & Co., W.C. Edwards, Bryson, Klock, Colonial Lumber. Les documents d'époque mentionnent également la présence durant les années 1900-1915 de plusieurs autres compagnies: Hull Lumber, Hawkesbury Lumber, Ottawa Lumber, Sheppard & Morse, Sherbrooke Lumber. La coupe du bois est également intensive sur la rive ontarienne du lac Témiscamingue, le long de la rivière Montréal et de la rivière Blanche.

Les concessions des compagnies couvrent en peu de temps la presque totalité du Témiscamingue. Les marchands de bois règnent sur la région jusqu'aux années 1890. Les colons qui s'installent de plus en plus nombreux dans les cantons bordant le lac Témiscamingue viennent alors contester cette domination sur le territoire et l'utilisation des ressources. Des visions différentes du développement du Témiscamingue opposent les compagnies de bois jalouses de leurs privilèges et les colons et défenseurs de la colonisation agricole comme les Pères Oblats P.E. Gendreau et C.A.M. Paradis. Les compagnies considèrent leurs droits de coupe comme inaliénables, tandis que les colons estiment que leurs billets de location leur donnent droit à l'exploitation du bois se trouvant sur les terres concédées à la colonisation. Ces rapports conflictuels vont parfois aboutir devant les tribunaux. La poursuite intentée en 1910 par Jacob Morin, un colon du canton de Guérin, contre la Colonial Lumber va démontrer les contradictions entre les lois des Terres de la Couronne et les règlements de colonisation. Ces conflits iront pourtant en se résorbant à partir des années 1920 en raison à la fois de l'éloignement des chantiers des zones de colonisation et de modifications législatives en faveur des co-

lons. Les compagnies forestières en s'approvisionnant directement au Témiscamingue plutôt qu'à Pembroke ou Mattawa vont donner une impulsion à l'agriculture naissante. Et surtout le travail en forêt reste essentiel pour les colons du Témiscamingue pendant de longues années. Il y a en 1885, 2,000 bûcherons au Témiscamingue répartis en 40 chantiers. Et au début du siècle ce sont 5,000 hommes et 2,000 chevaux qu'on retrouve dans les forêts témiscamiennes.

L'importance de cette main-d'oeuvre laisse entrevoir l'ampleur de l'exploitation forestière au Témiscamingue. Il n'existe pas de données statistiques pour la seule région du Témiscamingue avant les années 1940. Le Témiscamingue fait partie jusque là de l'agence de l'Outaouais supérieur dont les limites débordent le territoire témiscamien. L'agence outaouaise forme en 1910 la plus grande région forestière du Québec avec plus de 26,000 milles carrés de concessions. Le Témiscamingue contribue très fortement à la production de bois imputée à l'Outaouais supérieur. Le nombre de billots coupés sur le territoire de l'agence passe par exemple de 816,941 à près de 2,5 millions entre 1880 et 1890, décennie durant laquelle les compagnies de bois s'implantent définitivement au Témiscamingue. La production de l'Outaouais supérieur s'élève en 1915 à 4,9 millions de billots. La région constitue pendant une longue période la principale zone de coupe du Québec. Les revenus tirés par le gouvernement de la vente de limites à bois et des droits de coupe sont révélateurs à ce sujet. En 1885 ces revenus s'élèvent à 530 115\$ dont 354 290\$ proviennent de l'agence de l'Outaouais supérieur. Les revenus de l'agence comptent en 1895 pour 559 540\$ du total québécois de 806 051\$. La part de l'Outaouais supérieur décroît par la suite mais son importance demeure marquée. En 1915 l'agence outaouaise contribue pour plus de 30% des revenus forestiers du gouvernement du Québec soit 690 023\$ sur un total de 1 736 605\$.

Les compagnies forestières s'intéressent au départ aux pins blancs, jaunes et rouges qui dominent les forêts des lacs Kipawa et Témiscamingue. Elles se préoccupent peu des autres essences jusqu'au début du siècle. L'expansion de l'industrie des pâtes et du papier au Qué-

ETATS DES OPERATIONS FORESTIERES DANS LA
RÉGION DE L'OUTAOUAIS SUPÉRIEUR 1880-1935

ANNEE	SUPERFICIE DES CONCESSIONS Mi. ²	NOMBRE DE BILLOTS COUPES	DROITS PERCUS PAR LE QUÉBEC \$
1880	19,381	816,941	151,310.
1885	18,870	1,389,799	253,344.
1890	16,966	2,449,433	559,540.
1895	20,822	2,483,101	431,335.
1900	17,789	2,438,153	456,313.
1905	16,311	3,986,586	465,037.
1910	26,335	3,010,174	345,413.
1915	25,858	4,900,840	690,023.
1920	25,645	3,785,800	600,034.
1925	28,152	12,828,679	1,451,421.
1930	29,959	20,961,579	1,470,120.
1935	28,593	16,630,726	703,642.

SOURCES: RAPPORTS MINISTRE DES TERRES DE LA COURONNE ET DU MINISTRE
DES TERRES ET FORÊTS, 1880-1935.

bec amène alors rapidement l'augmentation du volume de coupe des autres résineux. L'agence de l'Outaouais supérieur rapporte en 1890 la coupe de plus de 2,4 millions billots de pin mais de seulement 16,966 billots d'épinette. La production de 1905 se chiffre à 3,166,841 pièces de pin et 819,745 billots d'épinette et de sapin. Les chiffres de production de 1915 révèlent la prépondérance définitive de la coupe du bois de pulpe dans la région de l'Outaouais supérieur: 3,5 millions pièces de sapin et d'épinettes et 1,5 millions billots de pins. La mise en production de la pulperie Kipawa à la fin des années 1910 vient consacrer la prédominance au Témiscamingue du bois de pulpe. En 1925, les compagnies de bois de l'Outaouais supérieur coupent 8,885,273 pièces de sapin et d'épinette et 3,95 millions billots de pin. En 1930 le rapport est de plus de 19,5 millions billots de sapin et d'épinette pour 1,4 millions billots de pin. Les majestueuses forêts de pin du Témiscamingue sont à l'orée des années 1930 pratiquement décimées sauf dans le bassin du lac Kipawa où, entre autres, la compagnie J.R. Booth va poursuivre ses activités. Ailleurs au Témiscamingue, les chantiers, sous la gouverne de la Compagnie C.I.P., vont principalement approvisionner en bois de pulpe l'usine Kipawa.

La construction de la pulperie du sud du lac Témiscamingue amène de profonds changements dans l'industrie forestière au Témiscamingue. Elle permet entre autres l'usinage sur place de la plus grande partie du bois coupé dans la région. Car, jusqu'alors, presque toute la production des chantiers témiscamiens prenait par lacs et rivières la route du sud vers la région de l'Outaouais. Quelques scieries transformaient sur place le reste de la production forestière, principalement pour les besoins de la construction. C'est Alex Lumsden qui construit en 1888 la première scierie du Témiscamingue. Le «Lumsden Mill», situé au sud du lac Témiscamingue, non loin du lac Kipawa, demeure longtemps la seule scierie du Témiscamingue. C'est la colonisation agricole qui permet le véritable essor des scieries au Témiscamingue. Des petites unités de transformation du bois s'implantent au cours de la période 1900-1920 dans les principales paroisses de colonisation témiscamiennes. Une publication du Ministère de la colonisation dénombre en 1916, 19 scieries et 4 fabriques de

portes et de chassis au Témiscamingue réparties dans neuf paroisses.

L'arrivée au Témiscamingue de la compagnie papetière Riordon et l'érection de l'usine de pâte soluble Kipawa marquent donc le début d'une nouvelle période dans l'exploitation de la forêt au Témiscamingue.

2) LA RIORDON PULP AND PAPER AU TÉMISCAMINGUE 1917-1925

La Riordon Pulp and Paper constitue au début du siècle une entreprise bien établie dans l'industrie des pâtes et du papier au pays. Elle possède entre autres une usine de pâtes solubles moderne à Hawkesbury, dans la région de l'Outaouais inférieur. La richesse des forêts du Témiscamingue l'incite à construire à partir de 1917 une autre usine au pied du lac Témiscamingue sur la rive québécoise de la rivière Outaouais. Ce site est préféré à celui de Notre-Dame-du-Nord à l'extrémité nord du lac, à l'embouchure de la rivière Des Quinze. La pureté de l'eau du grand lac Kipawa qui se trouve à proximité et le potentiel hydro-électrique du Gordon Creek vont favoriser l'emplacement du sud du Témiscamingue, même si les zones de coupe de la compagnie se situent beaucoup plus au nord. La Riordon pour approvisionner son usine fait l'acquisition au Témiscamingue des concessions de neuf compagnies représentant au total 2,538 milles carrés de territoire. Il s'agit des concessions suivantes:

Hull Lumber Co.	216 milles carrés
Ottawa Lumber Co.	78 milles carrés
Gillies Brothers	227 milles carrés
Fraser and Bryson	29 milles carrés
Sherbrooke Lumber Co.	50 milles carrés
Concession Hitchcock	300 milles carrés
Concession Bronson	475 milles carrés
Concession J.R. Monaghan	48 milles carrés
Concession O'Brien	1,125 milles carrés

Ces immenses limites à bois entourent les bassins forestiers des lacs Des Quinze et Simard et remontent très loin vers le nord jusque dans

Les cantons de Dufresnoy, Cléricy, La Pause et Preissac, région des sources de la rivière Kinojevis tributaire de l'Outaouais. La frontière nord du territoire de la Riordon correspond en fait à la ligne de partage des eaux. Ces concessions rachetées par la Riordon sont intactes sauf les concessions Monaghan et Gillies autour de la rivière Des Quinze. On estime à l'époque que ces limites renferment plus de 2,8 milliards de pieds de bois ou 7 millions de cordes, de quoi garantir l'approvisionnement du «Kipawa Mill» pendant longtemps. La Riordon Pulp & Paper bâtit aussi tout à côté de son usine une ville moderne pour loger ses cadres, ses techniciens et ses centaines de travailleurs. La ville de Témiscaming appartient à la compagnie de papier qui y contrôle la vie collective. Une usine d'électricité de 28,000 C.V., érigée à proximité sur le Gordon Creek, fournit sa force motrice à la pulperie. La Riordon met sur pied une nouvelle division administrative pour diriger ses opérations au Témiscamingue. Le siège de la Kipawa Woods Division est établi à Témiscaming et un centre administratif secondaire est ouvert à Ville-Marie. La Division Kipawa installe également un gros dépôt forestier au sud de la Baie Gillies du lac Des Quinze. Le site est connu sous le nom de «Riordon Depot».

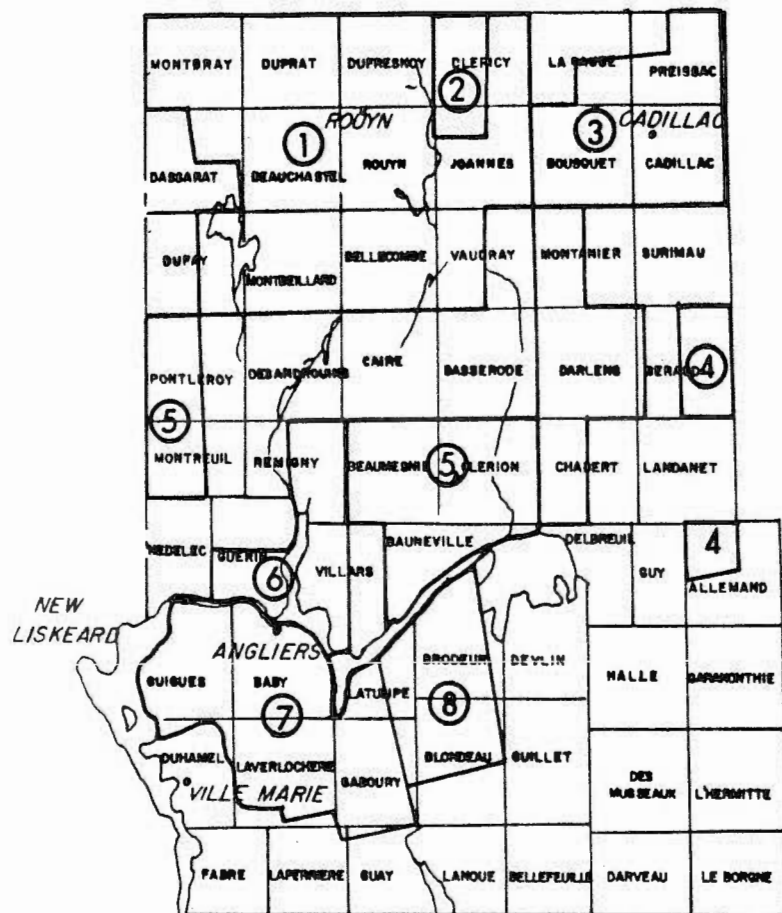
Les opérations en forêt débutent à l'automne de 1918 et l'usine entre en production peu après. Les zones de coupe de la Riordon se situent au départ tout autour du lac Des Quinze et du lac Simard. Peu à peu cependant les opérations forestières vont progresser vers le nord. A partir de l'automne 1922, près de la moitié du bois coupé provient des chantiers situés au nord du Rapide Esturgeon, le long de l'Outaouais supérieur et de la Kinojevis. La production de bois passe de 8 millions de pieds durant la première saison de coupe de 1918-19 à 32 millions en 1920-21, puis à 50 millions en 1924-25. L'importance de la production et la pénétration des chantiers à l'intérieur des forêts de l'Outaouais supérieur oblige la Riordon à consolider l'organisation de sa division Kipawa. Le bureau de Ville-Marie, qui sert de centre de transition pour les marchandises et les hommes arrivant du sud par bateau, est transféré en 1922 au dépôt Riordon. Le dépôt de la Baie Gillies, agrandi et modernisé, devient alors le centre des opérations forestières de la Riordon

au Témiscamingue. Le dépôt forestier comprend des bureaux, des dortoirs des entrepôts pour l'équipement et les provisions des chantiers, des ateliers et des étables pour les nombreux chevaux qu'utilise la compagnie. Le Riordon Dépôt sert aussi de point d'attache aux bateaux de drave de la Riordon.

Le dépôt profite de sa position privilégiée sur le lac Des Quinze. La Baie Gillies constitue, avant l'arrivée du chemin de fer à Angliers, le secteur du lac le plus directement accessible à partir du Témiscamingue rural. Un chemin de colonisation reliant Ville-Marie à Lattulipe passe à proximité. La situation centrale du dépôt facilite l'approvisionnement des chantiers répartis autour du lac Des Quinze et du lac Simard. La Riordon possède vers 1920, 6 à 7 camps forestiers dans ce secteur, presque tous situés du côté nord des deux grands lacs. Chaque camp abrite de 60 à 85 hommes qui travaillent à salaire. Ce sont donc plusieurs centaines d'hommes qui s'activent au début des années 1920 sur les limites de la Riordon au Témiscamingue. La majorité des travailleurs proviennent de l'Outaouais et de la région de la rivière Rouge où la Riordon est implantée. Les Témiscamiens sont peu nombreux. Ils demeurent à cette époque sur leurs terres à couper du bois et à défricher. La Riordon, avec l'arrivée du C.P.R. au Témiscamingue, peut acheter de grandes quantités de bois dans les paroisses traversées par le rail. Les chantiers de la compagnie ne suffisent pas à approvisionner l'usine de Kipawa qui d'ailleurs ne fonctionne pas à sa pleine capacité durant ces années. La Riordon, va octroyer à d'autres compagnies le droit de coupe des autres essences se trouvant sur ses concessions. La W.C. Edwards Company par exemple fait la coupe durant les années 1920 du pin et du cyprès se trouvant autour du lac Des Quinze.

La Riordon introduit au Témiscamingue vers 1922 le système de la coupe du bois à contrat. Ce système est instauré entre autres à cause de l'expansion des opérations forestières dans l'Outaouais supérieur et la région de la Kinojevis. Cet éloignement des zones de coupe amène d'ailleurs la Riordon à établir en 1924 un camp de drave sur l'Outaouais à proximité du Rapide Esturgeon. Le camp prend le nom de «Boom Camp».

LES CONCESSIONS DE LA RIORDON
PULP & PAPER 1917 - 1925



- 1 Concessions O'Brien
- 2 Sherbrooke lumber
- 3 Concessions Hitchcock
- 4 Ottawa Lumber
- 5 Concessions Bronson
- 6 Concessions J.R. Monaghan
- 7 Gillies Brothers
- 8 Hull Lumber

SOURCE: L'EXPLOITATION FORESTIÈRE ET LE FLOTTAGE DU BOIS AU
TEMISCAMINGUE ET DANS L'OUTAOUAIS SUPÉRIEUR
CARTE HISTORIQUE, AVRIL 1982
REALISATION: PRODUCTIONS ABITIBI-TEMISCAMINGUE INC.
RECHERCHES: BENOIT-BEAUDRY GOURD
CARTOGRAPHIE: MARIO MELANCON

La compagnie établit aussi un dépôt forestier sur la rivière Kinojevis dans le canton de Rouyn pour approvisionner ses chantiers les plus éloignés. Le «German Point Depot» devient également le centre des opérations de la Champlain Logging Company, le principal contracteur du secteur. Le système de la coupe à contrat s'étend bientôt à l'ensemble des opérations forestières. En 1924-25, tout le travail en forêt sur les limites de la Riordon au Témiscamingue est effectué par des contracteurs, les fameux «jobbers». Les contracteurs dans le cadre de ce système, exécutent à contrat la coupe du bois dans un secteur déterminé. Ils assurent aussi le transport du bois jusqu'aux points d'empilage sur le bord des cours d'eau. La compagnie effectue elle-même le flottage des billots vers l'usine de Témiscaming. Les contracteurs sont responsables de loger les bûcherons. Le système de la coupe à contrat va modifier le mode de rémunération des travailleurs en forêt. Le travail à forfait ou la rémunération à la pièce remplace peu à peu le salariat.

La Riordon Pulp and Paper transforme donc en quelques années l'exploitation forestière au Témiscamingue. La compagnie de papier en rachetant les concessions de plusieurs petites compagnies amorce la concentration des activités forestières. L'entrée en production du «Kipawa Mill» consacre la prépondérance au Témiscamingue de la coupe du bois de pulpe. Et surtout l'instauration du système de la coupe à contrat bouleverse les modes de production. Cette évolution de l'industrie forestière au Témiscamingue va aller en s'accroissant avec l'achat en 1925 de la Riordon par la Canadian International Paper Company.

3) LA CANADIAN INTERNATIONAL PAPER AU TÉMISCAMINGUE 1925-1950

La Canadian International Paper Co., filiale à part entière de la compagnie américaine International Paper, absorbe en avril 1925 la Riordon Pulp and Paper Co. alors en difficultés financières. La C.I.P. devient propriétaire de l'usine Kipawa, de la ville de Témiscaming, des concessions et des installations forestières de la Kipawa Woods Division. La compagnie entreprend aussitôt l'exploitation systématique des forêts du Témiscamingue et de l'Outaouais supérieur.

La Canadian International Paper pour garantir les approvisionnements de l'usine de Témiscaming va pratiquer une politique de consolidation du territoire forestier de sa nouvelle Division Kipawa. La C.I.P. obtient par transfert en 1925 les quelques 2,500 milles carrés de concessions de la Riordon. Elle achète par la suite régulièrement de nouvelles limites de coupe principalement dans la région des sources de l'Outaouais. En 1927, par exemple, elle fait l'acquisition des concessions W.A.Estate, J.T. Charlton, Johnson and Kerr, Bourque et Hendrie à l'est du Bloc A, représentant au total 693 milles carrés de territoire. La Division Kipawa obtient ensuite en 1928 les limites de Hull Lumber, Laurentian Lumber et Bryson-Charlton et ajoute 790 milles carrés à ses concessions. En 1930, la C.I.P. fait l'achat de la concession John Lumsden dans la région du Grand Lac Victoria. La compagnie obtient aussi de nouvelles limites dans le secteur du lac Kipawa. Cette politique d'acquisition permet à la Division Kipawa d'étendre considérablement son territoire qui couvre en 1938 plus de 4,000 milles carrés. D'autres compagnies possèdent également à l'époque des concessions au Témiscamingue. Il s'agit de J.R. Booth, Consolidated Pulp, Lumsden Estate, James B. Klock, McLaughlin Brothers, J.J. McFadden, Haward Smith Paper, Témiskaming Pulp and Paper et le C.P.R.. La C.I.P. demeure cependant de loin le plus important concessionnaire forestier. Les concessions de la Division Kipawa s'étendent en 1944 sur plus de 4,881 milles carrés. J.R. Booth, le second concessionnaire en importance possède de son côté 1,005 milles carrés de territoire.

La Canadian International Paper exploite au départ les limites forestières léguées par la Riordon. Ces concessions sont regroupées dans une unité forestière appelée Bloc A. Les nouvelles concessions obtenues dans l'Outaouais supérieur sont divisées en deux unités, la réserve Kipawa et la réserve Des Quinze. Elles seront protégées jusqu'aux années 1940.

La coupe du bois se poursuit donc autour des lacs Des Quinze et Simard et au nord du Rapide Esturgeon, principalement dans la région du canton de Rouyn où la Champlain Logging Co. possède plusieurs gros

chantiers. Le «boom» minier déclenché dans la région de Rouyn par la construction de la mine et de l'usine de smeltage Horne incitent la C.I.P. à accroître considérablement à partir de 1927 le volume des coupes dans la partie nord du Bloc A. Les opérations forestières remontent dès lors profondément vers les sources de la rivière Kinojevis. Le contracteur d'Amos Frank Blais obtient ainsi un important contrat de coupe dans le secteur du lac Preissac. Des chantiers sont aussi établis dans les cantons de Dufresnoy, Cléricy et la Pause. Un gros contracteur, la Northern Logging Company, opère une nouvelle zone de coupe dans le canton de Bousquet. La Champlain Logging poursuit tout autour des villes naissantes de Rouyn et Noranda un programme de coupe intensive. La C.I.P. lui a octroyé dans la région minière un contrat de 15 millions pieds linéaires de bois. La compagnie veut en effet récupérer le plus de bois possible avant que l'usine de smeltage de Noranda ne cause trop de dommage aux forêts avoisinantes. Une nouvelle zone d'exploitation est également créée dans le canton de Clérion, le long de l'Outaouais supérieur.

La crise économique de 1929 frappe de plein fouet l'industrie forestière. La production de bois chute partout brutalement au Québec. La baisse est de 40% entre 1930 et 1933. Le volume de coupe de 1933 est revenu au niveau de 1893. Le volume de bois coupé par la Division Kipawa tombe en 1930 à 32 millions de pieds, alors qu'elle en produisait 50 millions cinq ans plus tôt. La récession s'atténue à partir de 1935. Les opérations de la C.I.P. reprennent alors au Témiscamingue et dans la région de Rouyn et la production remonte à 64 millions pieds de bois. De nouveaux secteurs de coupe sont ouverts: La Baie Caron dans le canton de Bellecombe, le lac Roger dans le canton de Beaumesnil, et au Nord-Ouest la région des cantons de Pontleroy et Dufay. La production de la Division Kipawa atteint au cours de la saison de coupe 1936-37 le sommet record de 80 millions pieds de bois. 62 millions ont été coupés directement sur les concessions de la compagnie. De grandes quantités de bois sont achetées dans les zones rurales du Témiscamingue et de l'Abitibi. La C.I.P. exploite de plus à contrat les concessions de d'autres compagnies au Témiscamingue, principalement celles de la Consolidated Paper. La production 1937-38 se chiffre à 16 millions pieds cubes de bois. 24% de

TRANSFERTS DE CONCESSIONS FORESTIÈRES AU QUÉBEC
ANNÉE 1924-25

Noms des concessionnaires faisant le transfert	Région	Superficie en milles carrés	Noms des bénéficiaires du transfert
Wm. Copping	Ottawa Inférieur	62	Wm. Copping, Limited
Bay Sulphite Co., Ltd.	Lac-St-Jean-E	207	Port Alfred P. & P. Corp.
Bay Sulphite Co., Ltd.	Gaspé-Est	165	" "
Canadian Pulpwood Corp.	Bonaventure O	281	Lincoln Mills, Ltd.
Charles Angers	Saguenay	27	Donohue Bros., Ltd.
A.B. Hunt	Ottawa Supérieur	85	James MacLaren Co., Ltd.
Succession Geo. H. Eaton	Montmagny	27	The Eaton Land, Co.
Jos Dufour	Matapédia	7	Cie Dufour Ltée.
O. Gallant	"	2	Mrs. Jessie MacKay, (épouse de E. Sullivan)
Succession Thos. Collins	Ottawa Supérieur	76 5/8	W.H. Johnson
Brown Corporation	Chaudière	6	Jos. & Xavier Poulin
Prince & Carveth	Ottawa Inférieur	5	Port aux Quilles, Lbr. Co.
Brown Corporation	Chaudière	1	Lamontagne & Lepage
Riordon, Co. Ltd.	Ottawa Supérieur	2036 1/2	Canadian International Paper Co.
Riordon Co. Ltd.	Ottawa Inférieur et St-Maurice	1080 1/2	Canadian International Paper Co.
W.C. Edwards & Co.	Ottawa Supérieur	490	E.B. Eddy Co., Ltd.
Traders Bank	" "	88	The Strong Lbr. Co.

SOURCE: RAPPORT DU MINISTRE DES TERRES ET FORÊTS, 1925

VOLUME DES COUPES DE BOIS EFFECTUÉES PAR
 LA RIORDON PULP AND PAPER (DIVISION KIPAWA)
 ET LA CANADIAN INTERNATIONAL PAPER (DIVISION KIPAWA-NORANDA)
 SUR LEURS CONCESSIONS DU TÉMISCAMINGUE ET DE L'OUTAOUAIS SUPERIEUR
 DE 1918-19 A 1954-55

	SAISON DE COUPE	VOLUME DE BOIS COUPÉ
RIORDON	1918-19	8,000,000 pieds linéaires
	1919-20	21,000,000
	1920-21	32,000,000
	1922-23	40,000,000
	1923-24	50,000,000
	1924-25	50,000,000
CANADIAN INTERNATIONAL PAPER	1930-31	32,000,000
	1934-35	64,000,000
	1935-36	80,000,000
	1936-37	80,000,000
	1937-38	16,000,000 pieds cubes
	1938-39	13,900,000
	1939-40	7,500,000
	1941-42	22,500,000
	1942-43	19,250,000
	1944-45	20,250,000
	1945-46	19,725,000
	1946-47	19,725,000
	1947-48	20,100,000
	1948-49	17,000,000
	1949-50	13,800,000
	1950-51	17,100,000
1951-52	28,300,000	
1952-53	13,000,000	
1954-55	18,000,000	
SOURCE: LIENERT, A., THE STORY OF KIPAWA NORANDA WOODS DIVISION, s.l., CANADIAN INTERNATIONAL PAPER, 1966		

ce volume de bois a été coupé à contrat sur les concessions de la Consolidated Paper et de la Northern Ontario Power. La production subit ensuite une baisse marquée au début de la seconde guerre, tombant à 13,9 millions pieds cubes de bois en 1938-39 et à 7,5 millions en 1939-40.

La compagnie de papier doit au cours de ces années d'expansion, développer considérablement son organisation, particulièrement le réseau de dépôts qui approvisionnent les camps des contracteurs forestiers. Dès 1927, la C.I.P. établit dans le canton de Cléricy un gros dépôt sur la Kinojevis. Un bureau administratif est ouvert à Amos pour encadrer les opérations des contracteurs dans la région des sources de la Kinojevis. La C.I.P. ferme toutefois rapidement ce bureau et consolide ses installations à Cléricy que rejoint maintenant la nouvelle ligne de chemin de fer Taschereau-Rouyn. Le dépôt de Cléricy devient le centre des opérations forestières dans le secteur nord du Bloc A. Un petit dépôt est aussi aménagé au Rapide Bousquet pour les camps de la Northern Logging et un autre dans le canton de Clérion, à la jonction du ruisseau Clérion et de la rivière Outaouais. Le dépôt Clérion va connaître la renommée à l'automne 1933 en devenant le point de départ de la grande grève des bûcherons de la région de Rouyn. Le Riordon Depot, à mesure que les opérations forestières progressent vers le nord, perd de son importance. La Division Kipawa construit par exemple un centre administratif à Noranda en 1929 où sont transférés les services de la comptabilité, de l'inventaire forestier et des opérations en forêt. En 1932, c'est le bureau chef de la Kipawa Woods Division qui s'installe à Noranda. Puis, c'est en 1936 la création du dépôt de la Baie Caron pour les chantiers de la Basse Kinojevis et du lac Roger.

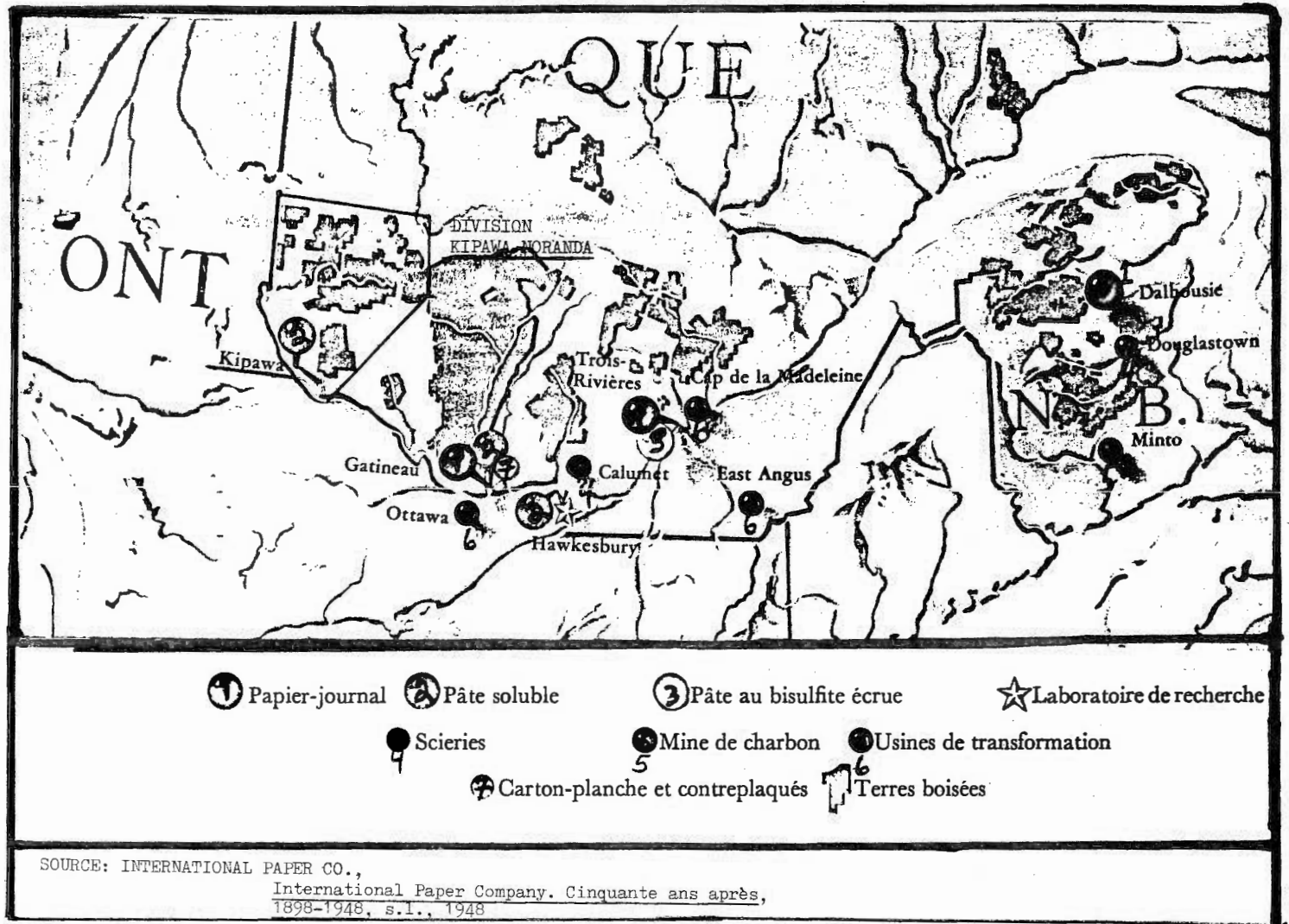
De nouveaux changements surviennent en 1938 à la structure d'organisation de la Division Kipawa. Le centre des opérations du secteur des lacs Des Quinze et Simard est transféré du dépôt Riordon à Angliers. Le programme de coupe autour des deux lacs tire à sa fin et Angliers est mieux situé sur le circuit du flottage du bois que le dépôt de la Baie Gillies. Le petit village établi sur le lac Des Quinze, à la décharge sur la rivière du même nom, est entre autres le terminus de la ligne du C.P.R. au

Témiscamingue. Le Riordon Depot ne sert plus qu'à l'hébergement en été des chevaux de chantier et à l'hivernage des remorqueurs de bois. Le dépôt Cléricy est lui aussi fermé la même année au profit du dépôt McWatters qui se trouve à la jonction de la Kinojevis et de la route et du chemin de fer entre Rouyn et Val d'Or. La fermeture du centre de Cléricy marque la fin des opérations forestières dans la région de la Haute Kinojevis. Plus de dix ans d'exploitation intensive ont épuisé les forêts des cantons de Dufresnoy, Cléricy, La Pause et Preissac. Le centre de McWatters sert à partir de la fin des années 1930 à approvisionner les camps de la rivière Kinojevis et des cantons de Joannes, Bousquet, Vaudray et Cadillac.

Une nouvelle période de l'histoire de la Division Kipawa s'ouvre avec les années 1940. Les forêts accessibles de l'unité Bloc A sont pratiquement décimées sauf un secteur à l'est de Rouyn-Noranda comprenant en gros les cantons de Joannes, Bousquet, Cadillac, Vaudray, Montanier et Darlens où l'exploitation forestière se poursuivra encore longtemps. Les limites de la C.I.P. autour du lac Des Quinze et du lac Simard sont épuisées à l'exception du secteur du canton de Devlin. Les changements organisationnels de 1938 reflètent cette réalité. La Division Kipawa se lance à partir de 1940 à la conquête des immensités boisées des sources de l'Outaouais. Le dépôt de la Baie Carrière, ouvert en 1941 au sud du centre minier de Val d'Or, devient le centre des opérations forestières dans l'unité «Kipawa Reserve». Plus de la moitié du bois arrivant à l'usine de Témiscaming provient dès lors de cette zone d'exploitation qui ne cessera au cours des années de s'étendre vers l'est le long du Haut Outaouais.

Les opérations se concentrent jusqu'au milieu des années 1940 dans le district de la Baie Carrière qui comprend le réservoir Descelles créé par la construction du barrage du Rapide 7 sur l'Outaouais. En 1945, la C.I.P. amorce l'exploitation du secteur du lac Granet. Un dépôt est construit sur la rive est du lac et sera connu comme le dépôt Granet. Les syndicats coopératifs de travail de l'Abitibi se signalent dans ce secteur par leur productivité. La Kipawa Woods Division établit ensuite

LES ACTIVITES DE LA CANADIAN INTERNATIONAL PAPER EN 1948



SOURCE: INTERNATIONAL PAPER CO.,
 International Paper Company. Cinquante ans après,
 1898-1948, s.l., 1948

Le dépôt Dozois à la croisée de la rivière Outaouais et de la route Val-d'Or - Mont Laurier. Le contracteur John Murdoch obtient le contrat de coupe du bois sur les territoires devant être inondés par la construction du barrage du lac Dozois. Il avait fait de même quelques années auparavant pour les boisés inondés par les eaux du réservoir Descelles. Puis à la fin des années 1940 le dépôt Denain est ouvert à la jonction des rivières Denain et Chochocouane. Les opérations forestières atteignent bientôt la frontière orientale de la Division Kipawa.

La Kipawa Woods Division, créée en 1918 par la Riordon Pulp and Paper et réorganisée à partir de 1925 par la Canadian International Paper, devient en 1949 la Noranda Woods Division. Il s'agit là plus qu'un simple changement de nom. C'est aussi le juste reflet de l'état des activités de la C.I.P. au Témiscamingue et dans l'Outaouais supérieur. Ses opérations se concentrent durant les années 1950 et 1960 dans les districts des sources de l'Outaouais. Les activités de la compagnie au Témiscamingue consistent principalement au flottage du bois qui arrive de l'Outaouais supérieur en quantité toujours plus grande. McWatters le centre des opérations dans le secteur de la Kinojevis est devenu, le dépôt central de la Division Noranda. Les opérations dans les districts Granet, Dozois et Denain sont dirigées à partir du dépôt de la Baie Carrière. Les immenses forêts des sources de l'Outaouais vont donc assurer pendant des dizaines d'années l'approvisionnement en bois de l'usine de pâtes solubles de Temiscaming.

Le «Kipawa Mill» qui ne fonctionnait qu'à 85% de sa capacité avant la mise en valeur de la Réserve Kipawa va maintenant donner son plein rendement. Ce sont plus de 200,000 cordes de bois qui arrivent annuellement à Temiscaming à partir de 1942. La production de la saison 1941-42 s'élève à 22,5 millions pieds cubes de bois, un nouveau sommet dans l'histoire de la Division Kipawa. Le volume de coupe se maintient par la suite autour de 19 millions de pieds cubes jusqu'en 1949. La C.I.P. achète aussi du bois de manière systématique un peu partout en Abitibi et au Témiscamingue: 119,000 cordes par exemple en 1946, 150,000 en 1948 et 100,000 en 1952. La Division produit et achète alors

assez de bois pour approvisionner pleinement l'usine Kipawa et alimenter d'autres installations de la compagnie au Québec.

La Canadian International Paper pour atteindre ces résultats va développer à un très haut degré le système de la coupe à contrat instauré par la Riordon. Il n'y aura en effet aucun camp de compagnie sur les limites de la Division Kipawa avant les années 1950. Ce sont donc des entrepreneurs forestiers qui effectuent à contrat la coupe du bois pendant plus de 40 ans au Témiscamingue et dans la région de l'Outaouais supérieur.

La Canadian International Paper en vertu de ce système donne à contrat à un entrepreneur la coupe du bois dans un secteur déterminé. Le contrat prévoit que le contracteur effectue la coupe du bois selon les indications de la compagnie et assure le transport des billots jusqu'à un point d'empilage du bois sur un cours d'eau, (la «Dump»). Le contracteur est responsable de la construction et de l'entretien de son camp et de ses chemins en forêt. Il recrute lui-même ses travailleurs, les loge et les nourrit. Il doit voir à l'approvisionnement de son camp pour les hommes et les chevaux. Le «jobber», comme on l'appelle, fournit aussi les chevaux et les équipements pour le transport du bois. La C.I.P. encadre très étroitement ses contracteurs. Elle entretient dans chaque camp un commis qui tient les livres du contracteur et contrôle sa production. Ce sont les mesureurs de la compagnie qui évaluent le volume de coupe du jobber. Un inspecteur de district et un chef-commis surveillent l'évolution des opérations des contracteurs d'un secteur. Chaque district forestier de la Division établit un programme annuel de coupe avant de déterminer le nombre de contrats octroyés et de fixer le prix des contrats. Le programme de coupe du district de Cadillac pour 1960 par exemple se présente ainsi:

Contracteur	Volume de coupe	Type de bille
O. Turgeon	2,550 cunits	4 pieds
O. Jetté	15,000	12
David	10,000	12
R. Gaulin	8,500	4
O. Juteau # 1	10,000	12
O. Juteau # 2	1,700	8
O. Juteau # 3	2,950	4
E. Rodrigue	2,550	4
J. Lefebvre	2,550	4
Paradis et Fils	3,000	4 et 12
Syndicat de travail Palmarolle	4,000	12
J.P. Mercier	3,400	4
Total district	66,200 cunits	24,000 cunits - 4 pieds 1,700 cunits - 8 pieds 40,500 cunits -12 pieds

Le prix des contrats est alors fixé. Il varie selon la densité du bois, la qualité du terrain, les distances de transport etc. Un dossier de la C.I.P. nous donne le portrait suivant de deux contrats octroyés en 1960 dans le district de McWatters:

Contrat no. 10 - 23L - 60

Contracteur: Yvon Laquerre

Volume: 8,000 cordes de bois

Prix unitaire: 16,25\$/corde

Valeur du contrat: 130,000\$

Etablissement du prix unitaire:

Coupe: 9,50\$/corde

Skiddage: 2,25\$/corde

Transport: 3,65\$/corde

Retenue (overhead): 0,85\$/corde

Contrat no. 10 - 7L - 60
Contracteur: R. Gaulin

Volume: 6,000 cordes
Prix unitaire: 15,40\$/corde
Valeur du contrat: 92 400\$

Etablissement du prix unitaire:

Coupe: 9,00\$/corde
Skiddage: 2,00\$/corde
Transport: 3,55\$/corde
Retenue (overhead): 0,85\$/corde

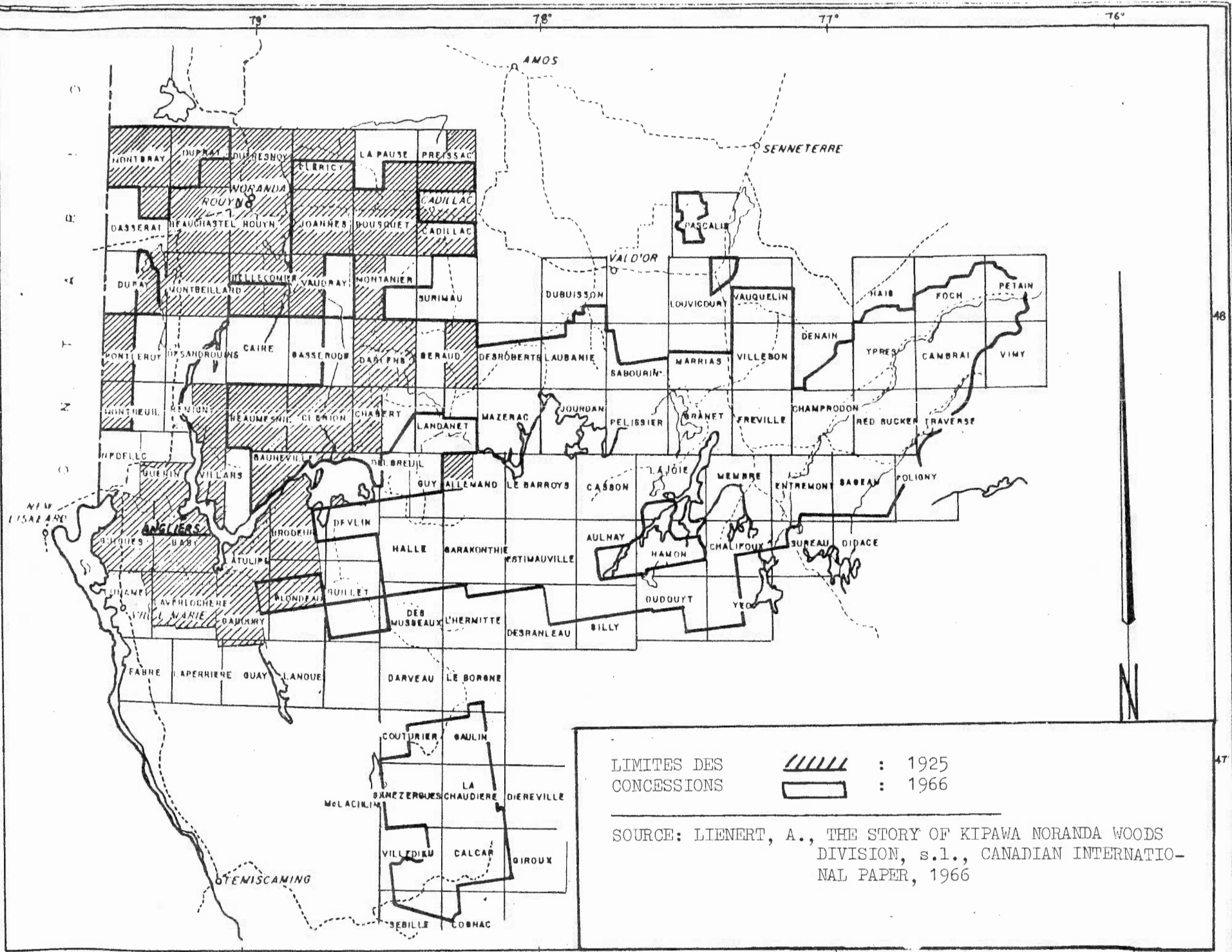
La marge de manoeuvre du contracteur demeure extrêmement limitée. La C.I.P. soutient donc ses contracteurs en finançant leurs opérations et en leur fournissant des provisions et de l'équipement. Seuls les gros entrepreneurs peuvent dans ce système garder une certaine autonomie. Au départ les gros contracteurs comme Champlain Logging viennent de l'extérieur de la région. Par la suite plusieurs «jobbers» du Témiscamingue et de l'Abitibi parviennent à ce statut. On peut mentionner par exemple, Frank Blais d'Amos et Odilon Gingras de Latulipe durant les années 1925-45 ou Edgar Turpin de Rouyn au cours des années 1950. Les gros contracteurs employent souvent plusieurs sous-contracteurs qui exécutent à forfait des tâches spécifiques ou des parties de contrat. Les contracteurs Masse et Boucher du Lac Saint-Jean effectuent ainsi en 1944-45 un gros contrat de 5 millions pieds cubes de bois dans le district de la Baie Carrière avec un groupe de 12 sous-contracteurs dont plusieurs proviennent de la région. La Canadian International Paper innove au Québec en donnant en 1943 un contrat au syndicat coopératif de travail de Roquemare dans le secteur de la Baie Caron. En 1945 10 syndicats de travail sont actifs dans le district du lac Granet et 14 l'année suivante. Installés tout autour du lac Granet, ces 14 syndicats de travail s'unissent au sein de la Fédération des chantiers coopératifs de l'Ouest québécois. Les chantiers coopératifs produisent cette année-là 25% de tout le bois coupé dans la Division Kipawa. La C.I.P., effrayée par la formule coopérative, réduit considérablement à partir de 1948 le nombre de contrats octroyés aux syndicats de travail. On ne retrouve plus en 1953 que trois

VOLUME DU BOIS COUPE SUR LES CONCESSIONS DE LA CANADIAN INTERNATIONAL PAPER, DIVISION NORANDA, EN ABITIBI-TEMISCAMINGUE DURANT LES SAISONS 1952-53, 1953-54 ET 1954-55 (en pied cube).



CONTRACTEUR	PRODUCTION		
	1952-53	1953-54	1954-55
J. P. ALLEN		136,691	29,818
G. BELLEROSE	426,773	504,881	529,172
BYSSON & BISSON		923,477	
R. BISSON		756,212	
E. COTE	579,678	546,164	309,140
C. I. P. CAMP # 1		322,268	775,600
C. I. P. CAMP # 2	493,775	1,004,044	1,124,565
C. I. P. CAMP # 3			629,197
A. DESJARDINS	82,129	69,824	
L. GAGNON	65,422	393,510	358,499
R. GAULIN	141,440	209,106	478,726
L. GAUTHIER		536,193	487,297
A. GIRARD	318,988	474,052	402,368
F. JACKSON		123,472	125,810
O. JETTE	341,833	589,457	433,965
G. JETTE		231,358	247,785
A. LAROSE		116,191	636,219
R. LAVOIE	269,418	424,868	539,820
MASSE & DOUCHER	1,072,696	1,096,797	883,263
MASSE (GAGNON)		469,600	
MASSE (CHAINE)		536,584	
MASSE (PETIT)		284,626	
R. MORIN	479,202	755,785	870,877
G. NOLET	350,300	706,997	561,515
E. NOLET		295,686	376,832
A. POIRIER	477,053	582,857	575,728
ROGER RIVER LUMBER		500,890	
R. ROY		606,537	94,091
SYNDICAT COOP. PALMAROLLE	736,758	620,370	562,500
FED. CHANTIERS COOP.	1,028,438	724,289	431,802
SYNDICAT COOP. ROQUEMAURE	617,449	506,685	410,709
W. SIMARD		707,112	74,535
R. TREMBLAY	555,345	496,408	350,367
O. TURGEON	430,579	364,551	201,114
E. TURPIN	568,370	594,712	549,476
R. TURPIN	519,471	1,066,426	844,286
THOMPSON RIVER			2,159,990
TOTAL	9,531,590	18,278,680	16,055,285
TOTAL CAMPS C.I.P.	493,775	1,326,312	2,529,362
TOTAL CAMPS CHANT. COOP.	2,382,645	1,851,344	1,405,011
NOMBRE DE CAMPS	20	35	30
CAMPS C.I.P.	1	2	3
CAMPS CHANT. COOP.	3	3	3
CAMPS CONTRACTEURS	16	30	24
PRODUCTION BILLOTS 12 po.	8,601,832	13,387,876	10,361,681
PRODUCTION BILLOTS 8 po.			1,233,803
PRODUCTION BILLOTS 4 po.	1,118,888	4,667,329	3,989,423

SOURCE: CANADIAN INTERNATIONAL PAPER, NORANDA DIVISION,
Production averages of limit operations, seasons 1952-55,
s.1, mai 1955

79° 78° 77° 76°



LIMITES DES CONCESSIONS

	: 1925
	: 1966

SOURCE: LIENERT, A., THE STORY OF KIPAWA NORANDA WOODS DIVISION, s.l., CANADIAN INTERNATIONAL PAPER, 1966

79° 78° 77° 76°

camps coopératifs sur les 35 camps forestiers de la Division Noranda.

La compagnie commence à partir des années 1950 à prendre directement en charge la coupe dans certains secteurs de ses concessions. Et encore son implication dans les opérations en forêt se fait lentement. Durant la saison de coupe 1954-55, par exemple la C.I.P. n'opère que trois camps sur les trente en activité. Il faut attendre le milieu des années 1960 avant que les camps de la compagnie occupent une place vraiment significative.

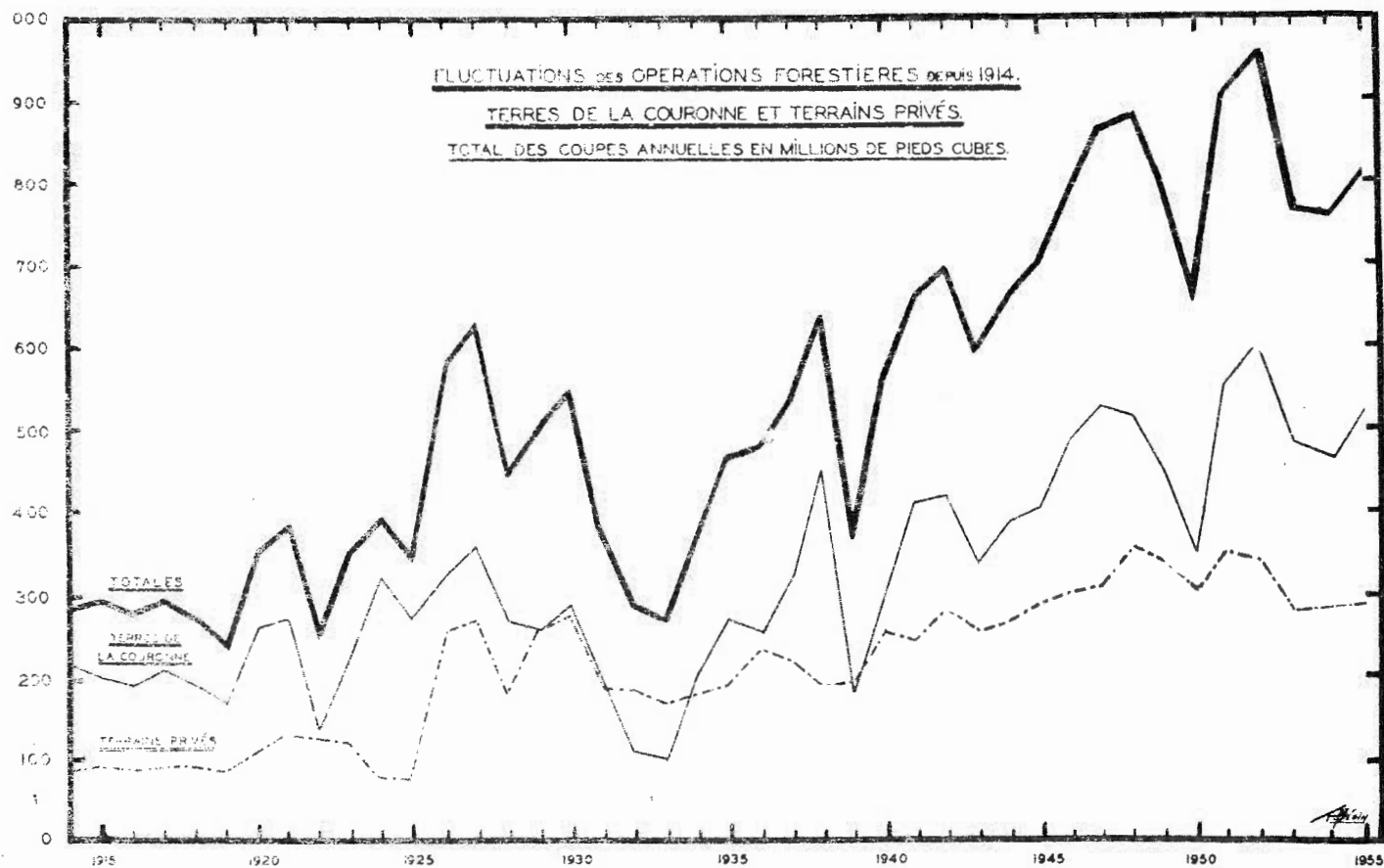
La Canadian International Paper ne saurait à elle seule résumer l'ensemble des activités de l'industrie forestière au Témiscamingue. Elle occupe évidemment une position prépondérante tant par l'importance de ses concessions que par le volume de ses coupes et la taille de ses installations. Son influence sur le monde forestier au Témiscamingue s'avère déterminante. La compagnie n'est toutefois présente que dans le secteur du bois de pulpe. D'autres compagnies d'importance sont également actives au Témiscamingue dans le domaine du bois de sciage. Il faut mentionner bien sûr la compagnie Booth à l'oeuvre dans la région du lac Kipawa. Il faut aussi souligner la présence d'entreprises comme la Roger River Lumber qui opère une grosse scierie à Angliers durant les années 1940 et 1950 et possède des limites de coupe dans le canton de Villars au nord du lac Des Quinze. Les nombreuses scieries de village qu'on retrouve un peu partout au Témiscamingue contribuent aussi de manière significative à la vie de l'industrie forestière régionale. La formule coopérative, malgré de nombreuses tentatives ne réussit pas à prendre racine dans le secteur forestier au Témiscamingue. Le contraste est grand avec la réussite du mouvement des syndicats de travail forestier en Abitibi à la même époque.

Les statistiques par districts administratifs qu'établit le Ministère des Terres et Forêts à partir de 1942 donnent le portrait de l'évolution de la production forestière du Témiscamingue. La région produit par exemple entre 4% et 6% du bois de pulpe coupé au Québec au cours de la période 1940-1965 sauf durant les années 1954-58. Le Ministère

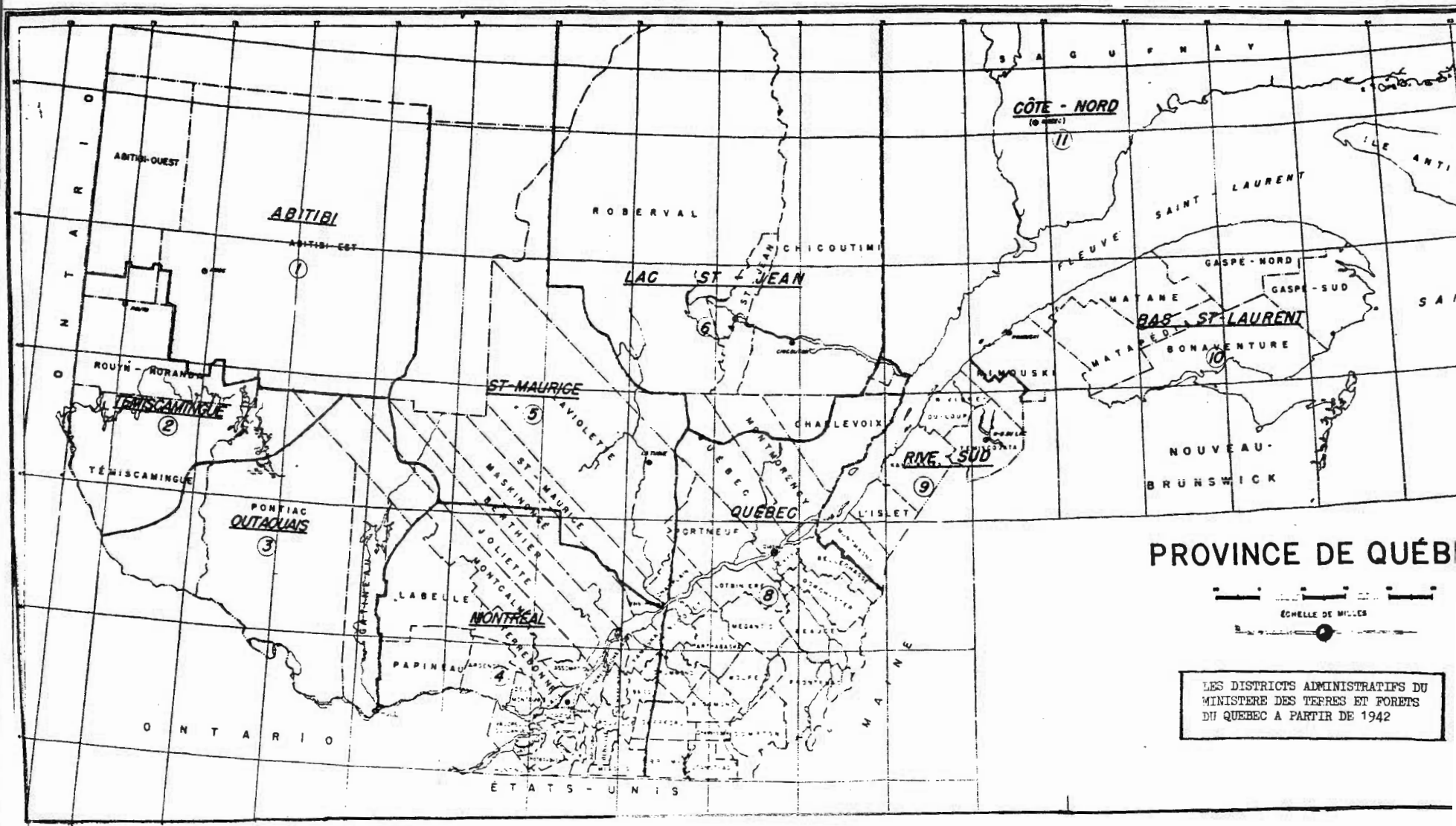
fournit aussi régulièrement des statistiques sur le volume des coupes sur les terres de la couronne au Témiscamingue. La part du Témiscamingue dans le total québécois évolue entre 7.3% en 1950 et 4.1% en 1956. Malheureusement l'irrégularité des statistiques sur le volume des coupes sur les terres privées rend difficile la présentation du tableau complet de la production forestière du Témiscamingue. Pour l'année 1949 par exemple, le volume des coupes sur les terres de la Couronne s'établit à 40,484,166 pieds cubes de bois et celui des terres privées à 32,640,285 pieds cubes.

Les statistiques du Ministère s'avèrent intéressantes à plus d'un niveau. Elles révèlent ainsi l'importance des différents bassins forestiers de la région. La production forestière de l'immense bassin de l'Ouataouais supérieur domine de loin celles des bassins Kipawa, Harricana et lac Abitibi.

COUPE ANNUELLE DE BOIS AU QUÉBEC EN MILLIONS DE PIEDS CUBES 1915-1955



SOURCE: RAPPORT DU MINISTRE DES TERRES ET FORÊTS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC
POUR L'ANNÉE 1956



PROVINCE DE QUÉBEC



LES DISTRICTS ADMINISTRATIFS DU
 MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS
 DU QUÉBEC À PARTIR DE 1942

PRODUCTION DE BOIS DE PULPE EN ABITIBI ET AU TĒMISCAMINGUE
 POUR LES ANNĒES 1942 Ā 1966 (en cordes de bois)

ANNĒE	ABITIBI	TĒMISCAMINGUE	QUĒBEC
1942	175,529	202,963	5,103,951
1944	99,260	261,741	4,238,702
1946	214,974	289,022	5,302,328
1948	321,914	382,713	6,784,996
1950	174,957	366,716	6,059,483
1952	348,538	346,908	7,412,677
1954	297,851	137,456	5,895,592
1956	435,471	179,221	6,665,090
1958	531,965	199,436	7,952,113
1960	383,000	202,000	5,828,000
1962	182,000	236,000	6,753,000
1964	168,000	280,000	6,068,000
1966	129,880	257,000	7,169,000

SOURCES: RAPPORTS DU MINISTRE DES TERRES ET FORĒTS, 1943 ā 1967

VOLUME DES COUPES DE BOIS DANS LES FORÊTS DE LA COURONNE
EN ABITIBI ET AU TĒMISCAMINGUE
DURANT LES ANNÉES 1948 À 1962 (en pied cube)

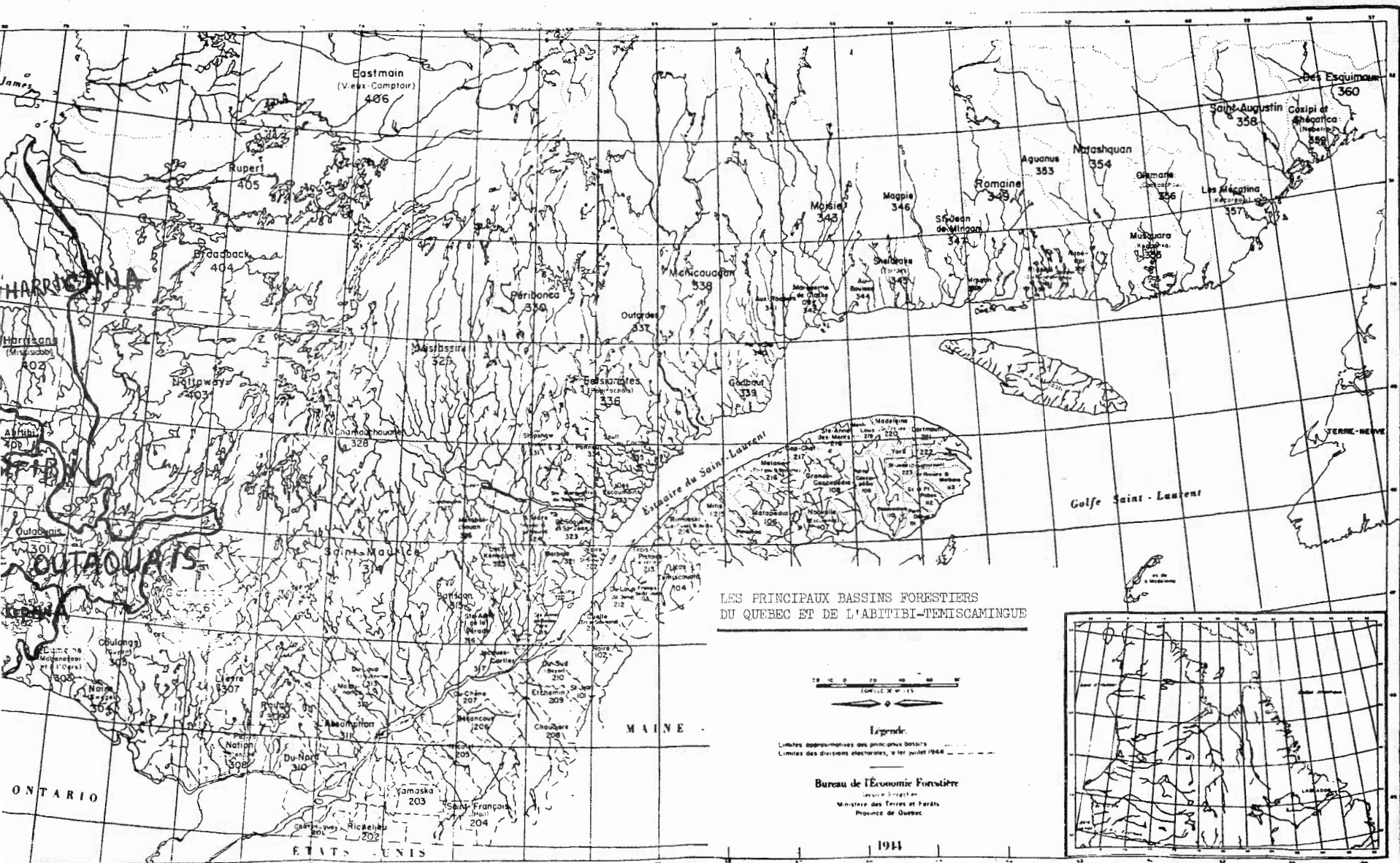
ANNÉE	ABITIBI	TĒMISCAMINGUE	QUĒBEC
1948	23,356,559	40,459,494	538,434,729
1950	20,447,968	26,954,256	367,983,338
1952	57,395,064	38,771,805	621,235,399
1954	40,627,131	27,913,774	481,817,409
1956	52,987,646	26,391,073	637,609,330
1958	34,802,244	19,762,504	476,520,407
1960	42,506,482	24,031,928	547,296,120
1962	40,711,229	20,204,232	564,251,036

SOURCES: RAPPORTS DU MINISTRE DES TERRES ET FORĒTS, 1949 à 1963

VOLUME DES COUPES DE BOIS DANS LES FORÊTS DE LA COURONNE
EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE PAR BASSIN FORESTIER
EN 1948, 1949 ET 1950 (en pied cube)

ANNÉE	OUTAOUAIS	KIPAWA	LAC ABITIBI	HARRICANA
1948	37,553,750	5,696,947	3,737,237	3,913,452
1949	32,216,451	10,633,972	957,164	4,482,238
1950	20,205,421	7,205,427	1,506,544	4,759,414

SOURCES: RAPPORTS DU MINISTRE DES TERRES ET FORÊTS, 1949, 1950, 1951



Eastmain
(Vieux-Comptoir)
486

Rupert
405

Broadback
404

HARRISANA

Harrisana
(Missisquoi)
402

Bellows Falls
4034

Appleton
401

OUTAOUAIS

Oboleng
305

Norfolk
306

ONTARIO

ÉTATS-UNIS

MAINE

VERMONT

Golfe Saint-Laurent

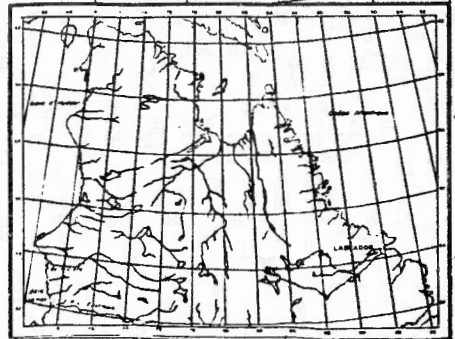
LES PRINCIPAUX BASSINS FORESTIERS
DU QUÉBEC ET DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE



Légende:
 Limites approximatives des principaux bassins
 Limites des divisions électorales, le 1er juillet 1964

Bureau de l'Économie Forestière
 Jacques St-Onge
 Ministre des Terres et Forêts
 Province de Québec

1944



B) LES TRAVAILLEURS FORESTIERS. L'ÉVOLUTION DES CONDITIONS ET DES MÉTHODES DE TRAVAIL.

Les bûcherons des premiers chantiers du Témiscamingue proviennent des vieilles régions rurales du Québec. Ils se déplacent sur de très longues distances pour gagner les zones d'exploitation forestière. Ces travailleurs itinérants changent fréquemment de région et d'employeur. Le terme de «bûcherons-voyageurs» ou encore plus simplement de «voyageurs» correspond bien à leur mode de vie. Ils sont 2,000 dans les chantiers du Témiscamingue en 1885, et pratiquement 5,000 vers 1910. Les «voyageurs», même avec la colonisation et le peuplement du Témiscamingue, vont continuer jusqu'à l'orée des années 1930 à constituer la masse des forestiers de la région. Les compagnies recrutent habituellement leur main-d'oeuvre dans leurs régions d'origine. Les bûcherons de la Riordon au Témiscamingue sont ainsi originaires, pour la plupart, de l'Outaouais, de la Gatineau et de la Rouge où la compagnie est déjà implantée. Les colons du Témiscamingue forment la main-d'oeuvre d'appoint.

L'introduction du système de la coupe à contrat va entraîner une évolution de la main-d'oeuvre. Les gros contracteurs de la Riordon puis de la C.I.P. continuent d'embaucher des bûcherons-voyageurs. Les voyageurs de l'entre-deux guerre se montrent beaucoup plus indépendants. Ils gagnent souvent les chantiers à partir de la fin des années 1920 en passant par la région minière de Rouyn où s'agite une nombreuse population flottante de prospecteurs, de mineurs, de forestiers.

Les bûcherons sont recrutés sur place pour les chantiers de la rivière Kinojevis et de l'Outaouais supérieur. Les voyageurs ne se sentent aucunement liés au contracteur et souvent changent de camp en cours de saison.

L'essor de la colonisation au Témiscamingue favorise aussi l'émergence de contracteurs locaux. Le jobber du Témiscamingue recrute ses hommes dans sa paroisse

et, parfois, dans plus d'une paroisse. Les bûcherons témiscamiens sont différents des voyageurs. Ils sont à la fois agriculteurs et bûcherons. Le travail en forêt constitue leur principal revenu. L'argent ramené des chantiers sert par la suite au développement des fermes. Un étroit réseau de relations familiales, sociales et économiques attachent les colons-bûcherons à l'entrepreneur du village. Le jobber Odilon Gingras de Latulipe est ainsi le marchand-général, le maître de poste et le maire en plus d'être actif dans la commission scolaire. Son influence s'étend sur tout l'est du Témiscamingue. Les hommes d'une paroisse suivent habituellement le contracteur chaque automne vers le secteur de coupe obtenu de la C.I.P. Le contracteur témiscamien donne souvent à forfait des parties de contrat à des membres de sa famille ou à des groupes de sa paroisse. Les bûcherons du Témiscamingue forment donc une main-d'oeuvre homogène, disciplinée et peu mobile contrairement aux voyageurs. Ces différences se manifestent lors de la grève des bûcherons du Clérion en novembre 1933. Ce sont les voyageurs travaillant pour les contracteurs de Rouyn qui déclenchent la grève et marchent sur le centre minier où se trouve le siège de la Division Kipawa. Les forestiers témiscamiens quittent de leur côté les chantiers de la Kinojevis et du Clérion pour regagner leurs paroisses. Ils y attendent avec leurs jobbers la fin du mouvement de grève.

Les bûcherons en provenance du monde rural régional sont sans doute au milieu des années 1930 plus nombreux dans les chantiers de la Division Kipawa que les voyageurs. La main-d'oeuvre se fait cependant moins nombreuse. Augustin Chenier évalue en 1936 à 1,600 le nombre des travailleurs en forêt au Témiscamingue. On en compte 3,000 au total dans les chantiers de la Division Kipawa. Les plans de colonisation des années de crise va amener dans les chantiers de la région un nouveau contingent de colons-bûcherons. Ces colons qui s'installent dans les dizaines de nouvelles paroisses créées en Abitibi et au Témiscamingue par les plans possèdent souvent une expérience du travail en forêt. Bon nombre de ces nouveaux colons sont de jeunes hommes qui prennent très vite la route des chantiers et se préoccupent peu du travail de la terre. La main-d'oeuvre subit un net rajeunissement de ses effectifs. 40% des

2,000 hommes en forêt dans les chantiers de la Division Kipawa en 1946 ont moins de 21 ans. La pénurie de main-d'oeuvre qui touche le secteur forestier durant la guerre incite les contracteurs à engager les garçons capables de travailler avec le père. La famille obtient souvent à forfait un petit secteur de coupe. Cette pénurie qui se maintient dans l'après-guerre pousse la C.I.P. à octroyer des contrats de coupe aux syndicats Coopératifs de travail de l'Abitibi, puis de nouveau à faire appel à de gros contracteurs de l'extérieur, du lac Saint-Jean et de la Gaspésie principalement. Ces jobbers, comme John Murdoch et Masse et Boucher, financent eux-mêmes leurs opérations et arrivent dans la région avec leurs bûcherons et leur équipement.

La main-d'oeuvre forestière subit à partir de 1950 de nombreuses mutations. Une époque prend fin. Le temps des voyageurs et des colons-bûcherons est révolu. Le métier de bûcheron se spécialise. Le travail en forêt se mécanise et la durée de la saison de coupe s'allonge. Les colons du Témiscamingue qui ont percé en agriculture délaissent les chantiers et se consacrent au développement de leurs fermes. Les autres vont souvent faire du travail en forêt leur gagne-pain et l'agriculture devient pour eux très marginale. Les conditions de travail en forêt au Témiscamingue évoluent aussi considérablement au cours de la période étudiée. Il est difficile d'établir le portrait précis et détaillé de l'évolution des conditions salariales des bûcherons du Témiscamingue. Les documents d'époque font habituellement état pour le début du siècle d'un salaire de 1,00 \$ par jour de travail. Les salaires de la Riordon durant ses années d'activités au Témiscamingue (1918-25) varient selon les témoignages entre 28\$ et 32\$ par mois. Le système de la coupe à contrat modifie à partir de 1922 ce mode de rémunération. Certains bûcherons continuent d'être salariés tandis que les autres sont payés à forfait par les contracteurs habituellement au taux de 10\$ par corde de bois débité en longueur de 16 pieds.

La crise de 1929 va réduire en poussière les gains réalisés par les travailleurs au cours des années 1920. Le salaire de base retombe en 1932 à 26\$ par mois de 26 jours de travail. Les bûcherons travail-

lant à forfait touchent 0,02\$ du billot et 2,75\$ du mille pieds linéaires de bois. En réalité les bûcherons du Témiscamingue touchent rarement durant les années de crise leurs pleines rémunérations. Les salaires mensuels réels dans les chantiers de la Kipawa Woods Division oscillent plutôt entre 15\$ et 20\$. Cette chute brutale des salaires qui soulève le mécontentement des bûcherons est à l'origine de la grève du Clérion. En novembre 1933, la grève éclate dans les camps de la C.I.P. installés dans la région de Rouyn autour des dépôts de Cléricy et du Clérion. 2,500 hommes sont en forêt à l'époque dans ce secteur qui compte 38 camps. 700 bûcherons marchent sur le centre minier et manifestent devant le siège de la Division Kipawa à Noranda. Les grévistes exigent 35\$ par mois ou 0,035\$ du billot, un contrat de travail et de meilleures conditions de vie en forêt. La grève qui paralyse les opérations de la C.I.P. pendant plusieurs semaines est durement réprimée par les forces policières. Le rapport d'enquête gouvernementale recommande l'abolition de la coupe à contrat qui oblige les jobbers à accepter les conditions imposées par la C.I.P. et à exploiter les bûcherons. Le gouvernement du Québec intervient pour établir des conditions minimales de travail dans le secteur forestier. Le salaire minimum est fixé en 1935 à 37\$ par mois de 26 jours d'ouvrage. Les bûcherons d'expérience travaillant à forfait peuvent alors gagner jusqu'à 65\$ par mois. En 1939, le gouvernement établit par ordonnance les conditions salariales des travailleurs de la forêt. Le salaire minimum pour les bûcherons d'expérience est porté à 45,00\$ par mois et celui des jeunes travailleurs inexpérimentés et des hommes âgés est fixé à 30\$ par mois. La rémunération à forfait est établie à 2,00 \$ les 100 pieds cubes de bois débités en longueur de 4 pieds, 1,60\$ pour le bois de 8 pieds, 1,20\$ pour le 12 pieds et 0,80\$ pour le 16 pieds. Le salaire mensuel minimum est haussé à 52\$ durant la guerre. La C.I.P. introduit aussi durant ces années un système de prime (0,21\$/jour) pour les bûcherons travaillant à la pièce. La rémunération de base se situe à 55\$ en 1949, et elle varie entre 60\$ et 70\$ en 1953.

Cette évolution des salaires des bûcherons du Témiscamingue et de la région de l'Outaouais supérieur s'accompagne d'une amélioration marquée des conditions de travail et de vie dans les chantiers. Augustin

Chenier nous décrit ainsi la vie en forêt au Témiscamingue durant les années 1880:

«D'abord c'était la cambuse enfumée où il n'y avait pas de milieu entre le chaud et le froid, les lits de bois écorcés (on les appelait bunks) avaient pour matelas des branches de sapin, ils étaient contruits aussi larges que possible afin de contenir plus de dormeurs et ainsi ménager l'espace. Le lever se faisait avec le soleil et, après le déjeuner, on partait pour la journée, apportant avec soi le repas du midi, car le retour ne se faisait qu'avec la brunante. L'histoire de la soupe aux pois en poche est vécue: on faisait geler de grande marmite de soupe aux pois contenant une ou deux briques de lard salé. Le midi, 50, 60 hommes devaient dîner à côté des arbres abattus. Comme on ne pouvait faire suivre la batterie de cuisine au travail, une seule casserole était mise au fond d'une poche avec tout ce qui devait contribuer à combler les appétits. Près du feu, chacun s'arrangeait pour avoir sa part...».

Le travail qui s'étend d'une noirceur à l'autre ne cesse en fait que le dimanche. Les bûcherons quittent rarement les camps durant la saison de coupe. Les bûcherons du Témiscamingue des années 1880-1910 travaillent dans le plus grand isolement. Les chantiers sont éloignés des régions d'origine et souvent même des villages Témiscamiens naissants. Les conditions de confort et d'hygiène sont désastreuses. Les travailleurs sont soumis à l'arbitraire des compagnies de bois qui retiennent sur leurs maigres salaires le coût du logement (la «pension») et des provisions individuelles (la «van»). Les conditions de vie en forêt s'améliorent au cours des années 1920 et 1930 mais elles demeurent cependant encore déplorables. Le rapport du Ministère des Terres et Forêt de 1930 décrit comme médiocres ou très mauvaises les conditions d'hygiène dans 781 des 3,144 camps forestiers du Québec. Le rapport d'enquête sur la grève des bûcherons de Rouyn constate le prix élevé de la «van» dans les chantiers de la Division Kipawa, le manque de confort et d'hygiène des camps et l'absence de services médicaux élémentaires. Les enquêteurs Maxime

et Louis Morin notent même que des hommes sont astreints à des tâches normalement effectuées par les chevaux comme le transport du bois. L'enquête rapporte aussi que les heures de travail s'étirent sur plus de 12 heures par jour avec seulement 20 minutes de prévues pour le dîner en forêt.

L'ordonnance de 1939 va réduire la semaine d'ouvrage à un maximum de 60 heures. La réglementation gouvernementale amène aussi l'amélioration du confort dans les camps. Le traditionnel camp de bois rond isolé sommairement avec de la mousse est peu à peu remplacé par des bâtiments construits en planche et mieux entretenus. Les camps sont pourvus de lits avec matelas et couvertures. La nourriture devient plus saine et plus variée. L'isolement des camps est rompu par la création d'un important réseau de chemins forestiers. La pénurie de main-d'oeuvre et les pressions syndicales jouent un rôle important dans l'amélioration des conditions de vie des travailleurs de la forêt. La main-d'oeuvre forestière est devenue avec les années 1950 et 1960 une main-d'oeuvre spécialisée et recherchée.

Les méthodes de travail et la vie en forêt connaissent au cours de la période étudiée des profondes transformations. Un monde sépare le mode de travail des voyageurs de J.R. Booth au lac Kipawa au début du siècle et les bûcherons de la C.I.P. qui s'activent dans les chantiers du district de la Baie Carrière dans les années 1950. Les opérations forestières vont quand même se dérouler selon un processus qui se modifie guère au fil des saisons de coupe.

La saison ne débute pas à la même époque dans toutes les régions du Québec. Les compilations du Ministère des Terres et Forêts pour la période 1942-1947 montrent qu'au Témiscamingue l'ouverture des chantiers se fait surtout au début de l'automne (septembre - novembre). En Abitibi, l'ouverture de la saison de coupe se poursuit par contre jusqu'en janvier. La saison s'ouvre avec l'établissement du camp en forêt. Une équipe de forestiers se rend très tôt à l'automne dans le secteur de coupe construire un camp ou parfois restaurer un camp abandonné le

printemps précédent. Le camp est établi à proximité d'un cours d'eau pour faciliter l'approvisionnement en eau des hommes et des bêtes et aussi pour limiter les distances de transport du bois. La taille du camp et le nombre de bâtiments varient selon l'importance du chantier. Le camp comprend comme corps principal un ou plusieurs grands dortoirs («sleep camp»). Dans les petits camps la cuisine est à même le dortoir mais habituellement la cuisine et la grande salle à manger attenante forment un bâtiment à part («cookerie»). On trouve aussi une étable pour les chevaux et les animaux à viande, un abri pour le foin des bêtes, une cache à provisions («meat house») et une maison pour l'administration («office»). Parfois les gros camps possèdent une forge. Le système de la coupe à contrat introduit dans les camps de nouveaux bâtiments. Le jobber amène sa famille en forêt et parfois permet à d'autres de faire de même. La résidence du contracteur, quelques cabanes individuelles et les logements des mesureurs et du commis de la compagnie viennent ainsi s'ajouter. Les camps constituent donc souvent des ensembles de taille.

Evidemment les camps établis au Témiscamingue durant la période de 1880-1910 sont petits et rudimentaires. Les plus gros peuvent, selon des témoignages d'époque, abriter 40 hommes. Ceux de la Riordon comptent jusqu'à 75 travailleurs. Les camps vont prendre de l'ampleur avec la C.I.P. au cours des années 1930 et 1940. Les gros jobbers engagent régulièrement une centaine d'hommes, parfois plus de 150. Pendant longtemps les bâtiments du camp seront construits avec le bois trouvé sur place sur le modèle de la «log cabin». Les bûcherons bâtissent les cabanes en bois rond et les isolent pour l'hiver avec de la mousse ou de l'étoupe. Le toit est fait de petites billes de bois et recouvert de gros papier à couverture. Les planchers des logements sont faits de bois équarri sur une face. L'étable et les bâtiments auxiliaires sont édifiés sommairement. La qualité des camps va s'améliorer au cours des ans. Les bâtiments en planche apparaissent au cours des années 1930 et remplacent peu à peu les cabanes de rondins. En 1950, le temps où les bûcherons s'entassaient dans des cabanes froides et humides et dormaient à plusieurs sur des plateformes recouvertes de foin ou de branches de sapin semble révolu. Les grands dortoirs en planche comprenant des lits individuels

NOMBRE DE CHANTIERS OUVERTS CHAQUE MOIS
 AU TÉMISCAMINGUE ET EN ABITIBI
 POUR LES ANNÉES 1942 à 1947

MOIS	TÉMISCAMINGUE		ABITIBI		QUÉBEC	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
JANVIER	4	.9	62	9.3	674	4.6
FÉVRIER	1	.2	32	4.8	356	2.4
MARS	1	.2	13	2	316	2.1
AVRIL	24	5.4	10	1.5	275	1.9
MAI	28	6.3	20	3	669	4.5
JUIN	3	.7	29	4.3	562	3.8
JUILLET	6	1.3	28	4.2	381	2.6
AOÛT	33	7.4	30	4.5	1048	7.1
SEPTEMBRE	91	20.3	56	8.4	2670	11.8
OCTOBRE	133	29.8	144	21.5	3492	20.6
NOVEMBRE	103	23	163	24.4	3028	20.6
DÉCEMBRE	20	4.5	81	12.1	1315	8.9
TOTAL	447	100	668	100	14,786	100
NOMBRE DE CHANTIERS OUVERTS À L'AUTOMNE (SEPTEMBRE-OCTOBRE-NOVEMBRE)						
<u>ABITIBI:</u> 363 CHANTIERS 54.3%						
<u>TÉMISCAMINGUE:</u> 327 CHANTIERS 73.1%						
<u>QUÉBEC:</u> 9,190 CHANTIERS 62.1%						
SOURCE: RAPPORT DU MINISTRE DES TERRES ET FORÊTS, 1948						

sont alors répandus dans les camps des contracteurs de la C.I.P.

Les hommes, les animaux, les provisions et l'équipement arrivent au chantier à l'automne par eau, la seule voie d'accès pendant longtemps aux zones de coupe. Ville-Marie et plus tard Notre-Dame-du-Nord servent de point d'entrée en forêt aux voyageurs des années 1880 à 1910. Le Riordon Depot de la Baie Gillies à partir des années 1920 puis par la suite Cléricy, Rouyn, McWatters, Cadillac et Baie Carrière jouent ce rôle. L'ampleur du système d'eau du Témiscamingue et de la région de l'Outaouais supérieur permet pendant des décennies l'accès à d'immenses régions forestières. Puis à partir des années 1940 et 1950, la Division Kipawa développe un important réseau de chemins forestiers entre ses dépôts et ses chantiers.

Les méthodes de travail en forêt au Témiscamingue demeurent longtemps immuables. L'outillage se résume à la hache et au godendart, la grande scie dentelée. Les grosses billes de pin coupées en longueur de 16 et de 12 pieds sont tirées et charriées avec des chevaux. Le recours aux jobbers pour la coupe du bois de pulpe permet l'apparition au Témiscamingue du «bucksaw», la petite scie à lame amovible. Selon les témoignages de bûcherons de la Riordon, c'est la Champlain Logging Company qui introduit le «bucksaw» dans les chantiers de la Kinojevis. Le «bucksaw» reste l'outil de base jusqu'aux années 1950 alors que l'utilisation de la scie mécanique commence à se généraliser.

Les bûcherons s'attaquent en équipe à un secteur de forêt. Ceux de la Riordon travaillent en équipe de 4 à 5 hommes: 2 bûcherons, un ou deux charretiers («skidder») et un homme («rouleur») qui empile les billets en tas («bunch») pour le transport vers un cours d'eau proche. Une équipe de coupeurs de chemin de 2 à 3 hommes assiste souvent le premier groupe. Les travailleurs des contracteurs de la C.I.P. fonctionnent en équipe de trois hommes, 2 bûcherons et un charretier. L'instauration du système de la coupe à contrat amène souvent les jobbers à diviser les contrats entre plusieurs groupes de bûcherons travaillant à la pièce. Certaines tâches comme l'ouverture et l'entretien des chemins continuent par

contre à être exécutées à salaire. C'est la mesure déterminée par le mesureur de la C.I.P. et inscrite au registre du camp par le commis de la compagnie qui fait foi du rendement du bûcheron et de la production du contracteur.

Le bois coupé en forêt est transporté avant la fin de l'hiver et empilé sur les bords d'un cours d'eau («dump»). Tout le transport en forêt s'effectue pendant des décennies à l'aide de chevaux. Selon Augustin Chénier, il y a 2,000 chevaux dans les chantiers du Témiscamingue au début du siècle. En 1936, 500 chevaux se trouvent dans les camps de la Division Kipawa. On en compte 600 en 1944 et 800 en 1946. Le camion et le tracteur font timidement leur apparition au milieu des années 1930. Ce sont deux jobbers de la région qui expérimentent les premiers la mécanisation du transport du bois: Henri Perron de l'Abitibi avec des camions dans le canton de Duprat et Edgar Turpin avec des tracteurs dans Joannes. La C.I.P. poursuit l'expérience dans le secteur de la Baie Caron et du lac Roger. Puis les Syndicats Coopératifs de travail réunis au lac Granet dans l'après-guerre utilisent sur une grande échelle des camions. Les chevaux demeurent toutefois indispensables aux opérations en forêt. Les tracteurs et les camions n'effectuent que le transport de grosses charges de bois sur de longs trajets. Il y a ainsi 60 camions et 30 tracteurs dans les chantiers de la Division Kipawa en 1946 et encore 800 chevaux.

La saison de coupe se termine au printemps avant le dégel. Les hommes, les animaux et le matériel quittent les chantiers en suivant les cours d'eau gelés. Commence alors le flottage du bois.

C) LE FLOTTAGE DU BOIS AU TÉMISCAMINGUE

Les compagnies et les marchands de bois progressent au Témiscamingue à partir de 1880 le long des grandes pièces d'eau et de leurs tributaires. C'est par eau que les bûcherons accèdent en forêt et c'est par eau que le bois est évacué des chantiers et transporté vers le sud du Québec. Les grosses billes de bois sont dravées et flottées sur les ruisseaux et les rivières, puis regroupées en estacades sur les principaux lacs pour être remorquées par bateau. Les compagnies effectuent souvent des travaux («improvement») pour augmenter le débit des cours d'eau et faciliter le flottage du bois.

Le lac Témiscamingue constitue la pièce maîtresse du flottage du bois au Témiscamingue. Plusieurs cours d'eau d'importance se jettent dans le lac comme les rivières A La Loutre, Des Quinze, Blanche et Montréal. Plus au sud le grand lac Kipawa se déverse dans le lac Témiscamingue par le ruisseau Gordon. La drave débute à la fonte des glaces. Les draveurs, équipés de longue pièce de bois munie d'une pointe d'acier («gaff»), guident le bois sur les ruisseaux et les rivières. Ils se déplacent dans de longues embarcations étroites appelées «pointers». Augustin Chénier donne une bonne description du rude métier:

«La période du flottage était pour les voyageurs (elle existe encore) la plus rude, en même temps que la plus périlleuse de sa dure vie: passer des journées entières à rouler sur des billes flottantes, se jeter jusqu'à la ceinture dans l'eau glacée du printemps pour faire suivre les pièces récalcitrantes, parcourir, sur de longues distances, les rives enchevêtrées des ruisseaux, enfonçant jusqu'aux genoux dans une vase gluante ou butant sur un corps mort, pendant que la longue gaffe se cherche un chemin à travers les aulnaies, aller jusqu'au milieu des rapides impétueux libérer le train de bois arrêté dans sa descente par un obstacle invisible, risquer de s'engouffrer avec les

billes dans la vrille d'un remous, demeurer tout le jour trempé jusqu'à la ceinture, avec la perspective de reprendre, le lendemain, dans les mêmes habits humides, les mêmes travaux et les mêmes périls, telle était la vie de nos draveurs pendant deux, trois mois et plus».

Les billes de bois aboutissent au lac Témiscamingue et sont regroupées à l'embouchure des rivières. Les compagnies constituent souvent à cet endroit des réserves de bois («holding gapp»). Le bois est ensuite remorqué en estacades vers le sud du lac et la rivière Outaouais.

Les principales compagnies s'unissent en 1887 pour flotter le bois en commun sur le lac Témiscamingue. Elles organisent la Upper Ottawa Boom Improvement Company, mieux connue au Témiscamingue comme l'I.C.O. L'I.C.O. s'occupe à partir de cette date du flottage de tout le bois coupé au Témiscamingue jusqu'à Pembroke, Hull et Ottawa. La compagnie jusqu'en 1895, ne flotte que du bois carré. Puis les compagnies expédient leur bois en billots ronds. Le bois de pulpe est flotté jusqu'aux installations de E.B. Eddy à Hull. L'I.C.O. possède sur le lac Témiscamingue de nombreux bateaux de différents types qui regroupent les billes de bois, forment les estacades et les remorquent vers le sud. Des gros bateaux à vapeur munis de roues à aube effectuent le remorquage du bois jusqu'au début du siècle. On peut mentionner ici les noms du Rat, du Beaver et du Seal. Des bateaux à hélice comme le Lady Minto, l'Alexandra, le Queen, le Lark, le Wabis les remplacent par la suite. Un bateau de soutien («supply boat») ravitaille les remorqueurs et les équipages. L'Albert remplit longtemps ce rôle pour l'I.C.O. La formation des estacades est accomplie par des remorqueurs auxiliaires surnommés les «Alligators». Ces longs bateaux plats d'une quarantaine de pieds de long sont équipés de chaudière à vapeur et de roues à aube. Ils sont par la suite mûs par des hélices.

L'arrivée de la Riordon Pulp and Paper au Témiscamingue et la construction du «Kipawa Mill» en 1917 ont pour effet d'augmenter les opérations de flottage au Témiscamingue. Le trajet du bois de pulpe se ter-

mine maintenant à Témiscaming où une grosse réserve de bois est établie. La Riordon entretient sur place des remorqueurs pour manoeuvrer le bois arrivant des chantiers du nord du Témiscamingue. Les concessions de la Riordon se trouvent autour des lacs Des Quinze et Simard et, plus au nord, dans la région comprise entre ces deux lacs et la ligne de partage des eaux. Ces lacs et leurs affluents forment un impressionnant système d'eau au coeur des forêts témiscamiennes. Par le lac Rémigny, la rivière Solitaire et le lac Opasatica, les chantiers vont progresser profondément en direction du nord-ouest. La rivière Kinojevis amènent les bûcherons jusque dans la région du canton de Rouyn. Au sud, la rivière Des Quinze assure la sortie du bois vers le lac Témiscamingue.

La compagnie Riordon à mesure que ses opérations en forêt prennent de l'ampleur va développer un circuit de flottage sur les lacs Des Quinze et Simard. Le dépôt Riordon sur la Baie Gillies du lac Des Quinze sert de point d'attache aux équipes de draveurs et aux remorqueurs. La ferme Morrison, à proximité du dépôt est le centre d'hivernement des Alligators de la Riordon. Les bateaux conduisent les hommes et l'équipement en forêt à l'automne et flottent le bois à partir du printemps. Les estacades de bois sont remorquées depuis les points de regroupement des billots jusqu'au barrage d'Angliers établi à la décharge du lac Des Quinze. Le bois coule ensuite à bille libre jusqu'au lac Témiscamingue. Le cours de la rivière Des Quinze est tourmenté et comprend plusieurs rapides. La Riordon maintient une équipe de drave au Rapide des Iles pour prévenir les embâcles. Elle poste aussi à partir de 1922 des draveurs au barrage du Pouvoir Des Quinze à la tête de la rivière. L'I.C.O. attend le bois à Notre-Dame-du-Nord où elle a établi une réserve de bois. La progression des chantiers le long de l'Outaouais supérieur au-delà du Rapide Esturgeon amène la Riordon à installer en 1924 un camp de drave à l'embouchure de la rivière au nord du lac Simard. Le camp, appelé «Boom Camp», prend une grande importance avec l'expansion des opérations forestières vers le nord. De grandes quantités de bois arrivent maintenant par la Kinojevis et l'Outaouais des chantiers de la Champlain Logging Co. Le jobber installé au dépôt de German Point sur la Kinojevis assure le flottage du bois jusqu'au Boom Camp. Des draveurs, à l'aide de pointers

et de petits remorqueurs, regroupent le bois dans des estacades pouvant contenir plusieurs dizaines de milliers de billes. Les Alligators remorquent ensuite le bois depuis le Boom Camp jusqu'à Angliers. Plusieurs Alligators se succèdent de 1918 à 1925 sur le lac Des Quinze et le lac Simard. On peut mentionner le Gertie, le Morrison, le Sturgeon, le Champlain, l'Inwood et l'Expanse.

La C.I.P. entreprend à la fin des années 1920 la consolidation du système de flottage établi par la Riordon Pulp and Paper au Témiscamingue. Les opérations de drave au nord du Rapide Esturgeon sont assumées à contrat jusqu'en 1928 par les gros contracteurs de la Division Kipawa. Frank Blais, le plus gros jobber d'Amos, drave le bois par la Kinojevis, depuis le lac Preissac jusqu'au lac Routhier près de Rouyn. Champlain Logging s'occupe du flottage jusqu'au Boom Camp. La C.I.P. prend ensuite en charge toutes les opérations de flottage sur l'ensemble de son territoire.

La Canadian International Paper met en service en 1929 et 1930 sur le lac Des Quinze et le lac Simard deux grosses unités de remorquage. Le T.É. Draper lancé en 1929 à la Baie Gillies est un très gros bateau de 100 tonnes et mesurant 61 pieds de long. Le Draper va effectuer le remorquage du bois sur le lac Des Quinze. Le remorqueur demeure en service jusqu'à la fin des opérations de la C.I.P. au Témiscamingue au milieu des années 1970. Le J.A.H. Henderson entre en fonction l'année suivante sur le lac Simard. Cet autre remorqueur, plus petit que le Draper, traîne les estacades de bois depuis le Boom Camp jusqu'au «Grassy Narrow», le bras d'eau reliant le lac Simard et le lac Des Quinze. C'est dans ce secteur du Grassy Narrow que le Draper et le Henderson se rejoignent et s'échangent leurs estacades. Le Henderson est retiré des opérations de flottage à la fin des années 1950 et remplacé par l'Expanse, un remorqueur de 53 pieds. Des Alligators et des bateaux de ravitaillement soutiennent le travail des grosses unités. Les Alligators sont graduellement remplacés à partir de 1936 par des bateaux plus étroits à coque d'acier et mûs par des moteurs à essence. La puissance de ces petits remorqueurs est constamment augmentée par la C.I.P. passant de 20 c.v. durant les années 1930 à 50 c.v. en 1947 puis à 90 c.v. en 1953. Les fameux pointers

restent en service jusqu'aux années 1950 puis sont remplacés par des canots à moteur.

Le bois remorqués sur les deux lacs aboutit au barrage d'Angliers où la C.I.P. a établi une réserve de bois et une passe à billot. La Kipawa Woods Division fait en 1938 d'Angliers le centre de ses activités de flottage dans le secteur du lac Des Quinze et du lac Simard. Le Riordon Depot se trouve maintenant trop éloigné du circuit principal du flottage. Il sert uniquement au remisage des bateaux l'hiver jusqu'en 1955. La C.I.P. maintient aussi des équipes de draveurs au «Pouvoir Des Quinze» et au Rapide des Iles. Les remorqueurs de l'I.C.O. accrochent ensuite deux ou trois des estacades rassemblées à l'Île du Chef près de Notre-Dame-du-Nord et se dirigent vers Témiscaming. L'augmentation constante du volume de bois coupé au Témiscamingue et dans l'Outaouais supérieur amène l'I.C.O. à se doter de très gros remorqueurs. Le J.P. Murer et le J.P. Fleck qui sont en activités sur le lac Témiscamingue dans l'après-guerre sont des puissants bateaux capables de remorquer plusieurs estacades de bois contenant jusqu'à 300,000 billots. Au sud du lac, le bois de pulpe destiné à l'usine Kipawa est laissé à la pointe Opémica. Un gros remorqueur de la C.I.P., le Wilda, le remorqueur frère du Draper, fait la navette entre la réserve de bois d'Opémican et l'usine de Témiscaming.

La Division Kipawa, avec la progression de ses activités au coeur de la région de l'Outaouais supérieur, doit régulièrement allonger son circuit de flottage et organiser de nouveaux secteurs de remorquage. La construction de barrages sur l'Outaouais au Rapide 2 et au Rapide 7 et la constitution de vastes réservoirs d'eau comme les réservoirs Descelles et Dozois obligent la C.I.P. à remorquer le bois sur de très longues distances. Le dépôt de la Baie Carrière devient à partir de 1942 le centre des opérations de flottage dans la région des sources de l'Outaouais. Les remorqueurs de la Baie Carrière tirent les estacades de bois sur le réservoir Descelles, le lac Granet et le Grand Lac Victoria. Le Descelles, un remorqueur de 55 pieds, et le Pontleroy sont les principaux bateaux opérant dans ce secteur. Le bois aboutit au Rapide 7 où la C.I.P. a installé une réserve de bois. Le bois coule ensuite à bille libre jusqu'au Boom Camp.

NOM DU REMORQUEUR	CATÉGORIE	SECTEUR D'OPÉRATIONS
T.E. Draper	240 c.v.	Lacs Des Quinze et Simard - Angliers
J.A.H. Henderson	140 c.v.	Lacs Des Quinze et Simard - Boom Camp
Expanse	280 c.v.	Lacs Des Quinze et Simard - Boom Camp
Wilda	240 c.v.	Témiscaming
Descelles	180 c.v.	Baie Carrière
Pontleroy	135 ou 90 c.v.(?)	Réservoir Dozois
Nédelec	90 c.v.	Lacs Des Quinze et Simard - Angliers
Loiselle	90 c.v.	Lacs Des Quinze et Simard - Angliers
W.D. McCosh	90 c.v.	Baie Carrière
Harrison	90 c.v.	Baie Carrière
R.C. Kelly	90 c.v.	Outaouais supérieur - Rapide 2 (?)
Cooper	90 c.v.	?
Devlin	50 c.v.	Lacs Des Quinze et Simard - Boom Camp
Carrière	40 c.v.	Baie Carrière
Granet	40 c.v.	Baie Carrière
Tante Marie	40 c.v.	Lacs Des Quinze et Simard - Grassy Narrow
Lépine	40 c.v.	Lacs Des Quinze et Simard - Grassy Narrow
Bousquet	40 c.v.	Lacs Des Quinze et Simard - Grassy Narrow
McKenzie	40 c.v.	Lacs Des Quinze et Simard - Grassy Narrow
Mazerac	20 c.v.	Baie Carrière
Wasp	20 c.v.	Baie Carrière
W.A. Bertrand	20 c.v.	Baie Carrière
Cléricy	20 c.v.	Rivière Kinojevis - McWatters
Clérion	20 c.v.	Rivière Kinojevis - McWatters
Vaudray	20 c.v.	Rivière Kinojevis - McWatters
Boutin	20 c.v.	?
Martina - B	20 c.v.	?
Marrias	20 c.v.	?
Pascalis	20 c.v.	?
Jourdan	20 c.v.	?
Vassan	20 c.v.	?
Tante Martha	20 c.v.	?
Namanash	?	Baie Carrière
Constance	?	Baie Carrière
Expanse	Alligator	Lacs Des Quinze et Simard - Angliers
CODE: ? inconnu (?) incertain	Sources: LIENERT, A., The (Kipawa) Noranda Woods Division, 1966 Archives privées Gaétan Lavictoire et Yvon Desjardins, Rouyn Recherches-entrevues, Productions Abitibi-Témiscamingue, février-mars 1982	
Compilation: Productions Abitibi-Témiscamingue inc., mai 1982.		

La Division Kipawa possède aussi quelques petits remorqueurs au dépôt de McWatters pour traîner le bois sur la rivière Kinojevis.

Le circuit de flottage qui s'étend maintenant sur plusieurs centaines de milles est divisé en secteurs d'opérations, les principaux étant ceux de Baie Carrière, d'Angliers et du lac Témiscamingue. En 1950, le bois coupé dans le secteur du lac Granet parcourt plus de 250 milles de voies d'eau avant de parvenir à Témiscaming. 7 millions de billots de bois arrivent chaque année au lac Témiscamingue des chantiers de la C.I.P. Une grande quantité de billes se perdent toutefois le long du circuit. Des équipes de draveurs et des remorqueurs doivent effectuer au cours de l'été une vaste opération de récupération («sweep»). La récupération permet par exemple de remettre à l'eau dans le seul district d'Angliers plus de 40,000 billots échoués en une seule saison.

Le lac Des Quinze et le lac Simard constituent la plus importante zone de flottage de la Kipawa Woods Division. La C.I.P. maintient dans ce secteur sa plus grosse unité de remorquage, le T.E. Draper.

DEUXIÈME PARTIE: ANGLIERS, LE T.E. DRAPER ET LE FLOTTAGE DU BOIS SUR
LES LACS DES QUINZE ET SIMARD

Le flottage du bois dans la région des lacs Simard et Des Quinze demeure jusqu'aux années 1910 limité à la drave des billes de pin provenant des chantiers des cantons de Nédélec et de Guérin où, entre autres, la Colonial Lumber est active. Le volume des coupes et l'éloignement de ses camps forestiers amènent la Riordon à organiser à partir de 1918 un circuit de flottage du bois sur les deux grands lacs du Témiscamingue. La Canadian International Paper prend la relève en 1925 et développe les opérations de flottage sur une très grande échelle. La C.I.P. met en service sur cette vaste étendue d'eau de très gros remorqueurs comme le T.E. Draper.

Le village d'Angliers, devient le centre des opérations de flottage dans la région. La croissance du village Témiscamien est intimement liée à l'évolution du flottage du bois sur les lacs Des Quinze et Simard.

A) LE FLOTTAGE DU BOIS ET LE T.E. DRAPER

La Riordon Pulp and Paper doit donc très tôt voir à l'organisation du flottage de son bois vers le lac Témiscamingue. Ses chantiers sont éloignés de la rivière Des Quinze et dispersés autour des deux grands lacs du centre du Témiscamingue.

Le dépôt Riordon établi en 1918 au fond de la Baie Gillies sert aussi aux opérations de flottage de la compagnie. Plusieurs Alligators assurent le remorquage du bois sur les deux lacs, depuis les points de formation des estacades à l'embouchure des rivières jusqu'au barrage d'Angliers. Les Alligators sont de larges bateaux en bois d'une quarantaine de pieds de longueur. Ils sont équipés d'une grosse chaudière à

à vapeur. Ils fonctionnent au début avec des roues à aube puis sont mûs par hélices. La Riordon constitue à plusieurs endroits sur le trajet des remorqueurs des réserves de bois pour alimenter leurs chaudières. Les Alligators tirent les estacades de bois en utilisant un treuil et une lourde ancre. Cette technique de remorquage permet aux Alligators et à leurs trains de bois de se tirer à l'aide d'un treuil et d'un gros câble de plusieurs milliers de pieds de long jusqu'au point de chute de l'ancre qui sert de contrepoids. L'opération répétée des centaines de fois permet au remorqueur et à sa charge de bois d'avancer lentement vers Angliers à la vitesse de moins de 1/2 mille par heure. L'équipage d'un Alligator se compose de 7 hommes qui travaillent en rotation: 2 capitaines, 2 mécaniciens, 2 hommes de pont et un cuisinier. Les hommes vivent sur un chaland traîné en remorque. Les pointers et des bateaux de drave soutiennent les Alligators dans les opérations de flottage. La Riordon assure aussi le flottage du bois des autres compagnies actives dans le secteur comme la W.C. Edwards installée à Angliers.

La progression des opérations de la compagnie sur l'Outaouais supérieur au-delà du Rapide Esturgeon entraîne l'établissement en 1924 du Boom Camp à l'embouchure de la rivière sur le lac Simard. Ce camp devient le point de départ du circuit central de flottage sur les lacs Des Quinze et Simard. Les Alligators de la Riordon prennent en remorque au Boom Camp une ou deux estacades de bois, puis se dirigent lentement vers Angliers. Les trains de bois empruntent le nord du lac Simard et, passant devant la grande île Bryson, naviguent en direction du Grassy Narrow, le bras d'eau qui relie les deux lacs. Le long trajet se poursuit sur le lac Des Quinze vers la Baie Gillies. Les Alligators bifurquent ensuite vers le nord, vers Angliers. De là le bois est flotté à bille libre jusqu'au lac Témiscamingue. La Riordon, pour faciliter le passage du bois maintient sur le cours de la rivière Des Quinze plusieurs équipes de draveurs. Le voyage du Boom Camp à Angliers s'étend sur plusieurs jours. Sa durée dépend des conditions de navigation. Le dépôt Riordon sert de point d'attache aux bateaux. Les remorqueurs, après avoir monté les hommes et les provisions vers les chantiers à la fin de la saison de flottage, sont hivernés à la ferme Morrison à proximité

du dépôt forestier.

La Canadian International Paper qui prend en charge les opérations de flottage sur le lac Des Quinze et le lac Simard en 1925 va considérablement développer les méthodes de remorquage et de flottage du bois. Elle commence par remplacer à la fin des années 1920 les Alligators par deux gros remorqueurs, le T.E. Draper et le J.A.H. Henderson.

Le Draper est appelé ainsi en l'honneur du créateur de la Kipawa Woods Division. C'est T.E. Draper, alors gérant de la Division de La Rouge de la compagnie Riordon, qui met sur pied en 1918 la Division Kipawa. Pendant 20 ans (1918-39), comme gérant de cette division, il joue un rôle majeur dans l'expansion de l'industrie du bois au Témiscamingue. Le Draper, construit par la John Inglis Company de Collingwood en Ontario, est assemblé et mis à l'eau à la Baie Gillies. On expédie en effet le remorqueur en pièces par chemin de fer jusqu'à Angliers. Des attelages de chevaux transportent ensuite les énormes pièces du Draper à la Baie Gillies. Les dimensions du Draper sont impressionnantes. Il mesure 61 pieds de longueur et plus de 17 pieds de largeur. Ses superstructures sont longues de 40 pieds et hautes de 15 pieds. Le bateau pèse 100 tonnes et possède un tirant d'eau de 9 pieds. Un énorme moteur Fairbank de 240 c.v. occupe pratiquement toute la cale du remorqueur. Un compartiment dans le nez du bateau, auquel on accède par le pont avant, sert de poste d'équipage. La cuisine et les logements du second capitaine, d'un mécanicien et du cuisinier se trouvent sur le premier pont. Le capitaine loge derrière le poste de pilotage sur le deuxième pont. Le Draper compte un équipage de 7 hommes: le capitaine et son second, deux mécaniciens (ingénieur), deux hommes de pont («deck-hand») et le cuisinier. Les hommes travaillent en équipe de trois par quart de 6 heures. A son lancement en 1929, le T.E. Draper remorque le bois sur le circuit principal de flottage entre le Boom Camp et Angliers. Le bateau est équipé d'un gros câble d'acier («Tow line») pour tirer les estacades de bois. C'est le mécanicien en cale qui conduit le moteur sur indications du capitaine. La transmission des ordres de manoeuvre se fait avec une cloche dans un code simple: un coup pour le départ, 2 coups pour machi-

ne arrière, 3 pour ralentir et quatre pour avant toute. Puis la C.I.P. met en service en 1930 le J.A.H. Henderson. Le Henderson, du nom de l'ingénieur-chef de la compagnie, est aussi construit par la société Inglis. Le bateau parvient tout assemblé à Angliers. Le Henderson est en effet de dimension plus modeste que le Draper. Il est moins long d'une douzaine de pieds et surtout sa coque est peu profilée de manière à s'adapter à la faible profondeur du lac Simard. Le Henderson est par contre muni d'un puissant treuil et d'une grosse ancre de plus de 700 livres. Contrairement au Draper, ce nouveau remorqueur tire ses estacades de bois en utilisant la méthode des Alligators. Le bateau est équipé d'un moteur de 140 c.v. Les superstructures du Henderson sont peu développées car l'équipage de 7 hommes vit sur un chaland. La Division Kipawa avec l'arrivée de ce deuxième remorqueur divise le circuit de remorquage sur les lacs Simard et Des Quinze en deux zones d'opérations. Le Henderson effectue le remorquage du bois entre le Boom Camp et le secteur du Grassy Narrow où le rejoint le Draper arrivant d'Angliers. La jonction se fait entre la Baie Fleury sur le lac Des Quinze et l'île Bryson. Le Draper se rend parfois directement au Boom Camp pour assister le Henderson et maintenir la cadence du flottage. Le flottage du bois s'effectue jour et nuit sans arrêt durant toute la saison du flottage. Des millions de billes de bois flottent maintenant du Boom Camp jusqu'à Notre-Dame-du-Nord, sur le lac Témiscamingue.

La Division Kipawa consolide ensuite son organisation. Les Alligators sont ainsi remplacés à partir du milieu des années 1930 par des petits remorqueurs à coque d'acier et mûs par des moteurs à essence de 20, 40 et 50 c.v., puis de 90 c.v. dans l'après-guerre. Les «90» par exemple sont des bateaux de 30 tonnes mesurant près de 35 pieds. Ces remorqueurs auxiliaires tirent le bois comme le Henderson en employant un treuil et une lourde ancre. Les bateaux servent à la formation des estacades et à leur ouverture dans les réserves de bois. Ils exécutent aussi des tâches de soutien comme le ravitaillement des camps de drave et des équipages des remorqueurs.

La structure administrative de la compagnie est également modi-

fiée pour répondre à la croissance des opérations de flottage sur les lacs Des Quinze et Simard. La Lake Expanse Booming and Driving Company est formée par la C.I.P. et obtient un droit de flottage pratiquement exclusif sur les deux lacs le long du circuit central. Le centre des opérations de flottage est transféré en 1938 à Angliers où la C.I.P. fait l'acquisition des installations de la compagnie W.C. Edwards. Le dépôt Riordon de la Baie Gillies ne sert à partir de cette date qu'au remisage des remorqueurs durant la saison froide. En 1955, le Dépôt est fermé et vendu à la compagnie de bois de sciage Paradis et Fils.

La construction de ponts sur le Grassy Narrow au début des années de guerre force la C.I.P. à modifier son système de flottage et à établir un nouveau camp de drave. Le camp du Grassy Narrow, construit sur la plus grande des îles occupant le bras d'eau entre le lac Des Quinze et le lac Simard, sert à partir des années 1940 de pivot aux opérations de flottage. Des draveurs soutenus par des petits remorqueurs, des «20» et plus tard des «40», assurent le passage des billes de bois sous les ponts du Grassy Narrow. L'étroitesse du chenal rend maintenant impossible le passage des estacades de bois d'un lac à l'autre. Seuls les bateaux peuvent naviguer sous les ponts du Grassy Narrow. Les estacades de bois amenées du Boom Camp par le Henderson doivent maintenant être ouvertes et les billes de bois libérées sont flottées sous l'un des ponts. Le bois est aussitôt reformé en estacade et pris en remorque par le T.E. Draper. Le circuit de flottage sur les lacs ne se modifie guère après l'établissement du camp de Grassy Narrow. La Division Kipawa va toutefois améliorer sans cesse ses méthodes de flottage. Plus de 100 estacades de bois, remorquées à la cadence de 6 à 10 par semaine, parviennent à Angliers à partir du milieu des années 1940. Chaque camp, chaque remorqueur remplit une fonction précise:

Le Boom Camp

Ce camp de drave établi en 1924 sur la rivière Outaouais à 2 milles du lac Simard et à 5 milles du Rapide Esturgeon constitue un rouage important dans le système de flottage de la Division Kipawa. Une gros-

se réserve de bois retient les billots arrivant de l'Outaouais supérieur et de ses affluents. Des millions de billots s'entassent sur la rivière depuis le Boom Camp jusqu'au pied du Rapide Esturgeon. Les draveurs regroupent les billes à l'intérieur des estacades de bois et forment des trains de bois en liant ensemble deux ou trois estacades. Le Henderson vient à cadence régulière prendre en remorque les estacades et ramener des estacades vides.

Plus d'une douzaine d'hommes travaillent au Boom Camp au cours des années 1940 et 1950. Plusieurs bâtiments composent ce camp de drave: un grand dortoir, une cuisine, un entrepôt et un bureau. Des petits remorqueurs participent aux opérations, d'abord des Alligators, puis des «40» et des «50». Le Devlin, un «50», est le plus connu des remorqueurs du Boom Camp. Les remorqueurs descendent parfois les trains de bois à la sortie de la rivière sur le lac Simard où des piliers d'attache («pier») ont été construits.

Les draveurs du Boom Camp forment chaque semaine environ 6 estacades de bois que le Henderson tire deux à deux vers le Grassy Narrow. Le trajet dure de 15 à 18 heures par beau temps, plus d'une journée lorsque la navigation devient difficile. Le Henderson doit souvent se mettre à l'abri dans une baie du lac Simard pour éviter la dislocation de ses estacades. Le trajet de retour avec les estacades vides s'effectue en 3 ou 4 heures. Les estacades, aussi appelées bôme, («boom»), sont formées de 50 à 60 grosses billes de bois reliées aux extrémités par des chaînes. Les estacades de bois que remorquent le Draper et le Henderson contiennent de 40 à 50,000 billots. Les bateaux tirent habituellement deux estacades à la fois, accrochées l'une derrière l'autre. Les estacades employées sur les lacs Des Quinze et Simard par la Division Kipawa sont formées au début de billes rondes de pin ou d'épinettes. La technique de l'estacade double - ou de l'estacade à deux rangs de billes - est utilisée jusqu'aux années 1950. La C.I.P. se sert par la suite d'estacades simples faites de grosses billes de pin de Colombie Britannique qui sont équarries pour faciliter le travail des draveurs.

Le Grassy Narrow

Cet étroit passage d'eau entre le lac Simard et le lac Des Quinze constitue pendant plusieurs années le point de rencontre du Draper et du Henderson. C'est dans ce secteur que les remorqueurs s'échangent leurs estacades. Le chenal du Grassy Narrow, malgré son étroitesse permet le passage des bateaux et des trains de bois. La construction de ponts au début des années 1940 amène l'installation d'un camp de drave à cet endroit pour assurer le passage du bois sous l'arche des ponts. Ce camp d'une quinzaine d'hommes comprend un dortoir, un bâtiment pour l'administration et la cuisine. Les draveurs du Grassy Narrow ouvrent les estacades de bois arrivant du Boom Camp et flottent les billots sous l'un des ponts. Ils reforment les estacades en aval pour le T.E. Draper. Des pointers et des «40» assistent les draveurs. L'étroitesse du passage et son engorgement amènent souvent les «40» et parfois le Henderson à traverser le chenal et à tirer les estacades préparées pour le Draper à l'abri de la Baie Fleury à 3 milles du camp.

Un gros réservoir de carburant est installé par la C.I.P. sur un promontoir rocheux à proximité du camp du Grassy Narrow. Le Draper et le Henderson s'y ravitaillent à chaque trajet. Un chaland muni de grosses citernes et remorqué par le Draper permet le transport de l'essence depuis Angliers. Les draveurs du Grassy Narrow voient aussi à l'entretien des estacades du Draper. Une partie des estacades sont au séchage chaque saison pendant que les autres sont utilisées en rotation. Les estacades du Henderson sont entretenues au Boom Camp.

Le trajet du T.E. Draper entre le Grassy Narrow et Angliers dure de 24 à 36 heures selon les conditions de navigation. Le Draper se rend directement à la réserve de bois d'Angliers jusqu'aux années 1940. Les difficultés de navigation dans le chenal d'entrée d'Angliers amènent la C.I.P. à installer à la Pointe Marianne, à quelques 7 milles avant Angliers, des points d'attache pour les estacades de bois. Le Draper abandonne alors ses estacades à l'abri de la Baie Marianne. Un petit remorqueur fait la navette entre Pointe Marianne et la réserve d'Angliers.

Le Loiselle, un «90», effectue longtemps ce trajet qui dure 12 heures. Le «90» est ainsi nommé en l'honneur de Fernand Loiselle, gérant du district d'Angliers et artisan de la modernisation des méthodes de flottage. L'échange des estacades entre le Draper et le Loiselle se fait aussi parfois plus près d'Angliers, à la Pointe du Pin Rouge.

Angliers

Le village sert dès les années 1920 de camp de drave à la Riordon pour le flottage du bois sur la rivière Des Quinze. La C.I.P. fait en 1938 d'Angliers le centre d'opération de toutes ses activités dans la région des lacs Des Quinze et Simard. La compagnie achète dans le village le grand entrepôt de W.C. Edwards Co. qui se trouve près de l'eau et des voies ferrées du Canadien Pacifique. De l'autre côté de la rivière Des Quinze, à proximité du barrage, la C.I.P. construit des bâtiments pour loger et nourrir ses travailleurs et des résidences pour ses cadres. Plus de 15 hommes travaillent au flottage du bois à Angliers comme draveurs ou sur les remorqueurs. C'est à partir du dépôt d'Angliers que la C.I.P. approvisionne les camps de drave et ravitaille les remorqueurs en vivre et carburant. Des bateaux auxiliaires comme le Nédelec, un «90», remplissent cette fonction.

Les draveurs en poste à Angliers ouvrent les estacades de bois amenées par le Draper puis par le Loiselle et passent les billots dans le barrage. Le dépôt d'Angliers est fermé l'hiver jusqu'en 1947. Puis la reprise des opérations forestières dans le secteur des lacs Des Quinze et Simard amène à Angliers une dizaine de nouveaux travailleurs. Le dépôt de la C.I.P. fonctionne maintenant à l'année. La fermeture du dépôt Riordon en 1955 entraîne la construction à Angliers d'une rampe pour sortir les gros remorqueurs de l'eau et voir à leur entretien. Les activités de la Kipawa Woods Division à Angliers sont à leur apogée au début des années 1960.

Rivière des Quinze et Rapide des Îles

La Riordon puis la C.I.P. doivent maintenir des équipes de dra-

veurs en fonction sur le parcours de la rivière Des Quinze pour prévenir les inévitables embâcles dans les rapides de la rivière. Le camp de Rapide des Iles abrite jusqu'à une quinzaine d'hommes. Longtemps la C.I.P. recrute les draveurs de ce camp parmi les Algonquins de la réserve de Notre-Dame-du-Nord. Une douzaine de draveurs sont aussi en poste au Pouvoir Des Quinze à quelques milles d'Angliers. Ces hommes flottent le bois dans la passe à billots du barrage de la Northern Quebec Power. Des draveurs seront aussi en fonction plus tard aux barrages de l'Hydro-Québec de Première Chute et de Rapide des Iles. Le bois en arrivant à Notre-Dame-du-Nord tombe sous la juridiction de l'I.C.O.

Le flottage du bois se déroule aussi sur des circuits secondaires. Les remorqueurs de la C.I.P. vont régulièrement chercher du bois sur le lac Simard ou le lac Des Quinze. Ce bois est coupé par des jobbers locaux ou acheté des colons et des cultivateurs de la région. Le Draper et parfois le Loiselle remorquent vers Angliers des estacades de bois à partir de la Baie Pauvreté et de la Baie Klock du lac Simard, et à partir de la Baie Barrière, de la Baie du Tigre et de la Baie Gillies du lac Des Quinze. Une autre opération de flottage consiste en la récupération (le «glanage») des billes perdues durant la saison de flottage, la fameuse «sweep». Le glanage du bois sur les lacs Des Quinze et Simard occupe une vingtaine de draveurs. Des pointers et un «20» ou un «40» servent à l'opération. Le glanage permet de récupérer chaque saison de 30 à 50,000 billes de bois. La C.I.P. va octroyer à partir des années 1960 la grande «sweep» annuelle à des contracteurs locaux.

La Division Kipawa accroît sans cesse au fil des ans le volume de bois flotté sur les deux grands lacs du Témiscamingue. La puissance des remorqueurs est augmentée à la fin des années 1950. Le Draper est pourvu d'un moteur plus puissant et plus moderne qui permet au capitaine de guider directement le régime du moteur. Le Henderson est retiré du service et remplacé par l'Expanse. Ce remorqueur de 53 pieds de longueur et de 16 pieds de largeur est à font plat pour naviguer sur le lac Simard. L'Expanse ne possède pas de treuil et d'ancre de remorquage. Il tire comme le Draper les trains de bois sur la puissance de traction

des hélices. L'équipage de 6 hommes (2 capitaines, 2 hommes de pont, 1 mécanicien et un cuisinier) vit à bord d'un chaland. L'arrivée des «90» contribue également à la modernisation des opérations de flottage. Le haut degré d'organisation du flottage du bois sur les lacs Simard et Des Quinze permet vers 1970 le remorquage de plus de 200 estacades de bois vers Angliers. Le Draper tire alors 3 et 4 estacades à la fois de manière à alimenter les grosses unités de l'I.C.O. comme le J.P. Murer.

La vie des draveurs et des hommes d'équipage des remorqueurs se transforme aussi au fil des ans. Une centaine d'hommes travaillent au flottage du bois dans le district d'Angliers durant les années 1940 et 1950. Le flottage s'effectue sans arrêt de la fonte des glaces jusqu'à tard à l'automne. La semaine de travail est de 6 jours de 12 heures pour les draveurs et de 7 jours pour les équipages des remorqueurs. Le remorquage ne s'interrompt jamais. Les bateaux ne viennent pratiquement jamais à quai durant la saison de flottage. Les hommes du Draper, et du Henderson naviguent sur les lacs pendant plus de 4 mois sans mettre pied à terre. La vie sur les remorqueurs est frugale et monotone. Certains anciens du Draper parlent encore du bateau comme d'une prison et du poste d'équipage à côté du moteur comme du donjon. Les marins travaillent en équipe par quart de 6 heures et plus tard de 12 heures. Chaque homme fait un quart de jour puis un quart de nuit. La vie des hommes à bord va s'améliorer au cours des années 1960. Les équipages du Draper et de l'Expanse vont pouvoir descendre à terre un jour aux deux semaines, puis à tous les dimanches.

Seuls les premiers capitaines doivent posséder certaines qualifications pour naviguer, soit un certificat de capacité de capitaine du Ministère des Transport du Canada. Les équipages sont formés de draveurs qui suivent la filière d'expérience menant des pointers aux «40», puis aux «90», et finalement sur le Draper, le Henderson et l'Expanse. Les hommes sont recrutés dans les paroisses autour des lacs Simard et Des Quinze. Les deux derniers capitaines du T.E. Draper par exemple viennent de Moffet. Ces hommes ont appris à naviguer très jeunes sur les lacs avec des membres de leurs familles ou avec des draveurs d'ex-

périence. Le circuit de flottage entre le Boom Camp et Angliers est sans secret pour eux. L'expérience des équipages s'avère extrêmement importante pour la C.I.P.. Les remorqueurs ne possèdent en effet aucun instrument de navigation. Les capitaines sont dépourvus de cartes marines. La navigation de jour comme de nuit, par beau temps comme par gros temps, se fait de manière artisanale. La profondeur de l'eau par exemple est encore vérifiée durant les années 1960 à l'aide d'une pesée au bout d'un filin!

La rationalisation des opérations de flottage va sensiblement réduire la main-d'oeuvre de la C.I.P. dans le secteur d'Angliers. Le nombre de préposés au flottage sur les lacs passe d'une centaine vers 1945 à une trentaine en 1970. On ne trouve plus à cette date que 2 ou 3 hommes au Boom Camp. Deux draveurs suffisent au Grassy Narrow où le travail est fait à contrat par des hommes de Moffet. Il n'y a plus que 5 à 7 hommes à Angliers et moins d'une douzaine sur la rivière Des Quinze. Les équipages du Draper et de l'Expanse sont réduits à 5 hommes. Et pourtant le volume de bois flotté atteint de nouveaux sommets.

Le système de flottage du bois sur les lacs Simard et Des Quinze organisé par la Riordon Pulp and Paper et perfectionné par la C.I.P. se trouve vers 1960 à son apogée. Le district d'Angliers constitue le secteur névralgique du circuit de flottage de la Division (Kipawa) Noranda qui s'allonge du Réservoir Dozois jusqu'à l'usine à papier du sud du lac Témiscamingue. Le flottage du bois sur le circuit central des lacs Des Quinze et Simard cesse à partir du milieu des années 1970. La Canadian International Paper décide alors de fermer son usine de Témiscaming et de quitter la région. Les remorqueurs de la compagnie continuent encore quelques temps à naviguer sur les deux lacs procédant à une dernière opération de récupération du bois. Les bateaux sont ensuite montés à terre et vendus. C'est le cas entre autres du T.E. Draper.

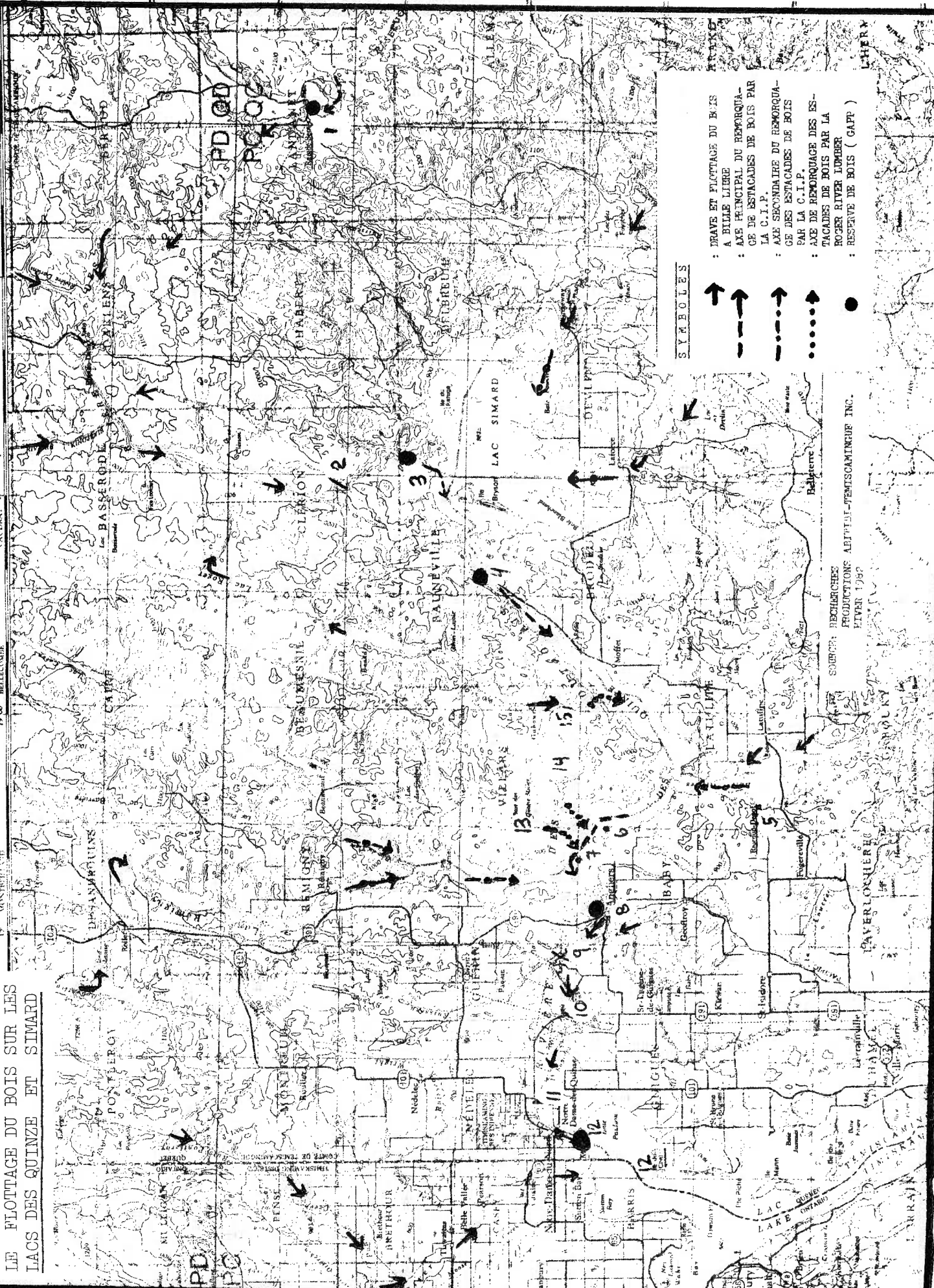
Le T.E. Draper constitue l'unité de remorquage la plus prestigieuse de la C.I.P.. Ce remorqueur est pendant près d'un demi siècle la clé de voute du système de flottage sur les lacs Simard et Des Quinze.

Il assure entre le Grassy Narrow et Angliers le plus long trajet du circuit de flottage. Le Draper est sans doute aussi le plus gros bâtiment à avoir navigué sur les deux lacs. C'est le plus puissant remorqueur de la C.I.P.. Il permet à la compagnie de maintenir régulier le flot de bois sur les lacs. C'est le Draper qui traverse au lac Simard pour soutenir le Henderson et l'Expanse par gros temps. C'est encore le T.E. Draper qui va chercher le bois des contracteurs et des colons au fond des baies du lac Des Quinze et du lac Simard.

L'histoire du Draper et l'histoire du flottage du bois sur les lacs se confondent donc. L'histoire du Draper est aussi intimement liée à celle d'Angliers. Le village témiscamien va vivre au rythme de la navigation et des opérations forestières.

LE FLOTTAGE DU BOIS SUR LES
LACS DES QUINZE ET SIMARD

15 MONTEGUEVILLE 14 BELLECOMBE 13 LAUDRAY 12 11 10 9 8 7 6 5 4 3 2 1 0 MONTAIGNE W 9 SUBMAIL COMTE D'ARTIER 19



SYMBÔLES

- ➔ : TRAVES ET FLOTTAGE DU BOIS A BELLE LIÈRE
- ➔ : AXE PRINCIPAL DU REMORQUAGE DE ESTACADES DE BOIS PAR LA C.I.P.
- ➔ : AXE SECONDAIRE DU REMORQUAGE DES ESTACADES DE BOIS PAR LA C.I.P.
- ➔ : AXE DE REMORQUAGE DES ESTACADES DE BOIS PAR LA ROCHE RIVER LUMBER
- : RESERVE DE BOIS (GAPP)

SOURCE: RECHERCHES PRODUCTIONS ARBITUS-TEMISCAMINGUE INC. HIVER 1987

Le flottage du bois sur les lacs Des Quinze et Simard

1. RAPIDE 7: réserve du bois arrivant des chantiers de l'Outaouais supérieur et remorqué en estacades sur le réservoir Descelles.
2. RAPIDE DE L'ESTURGEON: le rapide de l'Outaouais constitue la limite nord du territoire du district d'Angliers de la C.I.P.
3. BOOM CAMP: camp créé par la Riordon en 1924. Point de regroupement du bois arrivant à bille libre et de formation des estacades devant être remorquées par le HENDERSON et plus tard par l'EXPANSE.
4. GRASSY NARROW: passe étroite liant les lacs Des Quinze et Simard. C'est dans ce secteur que le T.E. DRAPER et le HENDERSON se rejoignaient jusqu'en 1939. La construction de ponts amena l'établissement d'un camp et d'une réserve de bois où les estacades de bois arrivant du Boom Camp étaient ouvertes puis reformées plus bas.
5. RIORDON DEPOT: c'est à la ferme MORISSON du Riordon Depot que les remorqueurs de bois comme le T.E. DRAPER et le HENDERSON sont montés à terre à l'automne jusqu'au milieu des années 1950.
6. POINTE MARIANNE: c'est à cet endroit que le T.E. DRAPER laissait habituellement ses estacades de bois. Un plus petit remorqueur, un «90» comme le LOISELLE, les amenait ensuite à la réserve d'Angliers.
7. POINTE DU PIN ROUGE: le T.E. DRAPER y laissait aussi à l'occasion ses estacades de bois.
8. ANGLIERS: centre des opérations de flottage du bois sur les lacs Des Quinze et Simard établi en 1938 par la C.I.P. A partir d'Angliers le bois flotte à bille libre jusqu'à Notre-Dame-du-Nord.
9. POUVOIR DES QUINZE: la Northern Quebec Power y entretient une équipe de draveurs jusqu'à sa nationalisation. La C.I.P. prend alors la relève.
10. RAPIDE DES ILES: la C.I.P. entretenait une équipe de draveurs et un camp à cet endroit pour contrôler le flottage du bois à travers les rapides et plus tard le barrage construit par Hydro-Québec en 1967.
11. PREMIERE CHUTE: la C.I.P. entretient une autre équipe de draveurs à partir de 1968 à ce barrage d'Hydro-Québec.
12. NOTRE-DAME-DU-NORD: les billes arrivant d'Angliers par la rivière Des Quinze sont regroupées en estacades à cet endroit. Les remorqueurs de la UPPER IMPROVEMENT CO. (I.C.O.) viennent chercher les estacades à l'île du Chef.
13. BAIE DE QUATRE MILLES:
14. RUISSEAU DU POISSON BLANC:
15. PETITE RIVIERE ROGER:

Points de formation des estacades de bois de la ROGER RIVER LUMBER

T.E. DRAPER - ANGLIERS

FICHE SIGNALÉTIQUE

<u>Dimension</u>	: coque: 61 pieds longueur, 17,6 pieds largeur.
	superstructures: 40 pieds longueur 15 pieds hauteur maximum
	poids: 100 tonnes (approx.)
	tirant d'eau: 9 pieds.
<u>Constructeur</u>	: John Inglis Company, Collingwood, Ontario.
<u>Lancement</u>	: Baie Gillies, lac Des Quinze, 1929.
<u>Années d'activités</u>	: 1929 - 1977
<u>Equipage</u>	: 7 hommes, puis 5 hommes.
<u>Capitaines 1929 - 1977</u>	: Georges Smith, Alfred Ayotte, Siméon Vallée, Lionel Fortin, Arthur Paquette.
<u>Propriétaires</u>	: Canadian International Paper Co., 1929-1978 Genco Shipping Limited, 1978-1981 Corporation Les Promoteurs d'Angliers, mai 1981.
Classé Bien culturel par le Ministère des Affaires culturelles du Québec, 6 août 1979, dossier 11-517.	

B) ANGLIERS, ÉVOLUTION D'UN VILLAGE DU TÉMISCAMINGUE

La naissance d'Angliers est liée à sa situation privilégiée sur le système d'eau du Témiscamingue. Angliers se développe au rythme de l'industrie forestière, du flottage du bois et de la navigation sur le lac Des Quinze et le lac Simard.

La position d'Angliers à la tête de la rivière Des Quinze est déterminante. La rivière permet le passage entre deux grandes nappes d'eau du Témiscamingue, le lac Témiscamingue et les lacs Simard et Des Quinze. La rivière tient son nom des 15 rapides qui parsèment son parcours. La rivière Des Quinze coule en cascades vers le nord du lac Témiscamingue. La rivière constitue dès le début du siècle la voie naturelle de pénétration des compagnies de bois vers les forêts du bassin des lacs Des Quinze et Simard. Notre-Dame-du-Nord, à l'embouchure de la rivière est la porte d'entrée vers les chantiers de la région. Les bateaux assurant la navigation sur le lac Témiscamingue déposent les bûcherons-voyageurs à Notre-Dame-du-Nord, qui gagnent ensuite les chantiers par les chemins de portage. La rivière est aussi utilisée pour le flottage du bois.

Le potentiel hydroélectrique de la rivière Des Quinze intéresse très tôt les compagnies forestières et le gouvernement du Québec. Un rapport du Ministère des Terres de la Couronne évalué en 1905 la puissance des principaux rapides à plus de 63,000 chevaux vapeur:

Rapide de la Tête :	4,420 c.v.
Rapide des Erables:	6,120 c.v.
Rapide des Cyprès :	6,800 c.v.
Rapide Kakake :	15,640 c.v.
Big Pipe stone et Little Pipe stone :	3,060 c.v.
Rapide des Iles :	28,220 c.v.
	<hr/>
	63,660 c.v.

Le rapport fait suite à une demande de la Bronson Company pour

obtenir les pouvoirs d'eau de toutes les chutes de la Rivière Des Quinze. Seuls le rapide des Iles et le rapide Kakake sont finalement concédés en 1909 à E.A. Walberg et M.J. O'Brien. Les premiers barrages sont érigés à la tête de la rivière. Le gouvernement fédéral construit d'abord un barrage à la décharge du lac Des Quinze pour régulariser le débit de l'eau sur l'Outaouais. Le barrage inonde les basses terres du lac Simard et du lac Des Quinze. Une usine hydroélectrique est ensuite bâtie sur le rapide Kakake. L'usine de la Quinze Power Company - par la suite Northern Quebec Power - est construite vers 1922 et entre en service en 1923. Sa puissance est portée de 17,500 c.v. à 40,000 c.v. en 1929. La fonction essentielle du Pouvoir Des Quinze est de fournir en énergie électrique (25 cycles) les mines du nord Ontario, puis celles de Rouyn et de Val d'Or.

La construction des barrages et de l'usine hydroélectrique attire dans la région d'Angliers plusieurs centaines de travailleurs. Un gros camp de construction est établi à 3 milles du lac Des Quinze. Il comprend une trentaine de grands logis, une cuisine, un entrepôt et une écurie pour les chevaux. Le camp est relié par un chemin de pénétration à Notre-Dame-du-Nord où arrivent par bateaux les provisions et les hommes. Un petit village d'une dizaine de maisons demeure à la fin des travaux de construction pour loger les ouvriers de l'usine et les draveurs. Le chantier est aussi relié au village du barrage du lac Des Quinze que les voies ferrées du C.P.R. viennent de rejoindre. Le développement de la région d'Angliers s'amorce à l'aube des années 1920. La localité prend forme d'abord comme porte d'entrée sur la région et carrefour de communications, puis comme centre forestier.

Le secteur nord de la rivière Des Quinze est intégré à Saint-Eugène-de-Guigues lors de l'érection civile de cette paroisse en 1919. Le territoire de la municipalité comprend le Pouvoir Des Quinze et le village d'Angliers. Les terres demeurent toutefois propriétés de la Couronne. Le village d'Angliers se développe autour de 1920-23. La partie rurale apparaît plus tard vers 1930 avec la colonisation du nord du canton de Baby.

Angliers prend donc vie au début des années 1920 lorsque se déve-

Toppe son rôle de carrefour des communications à la tête de la rivière Des Quinze. Le Riordon Depot de la Baie Gillies sert au départ de porte d'entrée sur la région. Puis Angliers s'impose dans cette fonction grâce au chemin de fer. L'embranchement du Canadien Pacifique vers le lac Des Quinze construit vers 1922-23 se révèle un puissant outil de croissance. Angliers devient un des pôles des communications triangulaires entre le Témiscamingue, la nouvelle région minière de Rouyn et le Nord ontarien. Angliers est la tête de pont du Vieux Témiscamingue vers le canton de Rouyn, site d'importantes découvertes minières.

Angliers connaît un premier essor à partir de 1922. La construction du Pouvoir Des Quinze et du chemin de fer maintient dans le secteur des centaines de travailleurs pendant quelques années. L'arrivée du C.P.R. à Angliers et l'établissement d'une gare consolident le petit noyau de population installé près du barrage. Les cheminots viennent se mêler aux forestiers de la Riordon et des autres compagnies. Beaucoup de voyageurs gagnent les chantiers du lac Des Quinze par Angliers où de grosses pensions comme celle de Conrad Coulombe servent aux bûcherons itinérants. Le Dépôt Riordon reste cependant le centre des opérations forestières de la compagnie de bois. La venue du chemin de fer à Angliers réduit par contre le rôle du dépôt de la Baie Gillies dans la navigation sur les deux grands lacs de l'Est du Témiscamingue. Angliers devient à partir de 1923 le point de départ de la navigation vers la zone minière de Rouyn. La Compagnie de navigation de Ville-Marie établit alors un service régulier de navigation entre Angliers et le Rapide Esturgeon. De longs pointers motorisés permettent aux passagers de continuer le voyage vers le canton de Rouyn en empruntant les rivières Outaouais et Kinojevis. Cette route d'eau du Témiscamingue demeure jusqu'à l'arrivée du chemin de fer à Rouyn en 1927 l'une des grandes voies de pénétration vers la région minière naissante. La Compagnie de navigation de Ville-Marie possède durant ces années trois gros bateaux sur ce circuit de navigation, le Saint-Bruno, le Booth et le Sunshine. Conrad Coulombe d'Angliers opère aussi un gros chaland motorisé pour le transport sur les deux lacs. Les découvertes minières de Rouyn attirent vers Angliers des dizaines de prospecteurs et de travailleurs miniers. Ils arrivent par le train et partent en bateau vers le camp minier du lac Osisko.

L'intensité de la ruée minière amène même l'établissement à Angliers d'une grosse base d'hydravions. Laurentide Air Service assure en 1924 et 1925 une liaison aérienne régulière entre Angliers, le lac Osisko et Haileybury. Le village du lac Des Quinze reste pendant plusieurs années au coeur des communications entre le Témiscamingue et le centre minier naissant de Rouyn-Noranda. La première route entre Rouyn et le Témiscamingue construite vers 1925-26 aboutit aussi à Angliers. Notre-Dame-du-Nord supplante plus tard Angliers dans cette fonction de centre de communications. L'exploitation forestière et le flottage du bois contribuent également à l'essor du village. La compagnie Edwards possède un entrepôt et un magasin à Angliers. La Riordon entretient des équipes de draveurs au barrage d'Angliers, au Pouvoir Des Quinze et au Rapide des Iles. Les forestiers animent la vie du petit village au printemps et à l'automne.

Angliers constitue à la fin des années 1920 un village d'une centaine de personnes. On dénombre une vingtaine d'habitations. Le barrage d'Angliers et le terminus du Canadien Pacifique donnent de l'emploi à une dizaine de personnes. La C.I.P. vient d'acheter la Riordon et commence à développer les opérations de flottage sur les lacs Simard et Des Quinze. Une petite entreprise de pêche fonctionne dans le village. Le commerce de Jos Gobinski congèle le poisson et l'expédie vers le sud par le chemin de fer. Le village n'est toutefois pas organisé. Angliers est tourné vers les lacs. Une mauvaise route relie le village au nord du Témiscamingue et à Rouyn. Seule la ligne du C.P.R. assure pendant plus de 10 ans l'ancrage d'Angliers au Vieux Témiscamingue.

Le mouvement de colonisation des années de crise économique vient rompre l'isolement d'Angliers. Les colons pénètrent dans le canton de Baby par le chemin de fer. Les premières familles arrivent des paroisses du Témiscamingue et s'installent vers 1930 dans les rangs 5 et 6. Les colons s'établissent librement sur les bonnes terres au centre du canton autour de la station de Geoffroy. Le plan Gordon dépose ensuite dans le canton plusieurs familles venues du sud de la province. Ces colons viennent consolider le rang 6 et ouvrir les rangs 11, 13 et 15. En quelques cinq ans, une soixantaine de familles se sont implantées sur des lots de colonisation

du canton de Baby au sud d'Angliers. Les colons vivent des travaux de colonisation et de la vente du bois de pulpe à la C.I.P.. Le point d'embarquement du bois se trouve à la station de Geoffroy dans le rang 5. Un petit ensemble prend forme dans le rang le plus peuplé d'Angliers autour de la station du C.P.R.. On trouve à Geoffroy une école, un magasin et quelques habitations serrées autour de la gare. L'existence de Geoffroy illustre bien la lenteur de l'amalgame entre le village d'Angliers et sa partie rurale. Le chemin de fer est la seule voie de communications entre les rangs 5 et 6 et le village. Les chemins de rang apparaissent seulement à la fin des années 1930 et relient d'abord la zone de colonisation du canton de Baby à Laverlochère. Les contacts entre le village tourné vers la forêt et la navigation et le monde de la colonisation demeurent fort limités jusqu'aux années 1940.

Les chiffres de la population illustrent les effets du mouvement de colonisation. La population passe d'une centaine d'habitants à pratiquement 500 en 1939. Angliers s'organise même si le village continue d'appartenir à la municipalité de Saint-Eugène. Des commerces s'installent dans le village. Des écoles sont construites à Angliers et dans les rangs 5, 6 et 13. La paroisse de Saint-Viateur a été créée en 1929 et est desservie par Mgr Geoffroy jusqu'en 1938. L'Abbé Albert Simard devient alors le premier curé résident d'Angliers. Le village profite du mouvement de colonisation à un autre titre. Les colons de Rémigny, de Moffet et de Laforce transitent en effet par la gare d'Angliers. Puis les bateaux de Conrad Coulombe les transportent avec leurs animaux et leurs provisions vers les terres bordant les lacs Des Quinze et Simard.

Plusieurs facteurs vont se conjuguer au début de la guerre pour favoriser un nouvel essor d'Angliers et sa constitution comme entité civile autonome. Le développement de sa fonction forestière explique en bonne partie la croissance d'Angliers au cours des années 1940. Le dynamisme du premier curé résident s'avère également déterminant dans l'organisation collective de la paroisse.

La Canadian International Paper s'installe à Angliers en 1938 et

fait du village le centre de ses opérations de flottage dans le secteur. La C.I.P. rachète d'abord l'entrepôt de la compagnie W.C. Edwards dans le village. Elle établit ensuite de l'autre côté du barrage un camp pour ses draveurs et des résidences pour ses cadres. La C.I.P. donne durant les années 1940 du travail à une vingtaine d'hommes à Angliers même et à une centaine dans la région des deux lacs. Angliers sert aussi de centre des opérations forestières de la compagnie dans la région. Plusieurs contracteurs locaux travaillent pour la C.I.P. autour des lacs. La compagnie achète aussi beaucoup de bois des colons. Angliers devient de plus en plus, après la fermeture du Riordon Depot, le centre d'entretien des remorqueurs de bois. Le chenal d'entrée à Angliers est approfondi et un atelier de réparation des bateaux s'ajoute aux installations de la C.I.P.. C'est à partir d'Angliers que la compagnie ravitaille les remorqueurs et les camps de drave.

Une autre entreprise forestière va aussi contribuer de manière marquante à l'essor économique d'Angliers au cours des années 1940 et 1950. La Roger River Lumber s'installe à Angliers au début de la guerre. La compagnie possède des droits de coupe dans le canton de Villars au nord du lac Des Quinze. Les opérations en forêt débutent à l'automne 1940. Une scierie est ensuite construite au printemps 1941 à Angliers. Les concessions de la Roger River sont intactes. On y trouve du pin, du cyprès, du bouleau et du bois de pulpe que la compagnie revend à la C.I.P.. Les chantiers des jobbers de la Roger River Lumber sont en activités autour du ruisseau du Poisson Blanc («Fish Creek»), de la Baie des Quatre Mille et de la petite rivière Roger. Les camps forestiers des contracteurs de la compagnie abritent entre 50 et 60 hommes. Ce sont donc plusieurs centaines de bûcherons qui travaillent en hiver dans les forêts du lac Des Quinze pour alimenter la scierie d'Angliers, l'une des plus importantes au Témiscamingue à l'époque. La scierie fonctionne de mai à octobre et fournit de l'emploi à plus de 40 personnes. Elle produit chaque saison de 50 à 60,000 pieds de bois. Le bois débité en planches et en madriers est destiné aux marchés extérieurs. La compagnie a érigé sa scierie à proximité de la gare du C.P.R. et tout au bord de l'eau. La Roger assure elle-même le flottage de son bois sur le lac Des Quinze. Une quinzaine de draveurs soutenus par un Alligator, puis par un «40», travaillent l'été à la formation des estaca-

des de bois et à leur remorquage vers la scierie d'Angliers. Les bateaux de la compagnie remorquent des petites estacades de 5,000 billots ou des trains de bois franc («crib») de 500 billots.

La Roger River Lumber va faire la prospérité d'Angliers dans l'après-guerre. La compagnie recrute ses travailleurs à Angliers et dans la région des lacs. La proximité des chantiers du lac Des Quinze incite les bûcherons de la région à travailler pour les jobbers de la Roger. La compagnie de bois est pendant plus de 15 ans le plus gros employeur d'Angliers. Ce sont principalement les colons installés dans le canton de Baby qui travaillent dans les chantiers et à la scierie. La présence de cette entreprise retarde certainement le dépeuplement des rangs de la paroisse.

Le développement de sa fonction forestière permet à la fin de la guerre à Angliers de s'organiser de façon autonome. L'érection de la paroisse en municipalité va s'imposer avec la croissance de la population. Le conseil de la municipalité de Saint-Eugène demande en 1944 la division du territoire afin de faciliter la municipalisation d'Angliers. Saint-Eugène est prêt à céder la moitié des revenus perçus de la Northern Quebec Power.

La loi érigeant la municipalité de village d'Angliers et la municipalité scolaire de Saint-Viateur-d'Angliers est sanctionnée le 24 mai 1945. La requête de municipalisation est présentée par l'entrepreneur Conrad Coulombe, le marchand Ernie Babie, Réginald Foisy, Harry Malaison et le curé Simard. Angliers est formé d'une partie de la municipalité du canton de Guérin et des territoires de Saint-Eugène dans le canton de Baby. Les nouvelles divisions municipales s'adaptent aux divisions paroissiales. L'évaluation des immeubles de la Northern Quebec Power est partagée également entre Saint-Eugène et Angliers. La première élection a lieu le 8 juin 1945. Le maire Conrad Coulombe et les échevins Jos Gobinski, Ubaldo Dusseault, Henri Perreault, Réginald Foisy et Daniel Gagliardi sont élus par acclamation. Le conseil nomme Harry Malaison secrétaire-trésorier de la municipalité. Le curé Simard est le premier président de la Commission scolaire et Léo Lanthier son secrétaire-trésorier. Albert Simard jusqu'à son départ de la paroisse en 1948 s'active avec le maire Coulombe à doter Angliers des

services essentiels. La municipalité s'organise en quelques années. Le système d'aqueduc et d'égout est construit. Le village puis la campagne environnante sont pourvus en électricité. Le service quotidien de la poste est établi. La Commission scolaire construit en 1946 une école centrale de 6 classes au village et instaure le transport des écoliers de la campagne, véritable innovation dans le système scolaire québécois de l'époque. Une caisse populaire est aussi fondée. Le réseau de chemins entre Angliers et sa partie rurale prend forme et rapproche la population du village et celle de la campagne.

Angliers se trouve à son apogée au milieu des années 1950. La Roger River Lumber et la C.I.P. font vivre le village. Le chemin de fer et le Pouvoir Des Quinze soutiennent aussi l'économie d'Angliers. Le secteur rural atteint sa pleine maturité, tous les rangs ouverts à la colonisation dans le canton de Baby sont occupés. La Coopérative d'électricité introduit l'électricité dans les fermes. Plusieurs cultivateurs, des rangs 5 et 6 principalement, possèdent déjà de bonnes fermes. La population d'Angliers passe de quelques 500 habitants en 1940 à plus de 800 en 1952. Une bonne partie de la population est regroupée au village qui compte plus de 60 maisons.

Le déclin d'Angliers s'amorce ensuite vers 1960. La construction de nouveaux barrages sur la rivière Des Quinze donne un certain regain de vie à Angliers mais ne parvient pas à freiner la lente érosion de l'économie du village et le dépeuplement de sa campagne. La brusque fermeture de la scierie de la Roger River Lumber en 1957 après plus de 15 ans d'activités porte un dur coup à Angliers. La compagnie de bois cesse ses opérations même si le deux-tiers de sa concession du canton de Villars reste encore à exploiter. L'économie du village témiscamien qui repose en très grande partie sur la scierie et les chantiers de la Roger est ébranlée. L'industrie du sciage dans l'Est témiscamien se déplace alors vers la Baie Gillies où Paradis et Fils opère une grosse scierie.

La désertion de la campagne touche aussi Angliers. Trop de cultivateurs dépendent encore de la forêt à la fin des années 1950. Le départ de la Roger River les prive d'une importante source de revenus. Ils aban-

ÉVOLUTION DE LA POPULATION D'ANGLIERS1927 - 1981

ANNÉE	NOMBRE D'HABITANT
1927	106
1932	228
1934	256
1938	495
1942	590
1946	539
1950	738
1954	660
1958	660
1961	677
1966	850
1971	595
1975	425
1979	380
1981	385

SOURCES: Le Canada ecclésiastique
Dossier Angliers, Evêché,
Diocèse de Rouyn-Noranda

MAIRES ET SECRETAIRES-TRESORIERES DE LA MUNICIPALITE
D'ANGLIERS DE 1945 A 1981.

MAIRES

NOM	DUREE DU TERME
CONRAD COULOMBE	JUIN 1945 A JANVIER 1947
J.P. VACHON	JANVIER 1947 A JANVIER 1948
ALEX BERUBE	JANVIER 1948 A MAI 1953
HENRI FALARDEAU	MAI 1953 A MAI 1955
GEORGES BELLEHUMEUR	MAI 1955 A NOVEMBRE 1955
UBALD DUSSEAULT	NOVEMBRE 1955 A MAI 1957
LEO LANTHIER	MAI 1957 A JANVIER 1959
UBALD DUSSEAULT	JANVIER 1959 A MAI 1961
HORACE McDOUGAL	MAI 1961 A MAI 1963
LOUIS BEAULIEU	MAI 1963 A MAI 1965
TONY PELUSO	MAI 1965 A MAI 1967
FERNAND COULOMBE	MAI 1967 A NOVEMBRE 1971
DENIS ARPIN	NOVEMBRE 1971 A ---

SECRETAIRES-TRESORIERES

HARRY MALAISON	JUIN 1945 A AOUT 1947
LEOPOLD LEMAIRE	AOUT 1947 A MAI 1949
P.A. DULUDE	MAI 1949 A MARS 1954
HENRI LEMIRE	MARS 1954 A JANVIER 1959
E. MAJOR	JANVIER 1959 A NOVEMBRE 1966
ALFRED DUVAL	NOVEMBRE 1966 A JUILLET 1967
E. MAJOR	JUILLET 1967 A JUILLET 1969
D. COULOMBE	JUILLET 1969 A JUIN 1974
RICHARD BERUBE	JUIN 1974 A SEPTEMBRE 1975
BERNADETTE PELUSO	SEPTEMBRE 1975 A ---
SOURCES: PROCES-VERBAUX DE LA MUNICIPALITE D'ANGLIERS, 1945-1981	

donnent la terre surtout dans les rangs ouverts par les plans de colonisation. Ces rangs vont se dépeupler rapidement. L'agriculture à Angliers se maintient à partir des années 1960 uniquement dans le centre du canton Baby, dans les rangs 5 et 6.

La construction des usines hydroélectriques de Première chute et de Rapide des Îles par l'Hydro-Québec ramène la prospérité à Angliers pendant quelques années. Des dizaines d'hommes de métiers résident à Angliers. Plusieurs habitants du village travaillent aussi à la construction. La population d'Angliers qui a chuté à 670 habitants en 1963 remonte à 880 en 1969. La reprise est éphémère. Le déclin d'Angliers se poursuit au cours des années 1970. La fin des opérations de flottage sur les lacs Des Quinze et Simard et le départ de la C.I.P. marque la fin des activités forestières d'envergure dans la région. La population d'Angliers se stabilise autour de 380 habitants en 1980. Bon nombre d'entre eux vivent encore de la forêt.

Le déclin du village amène les citoyens d'Angliers à regrouper en 1975 les services collectifs dans un centre communautaire adjacent à l'école centrale. On y retrouve l'église, la caisse populaire, l'administration municipale et les organismes du milieu.

L'un d'eux, les Promoteurs d'Angliers, oeuvre à restaurer le T.E. Draper classé comme bien culturel, et à faire connaître l'histoire de l'exploitation de la forêt et du flottage du bois dans la région des lacs Simard et Des Quinze. L'imposant remorqueur monté à terre à Angliers en 1977 pour la dernière fois témoigne de l'ampleur des opérations de flottage sur les deux lacs.

Annexes

TARIF DES DROITS DE COUPE
1896

Voici le tarif des droits de coupe fixé par les règlements:

hêne et noyer noir, par pied cube.....	4 centins
in blan et pin rouge, merisier, bois blanc, cèdre, épinette, orme, frêne, épinette rouge et tout autre bois carré, par pied cube.....	2 " "
Billots de pin blanc, bois d'estacades et de dimension et tout autre bois destiné à être scié, excepté le pin rouge, l'épinette, la pruche, le cyprès, le sapin et le cèdre, par mesure étalon de 200 pieds, mesure de planche, étant l'équivalent de \$1.30 par 1,000 pieds.....	26 " "
Les billots de pin blanc de 11 pouces et moins de diamètre, provenant des têtes d'arbres seulement, sont sujets à un droit de 80 cents par 1000 pieds mesure de planche).	
Billots de pin rouge, par étalon de 200 pieds mesure de planche, étant l'équivalent de 80 cts par 1000 pieds.....	16 " "
Billots d'épinette, de pruche, de cyprès, de sapin et de cèdre, par étalon de 200 pieds mesure de planche, étant l'équivalent de 65 cts par 1000 pieds.....	13 " "
Bois de chauffage (franc), par corde de 128 pieds cubes.....	20 " "
Bois de chauffage (mou), par corde de 128 pieds cubes.....	10 " "
Perches de cèdre n'excédant point 12 pieds de longueur - par cent.....	30 " "
Piquets de cèdre - par cent.....	15 " "
Perches d'autres bois que du cèdre et n'excédant point 12 pieds de longueur - par cent.....	15 " "
Piquets d'autres bois que du cèdre - par cent.....	10 " "
Bardeaux de cèdre ou de pin (courts) par mille.....	10 " "
Bardeaux de cèdre ou de pin (longs) par mille.....	15 " "
Poteaux de télégraphe, de téléphone ou de lumière électrique, en cèdre ou autre bois, n'excédant point 10 pouces de diamètre à la base ou au gros bout - par pied linéaire...	1/4 centin
Bitto - excédant 10 pouces de diamètre à la base, par pied linéaire.....	1/2 " "
Dormants et traverses de chemin de fer de toute espèce de bois - chaque.....	2 centins
Pruche et bois à lattes par corde de 128 pieds cubes.....	20 " "
Ecorce de pruche, par corde de 128 pieds cubes.....	32 " "
Petits billots de pin, cèdre, épinette, merisier ou autres bois, n'excédant point 10 pieds de longueur ni 10 pouces de diamètre au petit bout, pour bardeaux, bobines, planches de petite dimension, par corde de 128 pieds cubes.....	25 " "
Petits billots d'épinette n'excédant point 10 pieds de longueur ni 10 pouces de diamètre au petit bout, pour pulpe à papier, par corde de 128 pieds cubes.....	40 " "
Genoux, courbes, varangues de merisier, et autres bois qui entrent dans la construction des vaisseaux, non énumérés dans la liste qui précède, - un droit ad valorem.....	10 par cent

SOURCE: GUIDE DU COLON, 1896, 1907.

TARIF DES DROITS DE COUPE
1907

Voici le tarif des droits de coupe fixé par les règlements:

Bois carré, par pied cube:	
Chêne et noyer noir.....	4 cents
Autres bois.....	2 " "
Billots de sciage, bois d'estacade et de dimension, par mille de planche:	
Epinette, pruche, sapin, cyprès, cèdre, bouleau et tremble....	65 " "
Pin rouge.....	80 " "
Pin blanc et autres bois.....	\$1.30 " "
Bois de chauffage, par corde de 158 pieds cubes savoir:	
Bois franc.....	20 " "
Bois mou.....	10 " "
Bois de pulpe, par corde de 128 pieds cubes.....	65 " "
Avec réduction de 25 cents par corde sur bois fabriqué en pâte à papier dans la Puissance du Canada.	
Perches n'excédant pas douze pieds de longueur, par cent:	
Perches de cèdre.....	30 " "
Perches d'autres bois.....	15 " "
Piquets, par cent:	
Piquets de cèdre.....	15 " "
Piquets d'autres bois.....	10 " "
Bardeaux de cèdre ou de pin, par mille:	
Bardeaux courts.....	10 " "
Bardeaux longs.....	15 " "
Poteaux de tout bois pour fils électriques, par pied linéaire:	
Poteaux de dix pouces ou moins de diamètre à la base.....	1/4 " "
Poteaux de plus de dix pouces de diamètre à la base.....	1/2 " "
Dormants de chemins de fer de tout bois, chacun.....	2 " "
Lattes de pruche, par corde de 128 pieds cubes.....	20 " "
Ecorche de pruche, par corde de 128 pieds cubes.....	32 " "
Tout bois coupé en vertu de licences est sujet aux droits comme suit:	
Bois carré, par pied cube:	
Chêne et noyer noir.....	4 " "
Autres bois.....	2 " "

L'ORDONNANCE DU 13 SEPTEMBRE 1939 SUR LES CONDITIONS SALARIALES
DES TRAVAILLEURS FORESTIERS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

LES SALAIRES AUX BUCHERONS

Comme par les années précédentes, le gouvernement s'est efforcé de protéger la main-d'oeuvre ouvrière par une ordonnance en date du 13 septembre 1939 (2047-39) sous l'empire de la Loi I Geo. V, Chapitre 30, qui décrétait:

- a) un salaire minimum de 45,00\$ par mois de vingt-six jours d'ouvrage en plus de la nourriture et du logement, pour les ouvriers expérimentés;
- b) un salaire minimum de 30,00\$ par mois de vingt-six jours d'ouvrage en plus de la nourriture et du logement, pour les jeunes gens inexpérimentés, les hommes âgés et les infirmes;
- c) une semaine d'un maximum de 60 heures de travail pour tous les ouvriers à salaire autres que les cuisiniers, les aides-cuisines, les marmitons, les hommes d'écurie et les charretiers;
- d) une rétribution à taux et demi aux ouvriers ordinaires, pour tout travail indispensable à faire le dimanche;
- e) rémunération à forfait de:
 - 2,00\$ les 100 p.c. pour les bois débités en 4' de longueur.
 - 1,60\$ les 100 p.c. pour les bois débités en 8' de longueur.
 - 1,20\$ les 100 p.c. pour les bois débités en 12' de longueur.
 - 0,80\$ les 100 p.c. pour les bois débités en 16' de longueuravec déduction maximum de 0,60\$ par jour pour la nourriture et le logement;
- f) l'obligation pour les concessionnaires et les entrepreneurs d'employer, dans toute la mesure du possible, comme ouvriers, des résidents de la province de Québec et aussi celle d'acheter les provisions, articles de consommation et instruments de travail de commerçants de la province, et ce, aux prix du marché;
- g) l'obligation pour les concessionnaires et les entrepreneurs de:
 - i : - pourvoir leurs employés d'engagements signés et conformes à l'esprit et à la lettre de l'ordonnance;
 - ii : - pourvoir leurs employés d'un état de compte final et détaillé à l'expiration de leur contrat ou de leur engagement;
 - iii : - afficher dans un endroit bien visible de chaque chantier, une liste de prix des effets susceptibles d'être vendus ou loués à toutes personnes employées aux opérations forestières;

- iiii : - d'afficher dans un endroit en évidence, dans chaque chantier, le prix de la pension et l'échelle des salaires;
- iiii: - de fournir, avec toute la diligence humaine possible, tous les renseignements requis par le Ministre des Terres et Forêts, dans la forme et les formalités éditées par lui, concernant l'application de l'ordonnance.

SALAIRES AUX FLOTTEURS DE BOIS

En date du 13 mars 1940 (No 1168-40), une nouvelle ordonnance était éditée pour protéger les préposés au flottage des bois, dont les points principaux peuvent être résumés comme suit:

- a) Le salaire minimum quotidien pour les ouvriers ordinaires est établi à 3,00\$ par jour dans une semaine de durée maximum de 60 heures de travail; tout temps supplémentaire devant être rémunéré au taux de .35 cts de l'heure, celui du dimanche au taux de .45 cts de l'heure;
- b) le salaire minimum pour les jeunes gens, dans les mêmes conditions que celles de l'alinéa précédent: de 2,00\$ par jour, .25 cts de l'heure et .35 cts de l'heure respectivement;
- c) une échelle de salaires minima dressée pour les ouvriers spéciaux, à savoir:
 - i : - de 50,00\$ par mois de 26 jours avec maximum de 60 heures de travail par semaine, avec supplément de .30 cts l'heure, pour travail excédant la semaine, et de .35 cts l'heure le dimanche, pour préposés aux opérations accessoires au flottage;
 - ii : - de 52,00\$ par mois, .30 cts l'heure et .35 cts l'heure comme sus dit, pour trieurs et assortisseurs de billes;
 - iii : - cuisiniers.....90,00\$ par mois calendrier
 ass. cuisiniers.....58,00\$ par mois calendrier
 marmitons.....50,00\$ par mois calendrier
 charretiers.....60,00\$ par mois calendrier
 hommes d'écurie.....58,00\$ par mois calendrier
 - iiii: - cheval.....12,50\$ par mois calendrier
 couple de chevaux.....25,00\$ par mois calendrier
- d) de 50,00\$ par mois de 26 jours, pour une durée maximum de 60 heures par semaine, et un supplément de .30 cts l'heure pour travail excédant la semaine et de .35 cts, pour travail du dimanche, en faveur des ouvriers employés durant la période qui précède le début de la manipulation des billes pour le flottage;

- e) l'employeur ne peut, ni directement, ni indirectement, retenir à l'ouvrier, à même son salaire, aucune somme pour payer les frais d'assistance médicale, d'hospitalisation, de postes de secours, de pension, de logement, le coût des outils brisés ou dévalorisés par l'usage;
- f) sont à la charge de l'employeur, les frais de transport de tous les ouvriers, à partir du point d'arrivée de ceux-ci par voie quelconque de transport public en commun (chemin de fer, bateau ou autobus) jusqu'au chantier ou jusqu'à leur endroit de travail. Sont également à la charge de l'employeur, à partir du dit point d'arrivée, les frais de pension et de logement encourus par ses ouvriers ou employés en cours de route. Cependant, l'employé qui quitte de son propre vouloir le camp où il est employé, sans motif valable, avant que ne se soient écoulés 15 jours de la date de son engagement, n'a droit à aucun frais de transport, ni au paiement de sa pension et de son logement en cours de route.
- g) l'employeur n'est pas obligé de payer le salaire à un ouvrier qui volontairement quitte sa tâche et ne veut pas travailler, ou est empêché de le faire par suite d'une maladie résultant d'un accident personnel;
- h) il ne doit pas être chargé à l'ouvrier qui quitte volontairement son travail, même sans motif valable, la pension et le logement pour la période durant laquelle il a effectivement été employé;
- i) aucune charge ne doit être faite à l'employé (sauf au jumper) pour son transport et le transport de ses bagages depuis l'endroit de son travail jusqu'au point d'embarquement le plus rapproché d'icelui ou jusqu'à la plus prochaine, non plus pour sa pension et son logement en cours de route.

REMARQUES SUR L'APPLICATION DE CES ORDONNANCES

D'une manière générale, on peut affirmer que ces ordonnances ont eu pour effet de maintenir la rétribution des ouvriers forestiers à un niveau convenable ou, du moins, de faire disparaître les abus les plus criants. Elles ont été dans l'ensemble bien observées, et les plaintes, relativement peu nombreuses, se sont avérées, dans un grand nombre de cas, sans fondements, après enquêtes.

A la base de la plupart des dérogations à la lettre et à l'esprit des ordonnances, il y a des conventions agréées en marge d'elles par employeurs et par employés, des interprétations intéressées dans le cas où le texte n'était pas suffisamment clair, abandon de la part des concessionnaires de leurs responsabilités d'employeurs, exigences déraisonnables de la part de certaines catégories d'ouvriers.

Dans les travaux d'opérations forestières, les travailleurs expérimentés n'aiment pas le salaire minimum, parce que les employeurs ont tendance à l'établir comme le salaire commun qui les désavantage. Les employeurs ne l'aiment pas davantage parce qu'il n'est pas productif d'un grand rendement et cherchent à le corriger en le faisant dépendre d'un minimum de rendement souvent au détriment du travailleur. Le travail à forfait qui est de beaucoup

celui que les ouvriers expérimentés aussi bien que les employeurs préfèrent, est cependant difficile d'application, parce que pour en fixer une juste rétribution, il faut une étude préalable des conditions de travail que bien peu de gérants d'exploitations sont en mesure de faire. Il faut se rappeler, en effet, que les conditions de travail en forêt sont excessivement variables selon la densité et la nature des peuplements, la topographie, les conditions climatiques, les facilités d'accès, les distances à parcourir, etc... et défient l'analyse, ce en quoi elles contrastent singulièrement de celles qui peuvent être établies dans une usine ou devant une machine où la standardisation est possible.

Comme dans le cas du salaire minimum, le prix à forfait minimum, bien que davantage lié au rendement, tend lui aussi à devenir un prix maximum ou, du moins, le plus commun, malgré les conditions de travail. D'autre part, il peut aussi arriver que le prix à forfait minimum soit trouvé injustifié dans des conditions particulièrement faciles et que l'on voit alors l'employeur donner les chances d'exploitation difficiles à forfait et les très faciles à salaire, pour éviter, dans un cas comme dans l'autre, de payer le fort prix.

Il est clair, cependant, que les conditions idéales ne peuvent être atteintes, ni par l'édition de salaires minima ou moyens, ni par des prix à forfait minima ou moyens, parce que le travail forestier ne se prête pas facilement à la standardisation. N'empêche, cependant, qu'en l'absence d'une technique élaborée en ce domaine, la rémunération pour la protection des ouvriers, ne peut être laissée sans inconvénients au jugement des seuls employeurs, attendu que ces derniers, à cause de la puissance de leurs moyens d'action, ont besoin d'une action modératrice.

Il est à espérer que patrons et ouvriers puissent en arriver à débattre eux-mêmes ces questions d'intérêt commun sans l'intervention directe de l'Etat, mais, en attendant, le gouvernement a dû remplir son devoir en venant en aide aux travailleurs et en substituant ses ordonnances aux conventions que décrétaient souvent les employeurs eux-mêmes concernant le traitement de leur main-d'oeuvre et les conditions du travail forestier.

Au cours du mois d'août dernier, la réglementation du travail des ouvriers forestiers a été transférée de la juridiction du Ministère des Terres et Forêts à celle du Ministère du Travail, en sorte que le Service Forestier sera libéré de cette délicate fonction de surveillance de l'application des ordonnances régissant le travail forestier. Espérant que les spécialistes de ce ministère pourront, avec plus de compétence, acheminer les questions ouvrières forestières vers les meilleures solutions, nous continuerons d'y apporter, lorsque requis, tout notre concours et notre plus vive sympathie.

SOURCE: RAPPORT DU MINISTRE DES TERRES ET FORETS, 1940.

T.E. DRAPER, ANGLIERS
RECHERCHE HISTORIQUE

NOMBRE D'ENTREVUE: 9
NOMBRE DE BOBINES: 19
DUREE TOTALE : 16 heures

ENTREVUES

DOCUMENTS SONORES

Vitesse d'enregistrement: 7,5
Décodage des entrevues : 55p. (minutage AMPEX ATR-700)

INTERVENANT	TYPE D'INTERVENANT	LIEU ET DATE ENTREVUE	DUREE	NOMBRE DE BOBINE
Gaëtan Lavictoire	- Commis dépôt (C.I.P.), Angliers - surintendant district, Baie Carrière et Angliers (C.I.P.).	Rouyn 10 et 12 février 1982	2.30 h.	3
Omer Cormier	- Fils de colon à Angliers - travailleur forestier (Roger River Lumber), Angliers (Deck Hand).	Rouyn 9 et 15 février 1982	2.00 h.	2
Fernand Loisel	- Travailleur forestier (Riordon Pulp & Paper), Riordon Dépôt (Deck Hand) - surintendant, (C.I.P.), district Angliers.	Ville-Marie 16 février 1982	2.00 h.	2
Paul Gagnon	- Bûcheron et draveur (Roger River Lum- ber), (Deck Hand) - draveur (C.I.P.), (Deck Hand et Capitaine 90).	Angliers 18 février 1982	2.30 h.	3
Henri Perreault	- Bûcheron, (Riordon Pulpe & Paper) - travailleur, Pouvoir Des Quinze - Capitaine (Conrad Coslombe et Roger River Lumber).	Angliers 23 février 1982.	1.30 h.	2
Jeanne Marleau	- femme de colon-agriculteur à Angliers.	Angliers 2 mars 1982	1.00 h.	1
Giovanni Perreault	- Bûcheron et draveur (Riordon Pulp & Paper), - draveur, Pouvoir Des Quinze (Northern Quebec Power).	Angliers 2 mars 1982	1.40 h.	2
Arthur Paquette	- Draveur au Grassy Narrow (C.I.P.) - Capitaine de l'Expansé (C.I.P.) - Capitaine du T.E. Draper (C.I.P.)	Moffet 11 mars 1982	1.50 h.	3
Marcel Plouffe	- Draveur au Boom Camp (C.I.P.) - Deck Hand et 2e Capitaine du T.E. Draper (C.I.P.).	Moffet 11 mars 1982	1.00 h.	1

Recherches et pré-entrevues: Jocelyne Saucier

Entrevues et décodage des entrevues: Benoît-Beaudry Gourd

Réalisation: Productions Abitibi-Témiscamingue Inc., Rouyn.